

ENSEIGNEMENT UNIVERSEL.
MÉTHODE JACOTOT.
ÉTUDE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

NOUVEAU
COURS COMPLET
DE
Grammaire Française.

NOUVEAU
COURS COMPLET
DE
Grammaire Française,
RÉDIGÉ ET PUBLIÉ
D'APRÈS LES DÉCISIONS LES PLUS RÉCENTES
DES
Principaux Grammairiens de France
ET DE L'ACADÉMIE DE PARIS,
Par N. Lemoult et L. Potel,
PROFESSEURS FRANÇAIS.

Dédié à la Jeunesse Canadienne.

SE VEND A L'INSTITUTION DE
MM. N. LEMOULT ET L. POTEL.


Montreal

IMPRIMERIE DE LUDGER DUVERNAY.

.....
1830.

A LA JEUNESSE CANADIENNE.



La littérature française a été tellement illustrée par les écrivains du règne de Louis XIV et par ceux du 18^e siècle, que depuis longtemps déjà les hommes instruits des différentes parties du globe ont voulu connaître une langue qui se plie à tous les tons, à toutes les formes ; qui rend toutes les pensées, anime tous les tableaux, peint toutes les affections ; une langue enfin qui a prêté son harmonie à Racine, et ses foudres à Bossuet.

Loïn d'avoir perdu de l'éclat dont elle brillait sous le Grand Roi, la langue française s'est épurée et enrichie chaque jour ; et si la France d'autrefois est justement fière d'avoir produit des Fénelon, des Bourdaloue, des Corneille, des Molière, la France d'aujourd'hui nomme avec orgueil les Delille, les Lebrun, les Chateaubriant, les Casimir Delavigne et tant d'autres qui, dans des genres variés à l'infini, ont égalé et même quelquefois surpassé leurs modèles.

Voilà ce qui a valu à la langue française d'être aujourd'hui la plus répandue de toutes les langues vivantes.

Si l'étude approfondie de cette langue est indispensable pour en apprécier toutes les beautés ; son étude raisonnée ne l'est pas moins aux personnes qui se destinent au commerce, à l'industrie ; ou que leur vocation appelle à remplir des fonctions publiques. Ceux même que leurs goûts portent aux paisibles travaux de l'agriculture ou à l'exercice des arts mécaniques, ont aussi intérêt à bien connaître la langue française ; car il n'est pas un seul des objets formant le vaste domaine des connaissances humaines, sur le quel il n'ait été publié dans cette langue des ouvrages dont l'utilité et le mérite littéraire ne sont nullement contestés.

L'Entraînement naturel de l'esprit humain vers des améliorations, des changemens, des modifications, ayant rendu incomplètes plusieurs Grammaires, excellentes d'ailleurs lorsqu'elles parurent, nous avons pensé qu'il pourrait être utile d'en publier une qui fût en parfaite harmonie avec les règles que nous voulons mettre en pratique dans l'enseignement de la langue française.

Nous n'avons pas eu la présomption de faire une Grammaire, d'établir de nouveaux principes, ni de vouloir confirmer de notre autorité ceux qui ont été posés par les Grands Maîtres.— Nous nous sommes renfermés dans un rôle plus modeste, plus conforme à nos faibles talens. Nous avons cherché à réunir autant que possible dans un seul corps d'ouvrage tous les élémens nouveaux reconnus par les plus sçavans Grammairiens de France et par l'Académie de Paris.

C'est à vous, jeunes Canadiens des deux sexes et de toute origine, que nous faisons hommage de ce premier fruit de nos travaux dans votre pays. En vous le dédiant, nous cherchons à acquitter la dette de reconnaissance que l'accueil bienveillant de vos pères nous a imposé.

Puisse notre ouvrage concourir pour quelque chose à l'accomplissement des vues grandes et patriotiques de la Législature concernant l'éducation, ce premier besoin des peuples qui sentent leur dignité. Puisse-t-il, en facilitant le développement des idées généreuses dont vos jeunes cœurs sont remplis, contribuer à faire de vous des Citoyens vertueux, éclairés, capables d'apprécier les bienfaits d'une sage liberté, et de justifier ainsi les espérances de la Patrie.

**N. LEMOULT,
L. POTEL.**

NOUVEAU
COURS COMPLET
DE
GRAMMAIRE FRANÇAISE.

GÉNÉRALITÉS.

- 1.—LA GRAMMAIRE est l'exposé des règles qu'on doit suivre pour parler et écrire correctement.
- 2.—Ces règles, établies par l'usage, servent à donner la connaissance raisonnée des parties qui composent le langage.
- 3.—PARLER, c'est exprimer des idées au moyen de *sons articulés*.
- 4.—On appelle MOT, un *son articulé* ou plusieurs *sons articulés*, et réunis, exprimant une idée.
- 5.—On appelle PHRASE, une réunion de plusieurs *mots*, qui expriment une *pensée* et forment un sens complet.
- 6.—ÉCRIRE, c'est représenter ou peindre la parole par des caractères qu'on nomme *lettres*.
- 7.—Il y a deux sortes de *lettres*, les *voyelles* et les *consonnes*.
- 8.—Les *voyelles* sont : *a e i o u* et *y*.
On les appelle *voyelles* parce qu'elles représentent les sons de la voix sans le secours d'autres lettres. *L'y* ne diffère pas de *i* ; cependant il s'emploie souvent pour deux *i*.
- 9.—Les *voyelles a e i o u* ne représentent pas tous les sons de la langue française.

10.—Ces *voyelles* ne sont qu'au nombre de *cinq*, et le nombre des sons de la langue française peut être porté à *quatorze*, savoir : *a é è e i o u eu ou an in on un oi*.

11.—On pourrait ajouter les *voyelles* longues, comme : *â* dans *pâte* ; *ê* dans *baptême* ; *î* dans *gîte* ; *ô* dans *apôtre* ; *éü* dans *jeûne*, &c.

12.—Les *consonnes* sont : *b c d f g h j k l m n p q r s t v r z*.

Le mot *consonne* signifie qui sonne avec, ou qui accompagne le son : *Ch, gn, gu, qu*, n'étant que des articulations simples, sont également placées au nombre des *consonnes*.

13.—On ne peut articuler les *consonnes* que lorsqu'elles sont accompagnées de *voyelles*.

14.—On appelle SYLLABE une ou plusieurs lettres réunies que l'on prononce d'une seule émission de voix. Ex : C'est Dieu qui a fait tout ce qui est.— Chacun de ces mots est d'une seule *syllabe*.

15.—Une *syllabe* peut être composée d'une ou de plusieurs lettres. Une lettre formant à elle seule une syllabe, est toujours une *voyelle*.

EXEMPLES DE SYLLABES D'UNE SEULE LETTRE :

Dieu a l'œil en tous lieux ; le vin d'*Aï* ; la nymphe *Io*.

a, a-î, i-o, forment autant de *syllabes* qu'il y a de lettres.

EXEMPLES DE SYLLABES DE PLUSIEURS LETTRES :

Ne vois que les gens de bien.

16.—Un mot peut être composé d'une ou de plusieurs *syllabes*.

EXEMPLES DE MOTS COMPOSÉS D'UNE SEULE SYLLABE :

Chat, rat, bras, cou, bon, bond, grand.

EXEMPLES DE MOTS COMPOSÉS DE PLUSIEURS SYLLABES :

Bon-té, cha-ri-té, pau-vre-té, fé-li-ci-té,
o-bé-is-san-ce.

17.—On appelle *DIPHONGOUE* la réunion, dans une *seule syllabe*, de deux sons qu'on prononce sans les séparer; Ex: Dieu, rien, pied, pion, biais, soin, oui, bruit, mien. Ces mots sont d'une *seule syllabe*; car on ne doit pas prononcer Di eu, ri-en, pi-ed, pi-on, ou-i, mi-en, &c.

18.—Le mot *diphongue* signifie *double son*.

19.—Mais quand deux *voyelles* qui se suivent dans le *même mot* ne font pas *diphongue* et doivent être prononcées séparément, on place sur la seconde un double point, (..) que l'on nomme *TREMA*.—Ainsi, prononcez *Sa-ll*, *ha-ïr*; et non pas *sôle*, *hère*.

PARTIES DU DISCOURS.

1.—On distingue dans le langage plusieurs espèces de mots dont on a fait dix classes, appelées *PARTIES DU DISCOURS*. On les a nommées: 1°. *Nom Substantif*; 2°. *Nom Adjectif*; 3°. *Article*; 4°. *Pronom*; 5°. *Verbe*; 6°. *Participe*; 7°. *Préposition*; 8°. *Adverbe*; 9°. *Conjonction*; 10°. *Interjection*.

2.—On appelle *NOMS SUBSTANTIFS*, ou simplement *substantifs*, les mots qui servent à désigner les

êtres et les choses qui existent, ou sont supposés exister. Ex: *Arbre, pierre, cheval, oiseau, homme, soldat.*—*Faune, Sylvain, Jupiter, Cybèle, Fée, Génie, &c.*

3.—On appelle aussi *substantifs* les noms qui servent à désigner les qualités, les manière d'être ou d'agir, considérées indépendamment des personnes ou des choses dans les quelles elles se trouvent. Ils ont reçu le nom de *substantifs abstraits* ou *métaphysiques*.

Ex: *La grandeur, le courage, la force, la faiblesse, la vertu, la justice, la bonté, la droiture, la vérité, &c.*

4.—On appelle NOMS ADJECTIFS, ou simplement *adjectifs*, les mots qu'on joint aux *substantifs* pour marquer la qualité des êtres ou des choses que ces *substantifs* désignent.

Ex: *Grand, courageux, faible, fort.* Un soldat *courageux*, un *faible* enfant, un *grand* arbre, un *beau* cheval, écolier *docile*, élève *laborieux*, sœur *complaisante*, &c.

5.—L'ARTICLE est un mot qui se place ordinairement devant les noms *substantifs* pour marquer l'étendue de leur signification. Il sert aussi à faire distinguer le genre ainsi que le nombre de ces noms. *Le, la, les; de, du, de la, des; un, une, &c.*, sont des *articles*.

6.—Le PRONOM est un mot qui se met ordinairement à la place d'un nom *substantif*; il en a la signification et sert à en éviter la répétition.

Je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles, &c., sont des *pronoms*.

7.—Le VERBE est un mot par lequel on affirme l'existence, l'état ou l'action des personnes et des choses.

Ex: Je travaille, tu ris, il écrit, nous jouons, vous écoutez, ils obéiront.

8.—On peut mettre devant les verbes, (excepté à l'infinitif et à quelques personnes de l'impératif,) un des pronoms je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles.

Ex: Je chante, tu chantes, il ou elle chante; nous chantons, vous chantez, ils ou elles chantent.

9.—Le PARTICIPE est un mot qui participe de la nature du verbe et de celle de l'adjectif. Comme le verbe dont il est formé, il exprime l'état ou l'action: comme l'adjectif, il peut marquer la qualité des êtres ou des choses.

Ex: Des verbes aimer, respecter, on forme les participes aimant, aimé, respectant, respecté: un homme aimant, un père respecté.

10.—La PRÉPOSITION est un mot qui exprime les rapports que deux parties d'une phrase ont entre elles.

Ex: Le frère de Jean ira dans huit jours avec les enfans à la campagne pour sa santé.

De, dans, avec, à, pour, sont des prépositions.

11.—L'ADVERBE est un mot qu'on joint aux adjectifs, et plus souvent aux verbes, pour augmenter, diminuer ou modifier l'étendue de leur signification.

Ex: Un enfant bien studieux, très studieux, peu studieux.

Il travaille bien, il travaille peu, il travaille assidûment. Ces mots bien, très, peu, assidûment, et tous les autres mots semblables sont des adverbes.

12.—La CONJONCTION sert à unir les phrases ou les parties de phrases entre elles. Et, mais, car, si, &c., sont des conjonctions.

13.—L'INTERJECTION est un mot qui sert à peindre d'un seul trait les affections subites de l'âme. Ce n'est pour ainsi dire qu'un cri que nous arrachent nos sensations telles que la joie, la douleur, la crainte,

l'étonnement, &c. Ex: Ah! oh! ch! aye! hélas! bon! fi donc! &c.

14.—Les dix parties du discours sont **VARIABLES** ou **INVARIABLES**. On appelle *variables* celles qui peuvent recevoir divers changemens dans leurs terminaisons. Ce sont: le nom *Substantif*, le nom *Adjectif*, l'*Article*, le *Pronom*, le *Verbe* et le *Participe*.

15.—On appelle *invariables* celles qui ne peuvent recevoir aucun changement. Ce sont: la *Préposition*, l'*Adverbe*, la *Conjonction* et l'*Interjection*.

DU SUBSTANTIF.

1.—Il y a deux sortes de noms *Substantifs*: les noms *substantifs PROPRES*, et les noms *substantifs COMMUNS*.

NOMS SUBSTANTIFS PROPRES.

2.—Le nom qui ne convient qu'à une seule personne, à un seul lieu ou à un seul objet, est un *substantif propre*. Ex: *Napoléon, Georges, César, Paris, Londres, Montréal; la Seine, la Tamise, le St. Laurent.*

NOMS SUBSTANTIFS COMMUNS.

3.—Les noms qui conviennent à tous les êtres d'une même espèce, sont des noms *substantifs communs*. Ex: *Arbre, cheval, homme, maison, ville, jambe, bras, &c.*

DU SINGULIER ET DU PLURIEL, OU DU NOMBRE DANS LES NOMS.

4.—Lorsque par un nom on désigne une seule

personné ou unè *seule* chose; ce nom est au *nombre singulier*. Ex: L'*Homme*; la *fleur*, la *rose*.

5.—Lorsqu'on parle de *plusieurs* personnes ou de *plusieurs* choses, le nom est au *nombre pluriel*.—
Ex: Les *hommes*, les *fleurs*, les *roses*.

DU GENRE DANS LES NOMS SUBSTANTIFS.

6.—L'espèce humaine est partagée en deux classes; les hommes et les femmes.

7.—La même division a lieu pour les animaux; ils sont mâles ou femelles.

8.—Les noms qui les désignent se sont donc trouvés naturellement partagés en deux GENRES: le genre MASCULIN et le genre FÉMININ.

9.—Dans le genre *masculin* sont compris les hommes et les animaux mâles.

10.—Et dans le genre *fémnin*, les femmes et les animaux femelles.

11.—On a donné quelquefois des noms différens aux mâles et aux femelles, quand on a jugé utile de les distinguer. Ex: *Bétier*, *brebis*; *bœuf*, *vache*; *taureau*, *génisse*; *coq*, *poule*; &c.

12.—Quand cette distinction a paru moins utile, on a marqué la différence des genres par la terminaison. Ex: *Lion*, *lionne*; *tigre*, *tigresse*; *chien*, *chienne*; *chat*, *chatte*, &c.

13.—Quand il a semblé entièrement inutile d'établir cette distinction, le même mot a servi pour désigner le mâle et la femelle. Comme le *moineau*, la *bécasse*, le *corbeau*, le *rat*, l'*éléphant*, &c.

14.—Tous les autres noms *substantifs* sont ou masculins ou féminins, quoiqu'ils ne désignent ni mâles ni femelles; c'est l'usage qui a établi ces différences. Ex: Un *fauteuil*, une *table*, un *bureau*, une *chaise*, le *jeu*, la *récréation*, &c.

15.—D'après la nouvelle appellation, les noms de toutes les *lettres* sont du genre *masculin* lorsqu'ils sont employés comme *substantifs*. On doit donc dire : un *a*, un *h*, un *m*, un *s*, &c.

NOMS QUI SONT DES DEUX GENRES.

16.—Il y a plusieurs noms substantifs, tels que *amour*, *délice*, *orgue*, qui sont des deux genres.— On dit au singulier : un *ardent amour*, un *grand délice*, un *bon orgue* ; et au pluriel : *laides amours*, *ses plus chères délices*, *de bonnes orgues*.

17.—Le substantif *orge* est ordinairement *féminin*. *L'orge* est *haute* ; voilà de *belles orges*.— Mais *orge mondé* et *orge perlé* sont *masculins*.

18.—Le nom substantif *gens* s'emploie tantôt avec le masculin, tantôt avec le féminin, tantôt avec les deux genres à la fois.

19.—Après le nom substantif *gens*, l'*adjectif* qui s'y rapporte se met toujours au *masculin*. Ex : Ces *gens* sont bien *malheureux* ; les *gens* qui ne travaillent pas sont rarement *heureux*.

20.—L'*adjectif* qui précède le mot *gens* se met au *féminin* s'il n'est pas terminé au *masculin* par un *e* muet. Ex : Les *adjectif bon, vieux, petit, heureux*, ne sont pas terminés par un *e* muet ; on les mettra donc au *féminin*, et on dira : Les *bonnes gens*, les *vieilles gens*, les *petites gens*, les *heureuses gens*.

21.—Mais le substantif *gens* s'emploie avec le *masculin* toutes les fois que l'*adjectif* qui le précède est des deux genres, c'est-à-dire qu'il se termine par un *e* muet. Ex : *Brave, honnête, jeune*, sont des *adjectifs* des deux genres terminés par un *e* muet ; on dira donc avec le *masculin* ; *tous les braves gens*, *tous les honnêtes gens*, *tous les jeunes gens*.

22.—Quoique l'adjectif *tout* ne soit pas terminé par un *e* muet, on le met au *masculin* s'il n'est pas séparé de son substantif *gens* par un autre adjectif. Ex : *Tous ces gens sont heureux ; tous les gens de bien vivent honorés.*

23.—Le substantif *gens* s'emploie avec les *deux genres* quand il est à la fois précédé d'un adjectif qui ne se termine pas par un *e* muet, et suivi d'un autre adjectif, d'un pronom ou d'un participe.— Ex : *Les vieilles gens sont prudens ; l'homme sage ne se familiarise jamais avec les sottes gens, parce qu'ils en abusent ; ce sont les plus sottes gens que j'aie jamais vus.*

24.—Il y a encore des substantifs qui sont des *deux genres*, mais avec des significations différentes. Ex : *Un aune, arbre ; une aune, mesure. Un cartouche, ornement de sculpture ; une cartouche, charge d'arme à feu. Le carpe, partie du poignet ; la carpe, poisson, &c.*

NOMS SUBSTANTIFS QUI SONT DES DEUX GENRES,

MAIS AVEC DES SIGNIFICATIONS DIFFÉRENTES.

MASCULINS.	FÉMININS.
Un <i>Aigle</i> , oiseau,	Une <i>Aigle</i> , enseigne ; les ai- [gles romaines.
Un <i>Aune</i> , arbre,	Une <i>Aune</i> , terme de mesure ; [une aune de toile.
Un <i>Capre</i> , vaisseau armé en [course,	Une <i>Capre</i> , fruit du caprier ; [sauce aux capres.
Le <i>Carpe</i> , partie du poignet,	Une <i>Carpe</i> , poisson d'eau [douce.
Un <i>Cartouche</i> , ornement de [sculpture,	Une <i>Cartouche</i> , charge d'une [arme à feu.
Un <i>Coche</i> , voiture d'eau,	Une <i>Coche</i> , entaille faite dans [le bois ; <i>truse.</i>
Un <i>Couple</i> , union de deux choses qui se conviennent ; [Un couple d'amis,	Une <i>Couple</i> , une couple d'œufs.

Masculins.

Féminins.

Un <i>Crêpe</i> , étoffe claire ; signe [de deuil,	Une <i>Crêpe</i> , pâte frite et fort [mince.
Un <i>Enseigne</i> , l'officier porte- [enseigne,	Une <i>Enseigne</i> , tableau qu'on met devant une boutique, un [magasin.
Un <i>Exemple</i> , ce qui doit être [imité,	Une <i>Exemple</i> , écriture qui sert [de modèle.
Un <i>Foudre</i> , grand tonneau ; foudre de guerre ; grand [guerrier,	La <i>Foudre</i> , le tonnerre.
Un <i>Garde</i> , homme qui garde ; [garde-royal,	Une <i>Garde</i> , troupe qui veille ; [garde-malade.
Un <i>Greffe</i> , lieu où se gardent [les registres d'un tribunal,	Une <i>Greffe</i> , branche entée sur [un arbre.
Un <i>Guide</i> , conducteur,	Une <i>Guide</i> , rênes qui servent à conduire les chevaux. Ce mot est plus usité au plu- [riel.
<i>Livre</i> , ouvrage ou partie d'ou- [vrage imprimé,	Une <i>Livre</i> , valeur monétaire, poids. Dix <i>livres</i> sterling ; [cent <i>livres</i> de sucre.
Un <i>Loutre</i> , chapeau fait de poil [de loutre,	Une <i>Loutre</i> , animal amphibie.
Un <i>Manche</i> , poignée d'un in- [strument, d'un outil,	Une <i>Manche</i> , la manche d'un [habit, d'une robe.
Un <i>Manœuvre</i> , ouvrier qui tra- [vaille à la journée.	Une <i>Manœuvre</i> , exercice ; com- mander la manœuvre ; terme [de marine, cordage.
Un <i>Mémoire</i> , écrit pour de- mander quelque chose, pour en conserver le <i>souvenir</i> , pour y faire penser ; <i>Mémoire</i> au Roi ; Compte ; <i>Mémoire</i> [de boulanger,	La <i>Mémoire</i> , faculté de se re- souvenir. Alfred exerce peu sa <i>mémoire</i> ; Odilon exerce [beaucoup la sienne.
Un <i>Mode</i> , terme de grammaire, [de musique,	Une <i>Mode</i> , suivre la mode, la [façon, la manière.
Un <i>Môle</i> , jetée de pierres à [l'entrée d'un port,	Une <i>Môle</i> , masse de chair in- [forme.
Un <i>Moule</i> , matière creusée pour donner une forme à la [cire, aux métaux, &c.	Une <i>Moule</i> , coquillage de mer [et d'eau douce.

*Masculins.**Féminins.*

Un <i>Moufle</i> , assemblage de poulies par lequel on multiplie [la force mouvante,	Une <i>Moufle</i> , gros gant de laine ou de peau où il n'y a que le [pouce de séparé.
Un <i>Mousse</i> , jeune matelot,	La <i>Mousse</i> , écume, plante,
<i>Œuvre</i> , recueil d'estampes ou de musique ; le grand œuvre, [la pierre philosophale,	Une <i>Œuvre</i> , action, une œuvre de charité ; en parlant d'ouvrages d'esprit, il est toujours au pluriel : les œuvres [de <i>Fénélon</i> , de <i>Lord Byron</i> .
Un <i>Office</i> , charge, emploi : l'office divin. Au pluriel, signifie services. Grâce à ses bons offices, j'obtins une pension. Le St. <i>Office</i> ; tribunal de [l'Inquisition.	Une <i>Office</i> , lieu où l'on serre la vaisselle et les comestibles.
Un <i>Page</i> , jeune homme au service d'un prince. Il est page [du roi,	Une <i>Page</i> , le côté d'un feuillet.
Un <i>Pendule</i> , balancier d'horloge,	Une <i>Pendule</i> , sorte d'horloge.
Un <i>Période</i> , dernier degré ; le dernier période de la vie : les sciences sont à leur plus haut [période.	Une <i>Période</i> , révolution, espace de temps, phrase de plusieurs périodes. Une période arrondie.
Un <i>Plane</i> , arbre ; platane, plataniér	Une <i>Plane</i> , outil tranchant à [deux manches.
Un <i>Poêle</i> , espèce de fourneau pour échauffer un appartement ; la pièce où il se trouve : [Poêle portatif.	Une <i>Poêle</i> , ustensile de cuisine pour faire les fritures. On écrit aussi poile.
Un <i>Poste</i> , emploi, place, lieu ; Poste de cavalerie, d'infanterie, de marchands.	Une <i>Poste</i> , la poste aux lettres, aux chevaux ; courir la [poste.
Le <i>Pourpre</i> , couleur rouge.	La <i>Pourpre</i> , étoffe teinte en [pourpre ; la pourpre romaine.
Le <i>Relâche</i> , cessation de travail, de peine.	La <i>Relâche</i> , lieu où les vaisseaux abordent pour reposer les équipages, faire de l'eau, [des vivres.
Un <i>Remise</i> , carrosse de louage,	Une <i>Remise</i> , délai, diminution ; [lieu où l'on met les voitures.

Masculins.

Féminins.

Un <i>Satyre</i> , demi-dieu chez les [païens,	Une <i>Satyre</i> , critique, raillerie, ouvrage mordant qui censure [les mœurs.
Un <i>Sauve-garde</i> , soldat qui préserve une maison du pil- [lage,	Une <i>Sauve-garde</i> , protection, [lettre qui préserve.
Un <i>Somme</i> , sommeil, faire un <i>somme</i> , dormir. J'ai fait un [bon <i>somme</i> ,	Une <i>Somme</i> , fardeau; bête de <i>somme</i> ; quantité d'argent; il a gagné de fortes <i>sommes</i> . La <i>Somme</i> , rivière de Picar- [die.
Un <i>Souris</i> , ou <i>Sourire</i> ; rien n'était plus gracieux que le [<i>souris</i> de Napoléon,	Une <i>Souris</i> , petit quadrupède; [le chat guette la <i>souris</i> .
Un <i>Tour</i> , faire un <i>tour</i> d'a- dresse, de force, de prome- nade; filer au <i>tour</i> , <i>tour</i> de [tourneur, <i>tour</i> de lit, &c.	Une <i>Tour</i> , bâtiment élevé dont les murs sont ordinairement très épais, et servant à la dé- fense des places fortes; pièce [du jeu d'échecs.
Un <i>Triomphe</i> , honneur, vic- toire; les honneurs du tri- [omphe,	La <i>Triomphe</i> , jeu de cartes.
Un <i>Trompette</i> , cavalier, musi- cien qui sonne de la trom- [pette,	Une <i>Trompette</i> , instrument à [vent.
Le <i>Vague</i> , le <i>vague</i> de l'air, tomber dans le <i>vague</i> , parler [sans suite, sans précision,	Une <i>Vague</i> , flot; les <i>vagues</i> furieuses ont brisé mon na- [vire.
Un <i>Vase</i> , vaisseau propre à [contenir des liquides,	La <i>Vase</i> , limon déposé par les [eaux; <i>bourbe</i> .
Un <i>Voile</i> , ce qui sert à voiler, à couvrir, <i>voile</i> de Religieuse, [de Dame,	Une <i>Voile</i> , toile qui étant enflée par le vent fait marcher un vaisseau, une embarcation, [un moulin à vent.

Une *chose*, *chose* plaisante; mais avec *quelque chose*
ou met quelquefois le masculin; nous disons:
Ai-je fait *quelque chose* qui mérite d'être loué? il
a *quelque chose* de plaisant. Cependant nous
disons aussi: *quelque bonne chose*.

MOTS COMPOSÉS.

- 1.—Lorsqu'un nom est composé de plusieurs mots réunis en un seul, sans séparation ni tiret, on forme le *pluriel* d'après la règle générale.

EXEMPLES :

Un entrelacement,.....des entrelacements.
 Une entrevue,.....des entrevues.
 Un piédestal,.....des piédestals.

- 2.—Lorsqu'un nom est composé de deux *substantifs*, ils reçoivent l'un et l'autre la marque du *pluriel*, s'il n'y a aucun mot sous-entendu.

EXEMPLES :

Un chef-lieu,.....des chefs-lieux.
 Un chou-fleur,.....des choux-fleurs.
 Une fourmi-lion,.....des fourmis-lions.

- 3.—Lorsqu'un *substantif* et un *adjectif* entrent dans la formation d'un mot composé, ils reçoivent l'un et l'autre la marque du *pluriel*, s'il n'y a rien de sous-entendu.

EXEMPLES :

Une aigle marine,.....des aigles-marines.
 Un arc-boutant,.....des arcs-boutans.
 Un bout-rimé,.....des bouts-rimés.
 Un chat-huant,.....des chats-huans.
 Un cordon-bleu,.....des cordons-bleus.
 Un loup-cervier,.....des loups-cerviers.

EXCEPTION :—Cheval-léger fait au *pluriel* : chevaux-légers. Le *substantif* ne reçoit pas la marque du *pluriel*.

- 4.—Lorsqu'un *adjectif* précède un *substantif* dans la formation d'un mot composé, ils reçoivent l'un et l'autre la marque du *pluriel*.

EXEMPLES :

Un bas-fond,.....	des bas-fonds.
Un bas-relief,.....	des bas-reliefs.
Une basse-cour,.....	des basses-cours.
Un beau-père,.....	des beaux-pères.
Une claire-voie,.....	des claires-voies.
Une courte-pointe,.....	des courtes-pointes.
Une folle-enchère,.....	des folles-enchères.

- 5.—Si deux *adjectifs* entrent seuls dans la composition d'un mot, ils reçoivent l'un et l'autre les signes du *pluriel*.

EXEMPLES :

La douce-amère,.....	des douces-amères.
La toute-bonne,.....	des toutes-bonnes.

- 6.—Dans les noms composés d'une *préposition*, et d'un *substantif* ou d'un *adjectif*, le *substantif* ou l'*adjectif* reçoit le signe du *pluriel*.

EXEMPLES :

Une avant-cour,.....	des avant-cours.
Un avant-coureur,.....	des avant-coureurs.
Une arrière-saison,.....	des arrière-saisons.
Un arrière-fief,.....	des arrière-fiefs.
Un contre-poison,.....	des contre-poisons.
Une contre-marche,.....	des contre-marches.
Un entre-sol,.....	des entre-sols.
Un entre-côte,.....	des entre-côtes.
Un hauts-contre,.....	des hauts-contre.
Une basse-taille,.....	des basses-tailles.

- 7.—Dans les noms composés de deux *substantifs* unis par une *préposition* exprimée ou sous-entendue, le premier des deux *substantifs* reçoit seul le signe du *pluriel*.

EXEMPLES :

Un arc-en-ciel,	des arcs-en-ciel.	
Un chef-d'œuvre,	des chefs-d'œuvre.	
Un bain-Marie,	des bains-Marie.	(Bain de Marie.)
La fête-Dieu,	des fêtes-Dieu.	(La fête de Dieu.)
Un garde-marine,	des gardes-marine.	(Garde de la marine.)

EXCEPTIONS :

Un coq-à-l'âne,	des coq-à-l'âne.	(Passer du coq à l'âne.)
Un tête-à-tête,	des tête-à-tête.	(Entretien en tête-à-tête.)
Un pied-à-terre,	des pied-à-terre.	(Logement où l'on met le pied à terre.)

8.—Les *noms propres*, quoique composés de *substantifs* et d'*adjectifs*, ne reçoivent pas le signe du *pluriel*.

EXEMPLES :

Le bon-Henri,	des bon-Henri.	(La plante du bon Henri.)
Une dame-Jeanne,	des dame-Jeanne.	(Bouteille de la dame Jeanne.)
Un messire-Jean,	des messire-Jean.	(Palres de messire Jean.)
Un pont-neuf,	des pont-neuf.	Chanson qu'on chante sur le pont-neuf.)
Un rose-croix,	des rose-croix.	(Chevalier distingué par une rose et un croix.)

9.—Dans certains noms composés d'un *nom de nombre* et d'un *substantif*, le *substantif seul* reçoit la marque du *pluriel*.

EXEMPLES :

- Une mille-feuille, . . . des mille-feuilles. (Terme de botanique.)
 Un demi-dieu, . . . des demi-dieux. (Terme de mythologie.)
 Un semi-ton, . . . des semi-tons. (Terme de musique.)

10.—Les mots composés d'un *verbe* et d'un *substantif*, ou de *deux verbes*, ou d'un *verbe* et d'un *adverbe*, ne reçoivent pas la marque du *pluriel*.

EXEMPLES :

- Un abat-jour, . . . des abat-jour. (Charpente qui diminue l'éclat du jour.)
 Un boute-feu, . . . des boute-feu. (Celui qui met le feu, la discorde.)
 Un tire-balle, . . . des tire-balle. (Instrument pour retirer la balle d'un canon de fusil ou de pistolet.)
 Un laissez-passer, . . des laissez-passer.
 Un oui-dire, . . . des oui-dire.
 Un passe-partout, . . des passe-partout.
 Un réveille-matin, . . des réveille-matin.

11.—Les noms composés de mots *invariables* ne reçoivent jamais la marque du *pluriel*.

EXEMPLES :

Après-demain, après-midi, avant hier.

12.—Les noms composés qu'on emprunte des *langues étrangères* ne reçoivent jamais le signe du *pluriel*.

EXEMPLES :

- Un auto-da-fé, . . . des auto-da-fé. (Jugement de l'Inquisition.)
 Un mezzo-terme, . . des mezzo-terme. (Terme moyen.)
 Un te-deum, . . . des te-deum. (Cantique d'actions de grâces.)

OBSERVATIONS.—Il n'existe aucune règle fixe sur la manière de former le pluriel des mots composés. Nous avons cru, avec quelques auteurs, devoir admettre les plus fondées en raison et en principe.

L's ne se prononce pas dans les mots composés.

DE L'ADJECTIF.

- 1.—On appelle NOMS ADJECTIFS, ou simplement *adjectifs*, les mots qu'on joint aux *substantifs* pour marquer la qualité des êtres ou des choses que ces *substantifs* désignent.
- 2.—Les *noms adjectifs* n'ont point de genre par eux-mêmes ; mais on leur donne communément une terminaison particulière, lorsqu'ils sont joints à des noms substantifs *féminins*.

RÈGLE GÉNÉRALE.

- 3.—Les *noms adjectifs* qui finissent en *e* muet, se terminent au féminin comme au masculin. Ex : Homme *célèbre*, femme *célèbre* ; homme *aimable*, femme *aimable* ; banc *large*, table *large*.
- 4.—Quand les *adjectifs* ne sont pas terminés par un *e* muet, on forme *ordinairement* le féminin en ajoutant cette lettre. Ex : Homme *petit*, femme *petite* ; cheval *blond*, jument *blonde* ; temple *fréquenté*, école *fréquentée* ; raisonnement *suivi*, discussion *suivie*.
- 5.—Dans les *adjectifs* suivans, le féminin se forme d'après la règle générale : *Ras*, *rase* ; *discret*, *discrète* ; *secret*, *secrète* ; *devot*, *dévote* ; *idiot*, *idiote* ; *mauvais*, *mauvaise* ; *niais*, *niaise*.

RÈGLE PARTICULIÈRE

- 6.— Dans la plupart des *adjectifs* terminés en *el, cil, ol, ul, an, ien, on, ais, os, et, ot*, on double au féminin la dernière consonne, et on fait suivre d'un *e* muet la consonne doublée. Ex : Coup *mortel*, maladie *mortelle* ; visage *vermeil*, fleur *vermeille* ; bon fruit, bonne orange ; mur *épais*, forêt *épaisse* ; nul appui, nulle espérance ; habit *net*, place *nette* ; sot discours, *sotte* conduite. Le corps de l'homme est *mortel*, son âme est *immortelle*. Homme *chrétien*, femme *chrétienne* ; garçon *gros* et *gras*, fille *grosse* et *grasse*.
- 7.— On peut rapporter à la même règle le féminin des mots *vieux* ou *vieil* ; *fou* ou *fol* ; *mou* ou *mol* ; *nouveau* ou *nouvel* ; *beau* ou *bel*.

Mon *vieux* ami. Un homme *fol*. Du vin *nouveau*. Un lit *mou*. La
 Mon *vieil* ami. Un *fol* amour. Le *nouvel* an. [molle oisiveté. *Beau*
 Ma *vieille* amie. Un *tête folle*. Une mode *nouvelle*. [jour ; *bel* ar-
 [bre, *belle* tête.

- 8.— Les *adjectifs* *frais, fraîche ; tiers, tierce ; bénin, bénigne ; malin, maligne*, sont irréguliers.
- 9.— Dans les *adjectifs* terminés en *c*, on change au féminin *c* en *che*. Ex : *Blanc, blanche ; franc, franche, sec, sèche*.
- 10.— EXCEPTIONS : *Public* fait *publique ; turc, turque ; caduc, caduque ; grec, grecque*.
- 11.— Dans les *adjectifs* terminés par *f*, on change au féminin *f* en *ve*. Ex : *Bref, brève ; naïf, naïve ; vif, vive*.
- 12.— Dans les *adjectifs* terminés par *x*, on change au féminin *x* en *se*. Ex : *Heureux, heureuse ; jaloux, jalouse ; généreux, généreuse*.
- 13.— EXCEPTIONS : *Doux* fait *douce ; roux, rousse ; faux, fausse*.

- 14.—Dans un grand nombre d'*adjectifs* et de *substantifs* terminés en *eur*, le féminin se forme en changeant *eur* en *euse*. Ex : *Chanteur, chanteuse ; vendeur, vendeuse ; menteur, menteuse ; trompeur, trompeuse, &c.*
- 15.—D'*enchanteur* on fait *enchanteresse* ; de *vengeur vengeresse* ; de *pêcheur*, (qui commet des fautes,) on fait *pêcheresse*. *Pêcheur*, (qui prend du poisson,) n'a pas de féminin.
- 16.—Un grand nombre d'*adjectifs* et de *substantifs* terminés en *teur*, font au féminin *trice*. Ex : *Acteur, actrice ; lecteur, lectrice ; tuteur, tutrice ; bienfaiteur, bienfaitrice ; dissipateur, dissipatrice. Ambassadeur, fait ambassadrice ; Empereur fait Impératrice.*
- 17.—Il y a aussi beaucoup de noms terminés en *teur* qui n'ont point de féminin ; comme : *Auteur, amateur, traducteur, orateur, compositeur, &c.*
- 18.—OBSERVATION.—Les *adjectifs* suivans, quoique terminés en *eur* forment leur féminin d'après la règle générale, c. à. d. en ajoutant un *e* muet. *Antérieur, citérieur, intérieur, supérieur, postérieur, majeur, mineur, meilleur, &c.*

MANIÈRE DE FORMER LE PLURIEL

DES SUBSTANTIFS ET DES ADJECTIFS.

- 1.—Les *adjectifs* ne peuvent pas désigner par *eur mêmes* un ou plusieurs objets ; mais on leur donne la marque du pluriel quand ils sont joints à des noms qui sont au pluriel.
- 2.—On forme *ordinairement* le pluriel en ajoutant un *s* à la terminaison du singulier. Ex : Un bon canif, de bons canifs ; une large table ; de larges tables.

- 3.—Dans les noms terminés au singulier par *au*, *eu*, *ou*, on met un *x* au pluriel. Ex : Un chapeau, des chapeaux *x* ; un tonneau, des tonneaux *x* ; un feu, des feux *x* ; un essieu, des essieux *x* ; un bijou, des bijoux *x*.
- 4.—EXCEPTIONS.—Les noms suivans, quoique terminés en *ou*, forment leur pluriel en ajoutant un *s* au lieu d'un *x*. *Clou, cou, matou, trou, licou, flou, hibou, bambou, coucou, écrou, fou, sou*. Il faut donc écrire au pluriel, des clous, des cous, des matous, des trous, &c. L'adjectif *bleu* s'écrit aussi au pluriel par un *s*. Un habit bleu, des habits bleus.
- 5.—Dans la plupart des noms terminés en *al* et *ail*, on forme le pluriel en changeant *al* et *ail* en *aux*. *Cheval, chevaux* ; émail, émaux ; bail, baux ; fanal, fanaux, &c.
- 6.—EXCEPTIONS.—Dans les noms suivans terminés en *al* et en *ail*, on forme le pluriel en ajoutant *s*, au lieu de changer ces terminaisons en *aux*.—*Bal, régat, carnaval, cal*, (durillon,) *aval*, (terme de commerce,) *attirail, camail, éventail, poitrail, gouvernail, mail*, (jeu,) *épouvantail, détail, sérail, bercail, portail*. Ainsi, l'on écrit au pluriel *bals, régats, avals, sérails*, &c.—*Travail*, (machine pour ferrer les chevaux,) fait au pluriel *travails*. *Bétail* n'a pas de pluriel : *Bestiaux* n'a pas de singulier.
- 7.—Les *adjectifs* suivans, *austral, boréal, fatal, filial, final, frugal, jovial, littéral, naval, pastoral, trivial, véral* n'ont point de pluriel au masculin.
- 8.—Le pluriel de *ciel*, (firmament,) est *cieux*. Celui de *œil*, (organe de la vision,) est *yeux*.

- 9.—Mais on dit : Un *ciel* de lit, des *ciels* de lit. Ce peintre fait bien les *ciels* : et en architecture, un *œil* de bœuf, (fenêtre ronde ou ovale,) des *œils* de bœuf.
- 10.—*Aieul*, grand-père, fait *aïvuls* en ajoutant seulement *s* pour former le pluriel.
- 11.—Mais en parlant des ancêtres, on dit *aïeux* ; et dans ce sens, ce mot n'a pas de singulier.
- 12.—Les noms terminés en *s*, *x*, *z*, font au pluriel comme au singulier. Un *bois*, des *bois* ; un *lis*, des *lis* ; une *croix*, des *croix* ; un *choix*, des *choix* ; un *nez*, des *nez* ; un *rez-de-chaussée*, des *rez-de-chaussée*.
- 13.—Dans la plupart des mots empruntés des langues étrangères, on ne met point d'*s* au pluriel : des *concerto*, des *alibi*, des *zéro*, des *alinéa*, des *déficit*, des *pater*, des *ave*, des *duo*, des *trio*, des *in-quarto*, des *in-folio*, des *duplicata*, des *errata*, des *exécut*, des *imbroglio*, des *impromptu*, des *fortepiano*, des *quiproquo*, des *lazzi*, des *ex-voto*, des *te-deum*.
- 14.—On écrit également sans *s* un *in-douze*, des *in-douze* ; un *in-seize*, des *in-scize*, en parlant du format des livres.
- 15.—Dans les mots composés de *plusieurs syllabes*, qui sont terminés en *ant* ou *ent*, on remplace, au pluriel, le *t* par un *s*. Ex : *accent*, *accens* ; *accident*, *accidens* ; *élément*, *élémens* ; *enfant*, *enfans* ; *parent*, *parens* ; *prudent*, *prudens* ; *méchant*, *méchans*, &c.
- 16.—Quoique le mot *gent* soit d'une seule syllabe, on retranche au pluriel le *t* final et on le remplace par un *s*. Lafontaine parlant des rats, a dit : "La *gent* trote-menu s'en vient chercher sa perte." On dit au pluriel, sans *t*, le droit des *gens*, de bonnes *gens*.

- 17.—Le mot *tout* s'écrit aussi au *pluriel* en changeant *t* en *s*. Ex : *tout* homme, *tous* les hommes ; *tout* citoyen, *tous* les citoyens.
- 18.—Dans les *noms propres* on ne met pas le signe du *pluriel*, même lorsqu'ils sont précédés des articles *les, des, aux*. *Les deux Corneille, les deux Rousseau ; les œuvres des deux Racine*. Rendons grâce *aux Bossuet, aux Fénelon, aux Antonin*, pour tout le bien qu'ils ont fait aux hommes. Dans cette phrase, on parle individuellement de chacun des personnages dont les noms y sont cités.
- 19.—Mais si l'on se sert d'un *nom propre* pour désigner toutes les personnes qui ressemblent à celle qui a porté ce nom, le *nom propre* devient alors un vrai *nom commun*, et peut recevoir le signe du *pluriel*. Ex : Chaque siècle ne produit point des *Platons, des Socrates, des Mittons, des Voltaires*.

DEGRÉS DE SIGNIFICATION.

POSITIF ET COMPARATIF.

Nous avons vu que les *noms adjectifs* se joignent aux *noms substantifs* pour en marquer les *qualités*.

- 1.—Ils peuvent exprimer ces qualités avec différents *degrés de signification*.

EXEMPLES :

Grand, *aussi grand, plus grand, très grand*.
 Sage, *aussi sage, plus sage, très sage*.
 Juste, *aussi juste, plus juste, très juste*.

- 2.—Il y a trois *degrés de signification*, qu'on appelle aussi *degrés de comparaison* : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

DU POSITIF.

3.—L'*Adjectif* est au *positif* quand la qualité est annoncée d'une manière absolue, sans aucune idée de comparaison.

Ex : Un enfant *laborieux, docile, honnête*, se fait aimer de tout le monde. Les mots *laborieux, docile, honnête*, sont des *adjectifs* au *positif*.

DU COMPARATIF.

4.—L'*Adjectif* est au *comparatif* quand on compare deux objets ou leurs qualités, et que la qualité désignée par l'*adjectif* est énoncée avec une idée d'*égalité*, de *supériorité* ou d'*infériorité*.

5.—Le *comparatif d'égalité* s'exprime en mettant aussi avec l'*adjectif*, ou *autant que* entre deux *adjectifs*.

EXEMPLES :

L'histoire est *aussi* utile qu'agréable.

Socrate était *aussi* vaillant que sage.

Catinat était sage *autant* qu'intrépide.

6.—Le *comparatif de supériorité* s'exprime en mettant *plus* ou *mieux* devant l'*adjectif*.

EXEMPLES :

Le soleil est *plus* brillant que la lune.

Le savoir est *plus* estimable que la richesse.

C'est bien fait de prier, mais c'est *mieux* fait d'as-

[sister les pauvres.

Paris est *mieux* bâti que Rouen.

7.—Le *comparatif d'infériorité* s'exprime en mettant *moins* ou *ne si* devant l'*adjectif*.

EXEMPLES :

La mort est *moins* funeste que le déshonneur.

La fièvre est *moins* répandue cette année que l'an
[dernier.

La peste n'est pas *si* funeste à l'humanité que la
[gloire des conquérans.

DU SUPERLATIF.

8.—L'*Adjectif* est au *superlatif* quand il exprime la qualité portée au dernier degré de *plus* ou de *moins*.

9.—Il y a deux sortes de *superlatifs* : le *superlatif absolu* et le *superlatif relatif*.

10.—Le *superlatif absolu* exprime la qualité portée au dernier degré sans idée de *comparaison*. Il se forme en plaçant devant l'*adjectif* l'un des mots, *bien, fort, très, extrêmement, infiniment*.

EXEMPLES :

On est *bien* estimable quand on est savant et modeste.

Rome est une *fort* belle ville.

Votre fils est *très* laborieux.

Le froid est *extrêmement* rigoureux.

Dieu est *infiniment* bon et miséricordieux.

11.—Le *superlatif relatif* exprime la qualité portée au dernier degré, avec idée de *comparaison*. On le forme en mettant *le, la, les, du, dela, des, mon, ton, son, notre, votre, leur*, devant *plus, pire, moindre* et *moins*.

EXEMPLES :

Napoléon fut *le plus* grand des Capitaines.

Le vrai chrétien est *le moins* orgueilleux des hommes.

La fourmi n'est pas préteuse, c'est là *son moindre*
[défaut.

12.—On peut exprimer le *comparatif* de *petit* et de *mauvais* par des mots différens de ceux qu'on emploie au positif. Ainsi on dit fort bien, au *comparatif* :

Moindre au lieu de *plus petit*.

Pire, au lieu de *plus mauvais*.

13.—On peut dire également au *superlatif* :

Le moindre au lieu de *le plus petit*.

Le pire au lieu de *le plus mauvais*.

14.—Le *comparatif* de *bon* est toujours *meilleur*.—

On ne dit pas *plus bon*.

Le *superlatif relatif* de *bon* est toujours *le meilleur*.—On ne dit pas *le plus bon*.

DES QUALITÉS COMPARÉES ENTRE ELLES.

EXEMPLES :

Vous êtes *plus sage* que jamais.

C'est aujourd'hui que vous êtes *le plus modéré*.

On peut comparer une qualité avec d'autres qualités.

EXEMPLE :

Vous êtes *plus heureux* que *prudent*.

16.—Si l'on compare une qualité avec la même qualité dans des sujets différens, l'*article* qui entre dans la formation du *superlatif* se met au *genre* et au *nombre* du *substantif* au quel il se rapporte.

EXEMPLES :

Les arbres *les plus élevés* sont *les plus exposés* aux
[coups de la tempête.

Victorine est *la plus pieuse* des dames que je
[connais.

Lazarette est *la plus tendre* des sœurs.

17.—Mais si la qualité est comparée avec elle même dans le même sujet, l'article qui entre dans la formation du superlatif est *invariable*.

EXEMPLES :

C'est dans son négligé que Nanine est *le plus jolie*.

C'est quand elle voit le danger qu'elle est *le plus*
(*tranquille*).

C'est en bornant leurs désirs que les hommes peuvent
(se rendre *le plus heureux*).

18.—Mais si le *superlatif relatif* est au *féminin*, et qu'il se prononce autrement qu'au *masculin*, comme *le plus heureux*, *la plus heureuse*, il faut employer une autre tournure de phrase. Ainsi on ne doit pas dire :

C'est auprès de ses enfans que cette mère est *le plus heureuse*.

Cette façon de parler, quoique conforme aux règles grammaticales, choquerait l'oreille. On dirait donc :

Cette mère n'est jamais <i>plus heureuse</i>	} qu'auprès
ou	
Cette mère n'est jamais <i>si heureuse</i>	} de ses
	} enfans.

DES NOMS DE NOMBRE.

1.—Les *noms de nombre* servent à exprimer la quantité, l'ordre ou le rang. Ils sont *substantifs* ou *adjectifs*.

2.—On distingue plusieurs espèces de noms de nombre. Les *cardinaux*, les *ordinaux*, les *collectifs*, les *fractionnaires* et les *multiplicatifs*.

- 3.—On appelle *nombres cardinaux*, les noms qui expriment la quantité et servent à compter,— Comme: *Un, deux, trois, quatre, vingt, trente, quarante-un, cent, mille, &c.* Ce sont des *adjectifs*.
- 4.—On appelle *nombres ordinaux* les noms qui marquent le *rang* ou l'*ordre*. Tels sont: *Premier, première, second, seconde, quatrième, soixantième, centième, &c.* Ce sont aussi des *adjectifs*.
- 5.—Les noms de nombre *collectifs* expriment une quantité déterminée de choses ou de personnes réunies et formant une *collection*. Ex: Une *demi-douzaine*, une *dizaine*, une *soixantaine*, une *centaine*, un *millier*. Ce sont des *substantifs*.
- 6.—Les noms de nombre *fractionnaires* servent à exprimer les fractions ou les parties d'un tout, comme: Le *quart*, le *tiers*, la *moitié*, le *dixième*, le *centième*, &c. Ces noms sont *substantifs*.
- 7.—Les noms de nombre *multiplicatifs* font connaître combien de fois une même quantité ou un même nombre est répété,— Comme; le *double*, le *triple*, le *quadruple*, le *décuple*, le *centuple*.
- Ces noms sont *substantifs* ou *adjectifs* suivant la manière dont on les emploie.

8.—EXEMPLES de noms de nombre *multiplicatifs* qui sont *substantifs* :

La toise est presque le *double* du mètre.—Le *triple* de vingt est soixante.

9.—EXEMPLES de noms de nombre *multiplicatifs* qui sont *adjectifs* :

Un *double* fond, une *triple* croche, une force *décuple*.

10.—Les noms de nombre *cardinaux* sont pour la plupart *invariables*.

- 11.—Mais *cent* et *vingt* prennent un *s* au pluriel, c. à. d. lorsqu'il est question de plusieurs *vingts*, de plusieurs *cents*, pourvu qu'ils ne soient pas suivis d'un autre nombre.—Ex: *Quatre-vingts* hommes; six *vingts* arbres; les *quinze-vingts* aveugles du faubourg St. Antoine; *deux cents*, *cinq cents* chevaux. Nous sommes *quatre-vingts* ici, nous étions *deux cents* avant-hier.
- 12.—Mais *vingt* et *cent* s'écrivent toujours sans *s* lorsqu'ils sont suivis d'un autre nombre, ou qu'ils servent à marquer la date des années. Ex: *Quatre-vingt-un* hommes; *cent quatre-vingt-trois* louis; deux *cent dix* soldats; trois *cent vingt* moutons. L'an mil sept *cent quatre-vingt*. C'est en mil huit *cent* que les Français ont remporté l'immortelle victoire de Marengo.
- 13.—MIL, désignant les dates, s'écrit autrement que MILLE qui marque le nombre. Ex: *Mille* hommes, *mille* louis, *mille* lieues. L'an *mil*, l'an deux *mil*.
- 14.—On forme, avec les noms de nombres *ordinaux*, des *adverbes* qui servent aussi à marquer l'ordre et le rang. Ex: *Premièrement*, *deuxièmement*, *onzièmement*, &c.
- 15.—Pour marquer le rang, on se sert encore d'adverbes empruntés du latin. Ex: *Primo*, *secundo*, *tertio*, *quarto*, *quinto*, &c. On les écrit ordinairement en chiffres, ainsi qu'il suit: 1°. 2°. 3°. 4°. 5°. 10°. 15°. &c.

DE L'ARTICLE.

L'ARTICLE est un mot qui se place *ordinairement* devant les noms *substantifs*, pour marquer l'étendue de leur signification. Il sert aussi à faire distinguer le *genre* et le *nombre* de ces noms.

1.—Il y a deux sortes d'*articles* : L'ARTICLE DÉFINI et L'ARTICLE INDÉFINI.

2.—L'*Article défini* se met devant les noms substantifs, quand on veut désigner un ou plusieurs objets déterminés, ou toute une espèce de choses. *Le, la, les*, sont des *articles définis*.

ON EMPLOIE :

2	{	le devant un nom masculin,	} au	singulier.	{	le coq, le bras.
		la devant un nom féminin,				la poule, la [jambe.
		les pour les deux genres,	} au	pluriel.	{	les coqs, les bras. les poules, les [jambes.

4.—EXEMPLES DE L'ARTICLE DÉFINI EMPLOYÉ POUR UN OBJET DÉTERMINÉ :

Le tableau que je vois ; *la* vigne que je taille ;
les vins que je bois.

5.—EXEMPLES DE L'ARTICLE DÉFINI EMPLOYÉ POUR DÉSIGNER UNE ESPÈCE EN GÉNÉRAL :

Le chien est un animal fidèle ; *la* rose est reine des fleurs ; *les* hommes sont rarement contents de leur sort.

6.—Lorsque le nom commence par une *voyelle* ou par un *h* non aspiré, au lieu de *le* ou *la*, on écrit *l* avec une *apostrophe*, *l'*.—Ex : *L'*admiration, *l'*écolier, *l'*industrie, *l'*or, *l'*union, *l'*harmonie ; et non pas *la* admiration, *le* écolier, *la* industrie, *le* or, *la* union, *la* harmonie.

7.—L'APOSTROPHE est un petit signe en forme de virgule, (') par le quel on remplace une des trois voyelles *a*, *e* *muet* et *i* dans les mots suivans, quand ils précèdent un autre mot commençant par une *voyelle* ou par un *h muet*.

- 8.—On supprime *a* dans *la*, et *e* dans *je*, *me*, *te*, *se*, *ce*, *de*, *le*, *ne*, *que*; ainsi, au lieu de dire : *je ai retenu la histoire que il racontait*, en ne *la* écoutant que un instant; dites : *j'ai retenu l'histoire qu'il racontait*, en ne *l'écoutant* qu'un instant. On ne dit pas : *il ne* était plus chez lui; mais *il n'était* plus chez lui.
- 9.—Il n'y a pas suppression des finales *a* et *e* dans plusieurs monosyllabes tels que *le*, *la*, *de*, *que*, lorsqu'ils précèdent les mots *huit*, *huitaine*, *huitième*, *onze*, *onzième*, *oui* et *un* employé pour énoncer le chiffre qui représente sa valeur : Ex : *Le huit* mai, cause remise à *la huitaine*, *le huitième* bataillon; *le onze* juin, *le onzième* escadron; *de huit* en huit jours, *de onze* heures à midi; nous n'étions *que onze*, *le oui* et le non, qui *de un* paie deux-tiers. On ne dit pas : *l'huit* mai, remise à *l'huitaine*, *l'huitième* bataillon, *l'onze* juin, *l'onzième* escadron, *d'huit* eu huit, *d'onze* heures à midi, nous n'étions qu'*onze*, *l'oui* et le non, qui *d'un* paie deux-tiers.
- 10.—La suppression des voyelles *a* et *e* n'a pas lieu non plus dans les pronoms *je*, *ce*, *le*, *la*, quand ils suivent un verbe à l'impératif ou employé dans le sens interrogatif. Ex : *Aurais-je* à me plaindre? *Est-ce* à vous de parler? *Emmenez-le* avec vous : *Conduisez-la* au jardin.
- 11.—*Quelque* ne perd l'*e* final que devant *un*, *une* et *autre* : *q'c'q'd'un*, *quelqu'une*, *quelqu'autre*.
- 12.—*Entre* et *presque* perdent l'*e* final seulement dans les mots qu'ils concourent à composer. Ex : *entr'autre*, *presqu'île*.
- 13.—*Quoique*, *puisque* et *lorsque* perdent l'*e* avant *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *on*, *un*, *une*. Ex : *Lorsqu'il* parle, quoiqu'*elle* chante, *puisqu'on* l'affirme, *lorsqu'un* sage paraît.

- 14.—On retranche l'*e* de *grande* dans les mots : *Grand'mère, grand'messe, grand'chambre, grand'rue, grand'garde, grand'croix* et quelques autres. Alors on remplace l'*e* par une apostrophe, comme dans les exemples ci-dessus.
- 15.—*Jusque* perd l'*e* devant *à, au, aux, ici*. Ex : *Jusqu'à moi, jusqu'au ciel, jusqu'aux nues, jusqu'ici*.
- 16.—On supprime l'*i* dans *si* suivi de *il* ou *ils*. Ex : *s'il est sage, s'ils sont prudents*; et non pas *si il est sage, si ils sont prudents*.

- Devant une consonne { *au*, au lieu de *à le*.
ou un *h aspiré*, et { *aux*, au lieu de *à les*.
17. devant les noms au { *du*, au lieu de *de le*.
pluriel, on dit : { *des*, au lieu de *de les*.

EXEMPLES :

Rendre justice *au* prochain, et non pas *à le* prochain.
Obéir *aux* lois, *à les* lois.
Leçons *du* maître, *de le* maître.
Devoirs *des* enfans, *de les* enfans.
La gloire *du* héros, *de l'*héros.

- 18.—L'*article* placé devant des mots qui ne sont pas *substantifs* de leur nature, en fait des *substantifs*.
Ex : *Le vrai, le beau, le grand, le sublime, le manger, le boire*.
- 19.—Quand plusieurs *adjectifs* qui se suivent servent à qualifier des objets différens, on doit répéter l'*article* devant chaque *adjectif*.

EXEMPLES :

Le bon vin et le mauvais, ou le bon et le mauvais vin.
Le premier étage et le second.
Les élèves sages et les indociles.

Ce serait une faute de dire : $\left\{ \begin{array}{l} \text{Le bon et mauvais vin.} \\ \text{Le premier et second étage.} \\ \text{Les élèves sages et indociles.} \end{array} \right.$

Le même vin ne peut pas être à la fois bon et mauvais :—Le même étage ne peut être premier et second tout ensemble :—Les élèves sages ne sont pas indociles.

20.—Mais si plusieurs *adjectifs* placés après le substantif se rapportent tous au même objet, alors on ne répète pas l'*article*. Ainsi on doit dire : *Les* élèves sages et studieux.

21.—Si les *adjectifs* précèdent le substantif, et si la conjonction *et* est supprimée, on doit répéter l'*article* et le mettre à la place de la conjonction. Ex : *Le* vaste, *le* profond génie de *Canning* ; ce qui est la même chose que : *Le* vaste et profond génie de *Canning*.

22.—Lorsque l'*article* sert à former le superlatif, et qu'il y a plusieurs *adjectifs*, on doit répéter cet *article* devant chaque *adjectif*. Ex : L'élève *le* plus studieux et *le* plus obéissant. Il serait incorrect de dire : L'élève *le* plus studieux et obéissant.

23.—L'*article indéfini* se met devant les noms *substantifs* quand on désigne une partie de chose, une ou plusieurs choses indéterminées. *De, du, de le, de l', de la, des, un, une*, sont des *articles indéfinis*. Ex : Donnez-moi *du* pain, *de* l'eau, *des* fruits, *de* l'argent, *de* la marchandise.

24.—Si le nom est précédé d'un *adjectif*, au lieu de *de l', du, de la, des*, on se sert du mot *de* devant une *consonne* ; mais devant une *voyelle*, on emploie *d'* avec apostrophe. Ex : Voilà *d'* excellens fruits, ne lisez que *de* bons livres, ne fréquentez que *d'* honnêtes gens. Ce serait une faute de dire : Voilà *des* excellens fruits, ne lisez que *des* bons livres, ne fréquentez que *des* honnêtes gens.

- 25.—Après les *adverbes* qui expriment une quantité, comme : *beaucoup, assez, plus, moins, &c.*, on emploie *de* au lieu de *du, de l', des*. Ex : *Beaucoup de vertu,—assez de richesses,—plus de fierté,—moins de rigueur,—point d'orgueil*. Après *beaucoup* on dit toujours *de*. Après *bien* on dit *du, de la* ou *des*. Ex : *Voilà beaucoup de monde, de fruits, de bonté.—Voilà bien du monde, vous avez bien de la bonté, &c.*
- 26.—Lorsqu'on veut désigner un objet individuel pris d'une manière indéterminée, on emploie l'article indéfini *un, une*. Ex : *Donnez-moi un crayon,—prêtez-moi une plume*.
- 27.—L'article *un* peut être considéré comme le singulier de l'article indéfini *des*. Ex : *Donnez-moi un crayon,—des crayons. Prêtez-moi une plume, des plumes*.
- 28.—Quelquefois l'article indéfini *un* s'emploie pour l'article défini. Ex : *Une mère est toujours indulgente. C'est comme si l'on disait : Les mères sont toujours indulgentes*.

DU PRONOM.

- 1.—Le PRONOM est un mot qui se met *ordinairement* à la place d'un nom *substantif*; il en prend la signification et sert à en éviter la répétition.
- 2.—Le mot *pronom* signifie *pour le nom*.
- 3.—Il y a six sortes de *pronoms*, savoir : Les PRONOMS PERSONNELS, Les PRONOMS POSSESSIFS, Les PRONOMS DÉMONSTRATIFS, Les PRONOMS RELATIFS, Les PRONOMS ABSOLUS et Les PRONOMS INDÉFINIS.

PRONOMS PERSONNELS.

- 4.—Les PRONOMS PERSONNELS sont ceux qui servent à désigner ce qu'en terme de grammaire on appelle *personnes*.

- 5.—Il y a *trois personnes* : La première est celle *qui* parle ; la seconde celle *à qui* l'on parle ; la troisième celle *de qui* l'on parle.
- 6.—Les pronoms de la *première* personne sont : *Je, me, moi*, au singulier : *Nous* au pluriel.
- 7.—Les pronoms de la *seconde* personne sont : *Tu, te, toi*, au singulier : *Vous* au pluriel.
- 8.—On se sert des pronoms *tu, te, toi*, dans le langage familier. Souvent on emploie *vous* au singulier comme au pluriel.
- 9.—Le mot par le quel on désigne la personne ou la chose dont on parle ou dont on a parlé, est le pronom de la *troisième* personne.
- 10.—Les pronoms de la troisième personne sont,

{	pour le	{	<i>il, le, lui</i> , au masculin.
	singulier,		<i>elle, la, lui</i> , au féminin. <i>Soi</i>
{	pour le	{	pour l'un et l'autre genre.
			pluriel,
		} <i>elles, les, leurs</i> , au féminin.	
- 11.—*Se* est aussi un pronom de la troisième personne. Il s'emploie au *singulier* comme au *pluriel*, au *masculin* comme au *féminin*.
- 12.—Il faut comprendre parmi les pronoms de la troisième personne *en* et *y*.
- 13.—*En* signifie *de lui, d'elle, d'eux, d'elles*. Il s'emploie particulièrement pour *de cela, de ces choses*. Ainsi on peut dire, en parlant d'un homme : Que faites-vous *de lui* ? ou bien, qu'*en* faites-vous ? Mais en parlant d'une chose, on ne peut pas dire : Que faites-vous *d'elle* ? Il faut dire toujours : qu'*en* faites-vous ?

- 14.—En parlant des choses et des êtres inanimés, on ne doit pas faire usage des pronoms *lui, eux, elles*, quand on peut les remplacer par *en* ou *y*. Ainsi, en parlant d'un arbre, il ne faut pas dire : Ne montez pas sur *lui*, ne cassez pas les branches de *lui* : On ne doit pas même dire : Ne cassez pas *ses* branches ; mais il faut dire : N'y montez pas ; n'en cassez pas les branches.
- 15.—En parlant d'une maison, il faut dire : Vous *y* avez ajouté un étage, et non pas : Vous *lui* avez ajouté un étage.
- 16.—Mais on dira : Cet arbre a perdu *ses* feuilles : J'aime la liberté au point que je sacrifierais tout pour *elle*. Ces deux phrases sont correctes, parce qu'il est impossible de remplacer *ses* et *elle* par *en* et *y*.
- 17.—Quoique l'on dise au pluriel : Vous avez une belle maison, menez-nous-*y* ; donnez-nous-*y* un appartement ; transportez-nous-*y* : On ne doit pas dire au singulier : Mène-m'*y* ; donne-m'*y* un appartement ; transporte-m'*y*. On pourrait dire : Menez-*y* moi ; donnez-*y* moi un appartement ; transportez-*y* moi. Mais il est beaucoup mieux d'éviter cette manière de s'exprimer en parlant des personnes.
- 18.—Le pronom *soi* ne se rapporte *ordinairement* qu'à des noms pris dans un sens *indéterminé*.
- 19.—On doit faire usage du pronom *soi* après les mots *on, chacun, quiconque*. Ex : On doit parler rarement de *soi* ; chacun doit veiller sur *soi* ; quiconque rapporte tout à *soi* n'a pas beaucoup d'amis.
- 20.—Lorsqu'on ne parle que des *choses*, le pronom *soi* doit être employé *préférentiellement* au pronom *lui*. Ex : De *soi* le vice est odieux ; l'aimant attire le fer à *soi*.

- 21.—Si le nom de chose est féminin, on peut employer indifféremment *soi* ou *elle-même*. Ex : La vertu est aimable en *soi*, ou en *elle-même*. La vertu a dans *soi*, ou dans *elle*, ou dans *elle-même* tout ce qui la rend aimable.
- 22.—Le pronom *le* peut remplacer un adjectif déjà employé, ou un substantif sans article pris comme adjectif.
- 23.—Le pronom *le* peut aussi remplacer une phrase entière. Alors *le* est invariable, parce qu'on peut lui substituer le pronom *cela*. Ex : Messieurs, êtes-vous français ? Oui, nous *le* sommes, et non pas nous *les* sommes. Madame, êtes-vous Canadienne ? Oui, je *le* suis, et non pas je *la* suis.
- 24.—Mais si le nom est précédé de l'article, le pronom *le* se met au même genre et au même nombre que le nom. Ex : Êtes-vous mère ? Je *le* suis. Êtes-vous *la* mère de cet enfant ? Je *la* suis.
- 25.—REMARQUE. Il ne faut pas confondre *le*, *la*, *les*, pronoms de la troisième personne, avec *le*, *la*, *les*, article. Le pronom se rapporte toujours à un nom ou à une idée précédemment exprimés.
- 26.—Mais après l'article vient toujours un substantif ou un adjectif avec un nom exprimé ou sous-entendu. Ex : J'ai reçu *les* livres de votre frère, je *les* lui enverrai. Le premier *les* est un article, le second est un pronom. *Le* menteur ne trompe pas long-temps ; dès qu'on *le* connaît, on ne *le* croit plus, même quand il dit la vérité. Le premier *le* est article, les deux autres sont pronoms.

PRONOMS POSSESSIFS.

- 1.—On appelle PRONOMS POSSESSIFS : ceux qui marquent la propriété ou la possession.

2.—On en distingue de deux sortes : Les *pronoms possessifs absolus*. (Ils ne sont jamais précédés de l'article.) Les *pronoms possessifs relatifs*. (Ils sont toujours précédés de l'article.)

3.—Les PRONOMS POSSESSIFS ABSOLUS sont :

Pour la 1^{re}. personne, *mon, ma, mes, notre, nos.*
Pour la 2^e. personne, *ton, ta, tes, votre, vos.*
Pour la 3^e. personne, *son, sa, ses, leur, leurs.*

4.—Devant un nom substantif masculin, on se sert, au *singulier*, de *mon, ton, son*. Ex : *Mon ami, ton fils, son chapeau.*

5.—On se sert aussi de *mon, ton, son* au *féminin*, devant un mot commençant par une *voyelle* ou un *h non aspiré*. Ex : *Mon ardoise, ton amabilité, son histoire.*

6.—*Notre, votre, leur*, au *singulier* : *Mes, tes, ses, nos, vos, leurs*, au *pluriel*, servent pour les deux genres. Ex : *Notre père, votre sœur, leur famille : Mes chevaux, tes chiens, ses maisons : Nos armées, vos escadres, leurs bataillons.*

7.—Les PRONOMS POSSESSIFS RELATIFS qui se rapportent à un nom sous-entendu, sont :

Pour la première } *le mien, la mienne, les miens, les miennes.*
personne, } *le nôtre, la nôtre, les nôtres.*
Pour la seconde } *le tien, la tienne, les tiens, les tiennes.*
personne, } *le vôtre, la vôtre, les vôtres.*
Pour la troisième } *le sien, la sienne, les siens, les siennes.*
personne, } *le leur, la leur, les leurs.*

8.—*Notre* et *votre* s'écrivent sans accent circonflexe lorsqu'ils sont *pronoms possessifs absolus*, c. à. d. lorsqu'ils ne sont point précédés de l'article.

- 9.—Mais lorsqu'ils sont *pronoms possessifs relatifs*, c. à d. lorsqu'ils sont précédés de l'*article*, on les écrit avec l'accent circonflexe. Ex : *Notre* maison et la *vôtre* : *votre* jardin et le *nôtre*.
- 10.—Il ne faut pas confondre *leur*, pronom *personnel*, avec *leur*, pronom *possessif*.
- 11.—*Leur*, pronom *personnel*, signifie *d'eux*. Il est toujours suivi d'un *verbe*, et on l'écrit sans *s*. Ex : Le pardon des ennemis ne consiste pas seulement à ne pas *leur* nuire ; il faut encore *leur* être utile si l'occasion s'en présente.
- 12.—*Leur*, pronom *possessif*, signifie *le* ou *la*, *d'eux*,...*le* ou *là*, *d'elles*. On l'écrit avec un *s* quand il se rapporte à un nom *pluriel*. Ex : Les gens sages conservent *leurs* amis ; les fous perdent les *leurs*. Je *leur* ai envoyé *leurs* livres et les *vôtres* ; ils n'ont voulu recevoir que les *leurs*. C'est comme si l'on disait ; J'ai envoyé *à eux* les livres *d'eux* ; ils n'ont voulu recevoir que les livres *d'eux*.
Dans cette phrase, le premier *leur* est pronom *personnel* et s'écrit sans *s* ; les deux autres sont pronoms *possessifs* et s'écrivent avec un *s*, parce que le mot *livres* est au pluriel.
- 13.—Lorsqu'il y a plusieurs substantifs, on doit répéter le pronom *possessif* devant chacun d'eux. Il faut donc dire : *Mon* père et *ma* mère ; *son* frère et *sa* sœur. On ne doit pas dire *mes* père et mère ; *ses* frère et sœur.
- 14.—On doit encore répéter le pronom *possessif* devant des adjectifs qui se rapportent à des objets différens. Ex : Je lui ai montré *mes* bons livres et *mes* mauvais habits ; J'ai visité *ses* petits et *ses* grands appartemens ; et non pas : *Mes* bons livres et mauvais habits ; *ses* grands et petits appartemens.

- 15.—On peut se dispenser de répéter le pronom *possessif* devant des adjectifs qui se rapportent à des objets semblables ; ainsi on peut dire : *Mes* beaux et bons habits, parceque ce sont les mêmes habits qui sont beaux et bons. En supprimant la conjonction *et*, on peut dire aussi : *Mes* bons, *mes* beaux habits.
- 16.—Lorsqu'un nom substantif, désignant une partie de nous-mêmes, est précédé d'un verbe, on n'emploie pas le pronom *possessif* ; on le remplace en mettant un pronom *personnel* avant le verbe. Ex : Il *s'est* cassé le bras ; vous *vous* êtes blessé la main ; on *lui* a coupé la jambe : Au lieu de dire : Il a cassé *son* bras, vous avez blessé *votre* main, on a coupé *sa* jambe.
- 17.—Cependant, pour éviter toute équivoque, on dirait : Je me suis tenu toute la journée sur *mes* jambes. Il a présenté hardiment *son* bras au chirurgien.
- 18.—On ne doit pas dire : Il m'a déchiré l'habit, il m'a ôté le chapeau, vous *me* brosserez les habits. Il faut dire, en employant le pronom *possessif* : Il a déchiré *mon* habit, il m'a ôté *son* chapeau, vous brosserez *mes* habits.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

- 1.—Le PRONOM DÉMONSTRATIF est celui qui indique et met, pour ainsi dire, sous les yeux, la personne ou l'objet dont on parle.
- 2.—Les PRONOMS DÉMONSTRATIFS sont : *Ce, cet, cette, ces, celui, celle, ceux, celles, ceci, cela.*
- 3.—*Ce, cet, cette, ces*, pourraient aussi être mis au rang des *adjectifs*, car ils sont presque toujours joints à un nom.

- 4.—On met *ce* devant un nom au masculin commençant par une *consonne* ou un *h aspiré*. Ex : *Ce* livre, *ce* bois, *ce* héros.
- 5.—On met *cet* devant un nom au masculin commençant par une *voyelle* ou un *h muet*. Ex : *Cet* enfant, *cet* arbre, *cet* habit.
- 6.—On met *cette* devant un nom féminin singulier : Ex : *Cette* fleur, *cette* arcade, *cette* place.
- 7.—On met *ces* devant un nom, au pluriel de l'un ou de l'autre genre. Ex : *Ces* livres, *ces* habits, *ces* fleurs, *ces* places.
- 8.—Lorsque le pronom *ce* n'est pas joint à un nom, il est *invariable*, et se mot *particulièrement* devant le verbe *être* et devant le pronom *relatif* *qui*. Ex : *Ce* furent les Phéniciens qui inventèrent l'écriture : *C'est* l'avarice et l'ambition qui troublent le monde : On ne doit s'occuper qu'à *ce* qui peut être utile.
- 9.—Le pronom *ce*, *invariable*, s'emploie aussi quelque fois pour les pronoms *personnels* *il*, *ils*, *elle*, *elles*. Ex : Lisez Homère et Virgile, *ce* sont de grands poètes : Il pleure son fils ; *c'était* toute sa consolation : Ceux qui observent les étoiles pensent que *ce* sont autant de soleils,
- 10.—Lorsque les pronoms *celui*, *celle*, *ceux*, *celles* se rapportent à un *nom exprimé*, on les emploie en parlant des *personnes* et des *choses*. Ex : Le véritable homme d'honneur est *celui* qui remplit tous ses devoirs : La véritable charité est *celle* qui s'étend indistinctement à tous les hommes : Ayez pour amis *ceux* de vos camarades qui se conduisent le mieux : Prenez vos plumes et laissez *celles* de votre sœur.

- 11.—Mais si les pronoms *celui, celle, ceux, celles*, ne se rapportent pas à un *nom exprimé*, on ne les emploie qu'en parlant des *personnes*. Ex : *Celui qui est dans la prospérité doit craindre d'en abuser : Celles qui aiment Dieu sont bienveillantes envers leur prochain.*
- 12.—Quelquefois, après les pronoms *ce, cet, cette, ces, celui, celle, ceux, celles*, on ajoute la syllabe *ci* pour désigner ce qui est plus près, et la syllabe *là* pour désigner ce qui est plus éloigné. Ex : *Cet homme-ci ; cette femme-là ; ces gens-là : celui-ci, celui-là, ceux-ci, ceux-là, celle-ci, celles-là, &c.*
- 13.—*Ceci* et *cela* sont deux pronoms chacun d'un seul mot. Le premier s'emploie *ordinairement* pour les objets rapprochés, et le dernier pour les objets plus éloignés. On ne s'en sert que pour les choses, et ils n'ont point de pluriel. Ex : *Ceci est arrivé hier : Cela se passait il y a dix ans.*

PRONOMS RELATIFS.

- 1.—Le PRONOM RELATIF remplace le nom ou le pronom qui le précède, en le liant avec la proposition qui le suit et qui explique ou modifie ce nom ou ce pronom.

Qui, que, le quel, les quels, la quelle, les quelles, quoi, où, dont, sont des pronoms relatifs. Ex : *L'homme qui est venu.—Les livres que vous lisez.—Le mur contre le quel on a planté des pêchers.—Les soldats sur les quels on peut compter.—La femme de la quelle on peut dire qu'elle est irréprochable.—Les ardoises sur les quelles les enfans écrivent.—C'est à quoi je pense.—La maison où vous demeurerez.—Les fruits dont nous mangeons.*

2.—Lorsque le pronom relatif *qui* n'est pas précédé d'une préposition, il se rapporte *indifféremment* aux noms de *personnes* et aux noms de *choses*.
Ex : Dieu *qui* lit dans le cœur de l'homme ne le jugera pas sur des suppositions.—La vivacité *qui* augmente en vieillissant ne va pas loin de la folie.

3.—*Qui* précédé d'une préposition ne peut se rapporter qu'à des noms de *personnes*. On peut dire : L'homme *de qui* je parle, *d qui* j'écris. On ne peut pas dire : Le cheval *sur qui* je suis monté ; il faut dire : Le cheval *sur, le quel* je suis monté. Dans le premier exemple, *qui* est précédé des mots *de* et *d* qui sont des prépositions. Dans le second, il est précédé de *sur*, qui est aussi une préposition.

4.—*Le quel, les quels, la quelle, lesquelles* se disent des *personnes* et des *choses*. Ex : L'officier *au quel* vous vous intéressez. Le jardin *au quel* je donne tous mes soins. L'étude *à la quelle* je consacre mes loisirs. Les fleurs *aux quelles* j'accorde la préférence.

5.—*Dont* équivant à *de qui, du quel, des quels, de laquelle, des quelles*. Ex : L'homme *dont* vous m'avez parlé.—Henri IV *dont* le nom est si cher aux Français.—Henri IV *dont* on a loué la bonté.—Les animaux *dont* les dépouilles servent à vêtir l'homme.—Le mensonge est un vice *dont* il faut avoir honte.

C'est comme si l'on disait : L'homme *de qui* vous m'avez parlé. Henri IV *de qui* le nom est si cher aux Français. Les animaux *des quels* les dépouilles servent à vêtir l'homme, &c.

- 6.—Mais *dont* ne peut pas *toujours* remplacer de *qui*, *du quel*, *des quels*, &c. Ainsi on ne pourrait pas dire : Henri IV *dont* on a donné des louanges à la bonté. Les animaux *dont* l'homme doit ses vêtemens aux dépouilles. Il faudrait dire : Henri IV à la bonté *de qui* ou *de quel* on a donné des louanges. Les animaux à la dépouille *des quels* l'homme doit ses vêtemens.
- 7.—Où s'emploie pour *dans le quel*, *dans les quels*, *au quel*, *aux quels*, *du quel*, *des quels*, *dans la quelle*, *dans les quelles*, *à la quelle*, *aux quelles* ; mais seulement quand il s'agit de *temps* et de *lieu*.

EXEMPLES :

La ville où nous demeurons ; c. à d. *dans la quelle*.
 Le but où vous tendez ; c. à d. *au quel*.
 La maison d'où ils sortent ; c. à d. *de la quelle*.

REMARQUE.—Si le mot *maison* signifiait *race* ou *famille*, on dirait : La maison *dont* vous sortez ; *dont* elle est issue.

8.—*Quoi* ne se dit jamais que des êtres inanimés.
 Ex : La chose *à quoi* l'avare pense le moins, c'est à secourir les pauvres. Il n'y a rien *sur quoi* l'on ait plus écrit.

9.—Après le mot *rien*, on emploie le pronom relatif *dont*, et non pas *de quoi* ou *du quel*. Ex : Je n'ai rien *dont* vous ne puissiez disposer. Ne fais rien *dont* tu puisses rougir.

10.—Les pronoms *qui*, *que*, *où* et *dont* s'emploient également pour le *masculin* et le *fémmin* ; pour le *singulier* et le *pluriel*. Ex : Le mari *qui* aime le travail ; la femme *qui* est bonne ménagère.

La vertu *qui* soutient l'homme ; le courage *qui* lui fait braver les dangers. Voilà l'enfant *que* j'aime ; ce sont les fleurs *que* je préfère. Rome est la ville *où* j'ai vu les plus beaux monumens anciens. Honneur aux FRANÇAIS *dont* le courage et le patriotisme ont renversé la tyrannie en Juillet 1830.

- 11.—Le *substantif* au quel se rapporte le *pronom relatif* n'est pas toujours exprimé. Ex : Nous aimons *qui* nous aime, c. à. d. les *personnes qui* nous aiment. Voilà *qui* va bien, c. à. d. voilà une chose qui va bien. A *qui* mal veut, mal arrive, &c.

PRONOMS ABSOLUS.

- 1.—Le PRONOM ABSOLU sert à lier deux propositions.
- 2.—Il se rapporte à un nom substantif qui le suit ou qui est sous-entendu.
- 3.—Il exprime l'*interrogation*, le *doute* ou l'*incertitude*.
- 4.—Il y a plusieurs pronoms qui sont : *qui, que, quoi, quel, quels, quelle, quelles*.

EXEMPLES :

Apprenez-moi *qui* vous êtes ? c. à. d. *quel* homme.
 Je ne sais *que* faire ; c. à. d. *quelle* chose faire.
 Je devine à *quoi* vous pensez ; c. à. d. à *quelle* chose.
Quel est le plus estimable de tous ? c. à. d. *quel* homme.
Quels changemens sont survenus ?
Quelle est la plus heureuse des mères ?
Quel parti prendre.

- 5.—Lorsque la phrase est interrogative, la première des deux propositions est *sous-entendue*.

EXEMPLES :

Quels changemens sont survenus? c. à d. Dites moi *quels* sont les changemens survenus. *Quelle* est la plus heureuse des mères? C'est comme si l'on disait: Je voudrais bien savoir *quelle* est la mère la plus heureuse, &c.

6.—*Qui*, pronom absolu, ne se dit que des personnes.

EXEMPLES :

Qui êtes-vous?—*Qui* est-ce?—*Qui* demandez-vous? Dites-moi *qui* sont ces personnes?—A *qui* écrivez-vous cette longue lettre?

On ne pourrait pas dire: *Qui* sont ces animaux? *Qui* sont ces livres? Il faudrait dire: *Quels* sont ces animaux?—*Quels* sont ces livres?

7.—On emploie *que* et *quoi* en parlant des choses.
Ex: *Que* dites-vous?—*Qu'est-ce* que c'est?—A *quoi* pensez-vous?—De *quoi* parlez-vous avec tant de chaleur?

PRONOMS INDÉFINIS.

1.—Les PRONOMS INDÉFINIS marquent les personnes ou les choses d'une *manière vague, générale et indéterminée*.

2.—Les *pronoms indéfinis* sont: *On, rien, personne, chaque, chacun, aucun, nul, quelque, quelqu'un, quelque.....que, quel.....que, quiconque, autrui, certain, l'un, l'autre, tel, tout*.

3.—*On* est *ordinairement* masculin au singulier:
Ex: *On* est heureux quand *on* fait une bonne action.—*On* secourt plus volontiers les malheureux quand *on* l'a été soi-même.—Aimez qu'*on* vous conseille et non pas qu'*on* vous loue.

- 4.—*On* se trouve cependant employé avec un adjectif au féminin. Ex : Quand *on* est mère, *on* est *indulgente*.
- 5.—*On* s'emploie aussi avec un nom au pluriel. Ex : *On* n'est pas des *esclaves* pour éprouver de si mauvais traitemens. *On* est *égaux* quand *on* s'aime.
- 6.—*On* dit souvent *l'on* au lieu de *on* pour éviter une rencontre désagréable de sons. Ainsi, au lieu de dire : *si on* veut, *si on* m'en croit, *on* dira : *si l'on* veut, *si l'on* m'en croit.
- 7.—Le pronom *rien* signifie une *chose*, *quelque chose*, lorsqu'il y a *doute* ou *interrogation*. Ex : Avez-vous *rien* vu de si beau?—Y a-t-il *rien* de plus rare qu'un véritable ami?—Je doute que *rien* contribue autant au bonheur que l'amour du travail.
- 8.—*Ne.....rien*, *rien ne* signifie *nulle chose*. Ex : Il n'y a *rien* de plus admirable que la vertu.—*Rien* n'est plus incertain que notre dernière heure. *Rien* n'est beau que le vrai, &c.
- 9.—Avec le verbe *compter*, le pronom indéfini *rien* peut s'employer sans la négation *ne* et signifier également *nulle chose*. Ex : *On* doit compter pour *rien* tout ce qui ne contribue pas à nous rendre meilleurs.
- 10.—*Personne*, pronom indéfini, est *masculin*, et signifie *quelqu'un*, *quelque personne*.
- 11.—Il s'emploie dans ce sens lorsqu'il y a *doute* ou *interrogation*. Ex : Avez-vous connu *personne* de plus *heureux* que lui? Je doute qu'il y ait *personne* de plus *heureux* qu'elle.
- 12.—*Personne.....ne* ; *ne.....personne*, signifie *nulle personne*, et s'emploie aussi au *masculin*. Ex : *Personne* n'est plus *heureux* qu'elle.—Je *ne* connais *personne* de plus *malheureux* que lui.

- 13.—Lorsque le mot *personne* est pris substantivement, il est *féminin*. Mais dans ce cas il est toujours accompagné d'un article ou d'un pronom. Ex : *La personne, une personne, ces personnes. Les personnes aimables sont recherchées.*
- 14.—*Chaque* est toujours joint à un nom. *Chacun* n'est jamais suivi du nom au quel il se rapporte. Ex : *Chaque* âge a ses plaisirs, *chaque* état ses devoirs.—Le prix de ces objets est de six francs *chacun*. Ce serait une faute de dire : Le prix de ces objets est de six francs *chaque*. On dit bien : *Chacun de ces hommes* ; mais le pronom *chacun* est séparé du nom par la préposition *de*.
- 15.—Lorsque le nom au quel se rapporte *chacun* n'est pas exprimé, il signifie *chaque* personne, *chaque* homme. Ex : *Chacun* en parle, *chacun* en raisonne à sa manière.
- 16.—*Aucun, aucune*, signifie *un, quelque*, et s'emploie dans ce sens lorsqu'il y a doute ou interrogation. Ex : Je doute qu'il y ait *aucun* auteur sans défaut. C'est comme si l'on disait : Je doute qu'il y ait *un* auteur, ou *quelque* auteur sans défaut.
- 17.—*Aucun.....ne, aucune.....ne, ne.....aucun, ne.....aucune*, signifie *pas un, pas une*. Ce pronom n'a point de *pluriel*. Ex : *Aucune* raison *ne* peut justifier le mensonge ; c. à. d. : Il n'y a *pas une* raison qui puisse justifier le mensonge.—On *ne* peut lui reprocher *aucun* crime ; c. à. d. : On n'a *pas un* crime à lui reprocher.
- 18.—*Nul, nulle*, signifiant *aucun, aucune*, n'a point de *pluriel*. Ex : *Nul* habitant, *nulle* femme.—*Nul* ne peut être heureux s'il n'est vertueux.

- 19.—*Nul, nulle*, signifiant qui n'a *aucun* mérite, *aucune* valeur, *aucune* force, ne peut jamais être considéré comme un *pronom*, et peut se mettre au *pluriel* comme tous les autres adjectifs. Il se place toujours après son substantif. Ex : Testament *nul*,—clauses *nulles*,—tous ces acts sont *nuls*.
- 20.—*Quelque* se joint toujours à un nom, et *jamais* *quelqu'un*. Ex : Vous avez *quelques* livres, donnez-m'en *quelques-uns*. On ne doit pas dire : Donnez-m'en *quelques*.
- 21.—Lorsque *quelqu'un* ne se rapporte pas à un mot qui précède, il signifie *une personne*. Ex : *Quelqu'un* m'a dit ; c. à. d. *une personne* m'a dit.
- 22.—*Quelque* est des *deux genres*. On y ajoute un *s* au *pluriel*. Ex : *Quelque* courage,—*quelque* vertu, *quelques* arbres,—*quelques* fleurs.
- 23.—*Quelque* signifiant *environ, à peu près*, ne prend jamais *d's*. Ex : Il a *quelque* soixante ans.
- 24.—*Quelque* devant un *adjectif* est *invariable*. Ex : *Quelque* grands qu'il soient ;—*Quelque* grands biens que l'on possède. *Quelque* bonnes qualités que vous ayez.
- 25.—*Quelque* suivi d'un *substantif* prend un *s* au *pluriel*. Ex : *Quelque* manœuvre que l'ennemi fasse ;—*quelques* fortifications qu'il élève ;—*quelques* ruses qu'il emploie ;—il sera battu.
- 26.—*Quel* devant un *que* suivi du verbe *être*, se met au même genre et au même nombre que le substantif au quel il se rapporte. Ex : *Quel* que soit votre projet ;—*quelle* que soit votre opulence ;—*quels* que soient ses droits ;—*quelles* que soient nos espérances. Les citoyens, *quels* qu'ils soient, doivent respect et obéissance aux lois, *quelles* qu'elles soient.

- 27.—*Quel* suivi de *que* est également variable devant quelques autres verbes, comme *pouvoir, paraître, &c.* Ex : *Quels que puissent être les sophismes de certains écrivains. L'intention d'un tyran, quelle qu'elle paraisse, est toujours suspecte.*
- 28.—On ne peut pas dire : *tel qu'il soit* au lieu de *quel qu'il soit*.
- 29.—On ne peut pas dire non plus : *quel riche que vous soyez ;—quelle fortune que vous ayez.* Il faut dire : *Quelque riche que vous soyez ;—quelque fortune que vous ayez.*
- 30.—REMARQUES.—1°. On pourrait, avec plusieurs grammairiens, considérer comme *adjectifs* tous les pronoms qui se joignent à des *substantifs* et s'accordent avec eux, comme : *chaque, nul, aucun, quelque, &c. &c.*
- 31.—2°. Les mêmes grammairiens placent les mots ci-après parmi les PRONOMS INDÉFINIS. *Autre, l'un l'autre, l'un et l'autre, pas un, quelconque, qui que ce soit, quoique, qui que ce soit.*
- 32.—*Autre*, quand il n'est joint à aucun substantif, et qu'il n'est pas relatif au pronom *en*. Ex : *Un autre que moi vous tromperait.*
- 33.—*L'un l'autre*, prend les deux genres et les deux nombres. Il se dit des personnes et des choses, et prend l'article avant chacun des deux mots qui le composent. Ex : *Ils médisent l'un de l'autre. L'un avait plus de fierté ; l'autre plus de douceur.*
- 34.—*L'un et l'autre*. Ces mots expriment l'assemblage de plusieurs personnes ou de plusieurs choses. Ils ont les deux genres, les deux nombres, et prennent l'article. On les range parmi les pronoms quand ils ne sont pas joints à un substantif. Ex : *L'un et l'autre* rapportent les mêmes circonstances. Unissons-nous *les uns et les autres* contre les ennemis de nos libertés.

35.—*Quelconque* employé avec une négation est à peu près le synonyme de *nul*, *aucun*. Il sert également aux deux genres; mais alors il n'a pas de *pluriel*. Il a cela de particulier qu'il se met *toujours* à la suite d'un substantif, soit en parlant des personnes, soit en parlant des choses. Ex: Il n'y a homme *quelconque* qui puisse le faire céder. Il ne lui est resté chose *quelconque*.

Employé *sans négation*, il signifie *quel qu'il soit*, *quelle qu'elle soit*; et alors il a un *pluriel*. Ex: Une ligne *quelconque* étant tracée:—Deux points *quelconques* étant donnés, &c.

36.—*Pas un* s'emploie toujours comme *aucun* dans une signification restreinte et relative. Toute la différence entre l'un et l'autre, c'est que *pas un* exprime une exclusion plus générale qu'*aucun*. Ex: Il est aussi savant que *pas un*. (On ne s'en sert guère que dans le style familier.)

37.—*Qui que ce soit*, *quoique ce soit*. Employé *sans négation*, le premier de ces pronoms signifie la même chose que *quiconque* ou *quelque personne que ce soit*. Ex: Avec *qui que ce soit* que nous parlions, nous devons être polis. *Qui que ce soit* qui demande à me voir, répondez que je suis absent.

Employé *avec négation*, il signifie *personne* ou *aucune personne*. Ex: N'envious la fortune de *qui que ce soit*. On ne doit jamais parler mal de *qui que ce soit* en son absence.

Qui que ce soit se dit seulement des choses, au *masculin singulier*. Il s'emploie *avec* ou *sans négation*; *avec* ou *sans préposition*. Sans négation, il signifie la même chose que *quelque chose que*: Avec une négation, il signifie *rien*. Ex: *Quoique ce soit* qu'il dise, il ne me persuadera pas. Ceux qui ne s'occupent à *qui que ce soit* de bon et d'utile, sont fort méprisables.

- 38.—*Quoi* suivi de *que* peut toujours se tourner par *quelque chose que* : Ex : *Quoiqu'en* dise Aristote et sa docte çabale. Souvenez-vous, *quoique* le cœur vous dise.
- 39.—Il y a encore quelques *mots* qui sont considérés comme *pronoms*. Mais comme ils sont en petit nombre et peu usités, on ne les indique pas ici. L'usage les fera connaître.

DU VERBE.

- 1.—Le VERBE est un mot par le quel on affirme l'existence, l'état ou l'action des personnes et des choses. Ex : Je *lis*, tu *chantes*, il *est* attentif, nous *écoutons*. Les mots *lis*, *chantes*, *est*, *écoutons*, sont des *verbes*.
- 2.—Le verbe est susceptible de recevoir certains changemens qui servent à faire reconnaître le nombre et les personnes.
- 3.—Il est encore susceptible de recevoir certaines modifications ou variations qui servent à désigner ce qu'on appelle *MODES* et *TEMPS*.
- 4.—Il y a dans les verbes, comme dans les noms, deux nombres :

Le *singulier* : Je *marche*, tu *cours*, il *galope* ;

Le *pluriel* : Nous *marchons*, vous *courez*, ils *galopent*.

- 5.—Les verbes, comme les pronoms, ont trois personnes :

SINGULIER.

Première personne : Je *lis*. J'*écoute*. J'*aime*.

Seconde personne : Tu *lis*. Tu *écoutes*. Tu *aimes*.

Troisième personne : { Paul *lit*; il *écoute*; il *écrit*.
Sa sœur *joue*; elle *chante*.

PLURIEL.

Première personne : Nous lisons. Nous écoutons.

Seconde personne : Vous lisez. Vous écoutez.

Troisième personne : $\left\{ \begin{array}{l} \text{Vos amis lisent. Ils écoutent.} \\ \text{Vos sœurs jouent. Elles} \\ \text{(chantent.)} \end{array} \right.$

DES MODES.

6.—Les **MODES** sont des modifications ou variations du verbe, par les quelles on désigne certaines circonstances qui accompagnent l'énonciation du fait exprimé par le verbe.

7.—Il y a **CINQ** **MODES**, savoir : L'INDICATIF, le CONDITIONNEL, L'IMPÉRATIF, le SUBJONCTIF et L'INFINITIF.

8.—Le mode *indicatif* sert à énoncer le fait d'une manière *positive*. Ex : Vous écrivez. Je lis. Paul dessine.

9.—Le mode *conditionnel* indique *ordinairement* une *supposition* ; il marque *souvent* aussi que la chose se ferait ou serait faite moyennant *une condition*. Ex : Je *serais* votre ami, lors même que vous ne le voudriez pas ; c. à. d. : en *supposant* même que vous ne le voudriez pas. On *serait* heureux si on savait toujours borner ses désirs ; c. à. d. en *supposant* qu'on sût borner ses désirs.

10.—Le mode *impératif* joint à la signification du verbe l'idée de *commandement*, d'*exhortation* ou de *prière*. Ex : Sois sage ; sois attentif ; travaille assidument. Adore Dieu, sois juste, et sers bien ton pays.

- 11.—Le mode *subjonctif* dépend *toujours* d'un verbe précédent ou sous-entendu, et qui marque *incertitude, plaisir, commandement* ou *désir*. Ex : Je doute que vous *veniez* :—Je ne crois pas qu'il *mente* :—J'aime qu'on *soit* attentif :—Dieu ordonne que nous *honorions* nos parens : *Puissiez*-vous être toujours heureux :—Plaise au ciel que vous *soyez* toujours contents de votre sort.
- 12.—Dans les deux dernières phrases, on sous-entend : Je *souhaite que*. Ex : Je souhaite qu'il *plaise* au ciel :—Je désire que vous *puissiez* être toujours heureux.
- 13.—Le mode *infinitif* sert à énoncer le fait d'une manière *indéterminée, indéfinie, sans marquer ni le nombre ni la personne*, comme : *Aimer, lire, croire, apprendre, cueillir*. Ex : Je veux *étudier* avec zèle pour *faire* le bonheur de mes parens :—Il est honteux de *mentir*.

DES TEMPS.

- 14.—On appelle TEMPS les divers changemens dans les verbes, par les quels on exprime le *présent*, le *passé*, le *futur*, et les *nuances* de ces *temps*. (Ces divers changemens sont indiqués dans les modèles de conjugaison.)

EXEMPLES :

Présent. Je *suis* satisfait de ton travail : *aujourd'hui*.
Passé. J'*étais* satisfait de ton travail : *hier*.
Futur. Je *serai* satisfait de ton travail : *demain*.

- Ces temps sont eux mêmes subdivisés en temps *simples* et en temps *composés*.
 Les temps *simples* sont ceux qui sont composés d'un *seul mot*, non compris le *pronom*. Ex : Je *joue*,—tu *chantais*,—il *dansera* :

Les temps *composés* sont ceux qui s'expriment par *plusieurs mots*, savoir : par un *temps* du verbe ÊTRE ou du verbe AVOIR, et par le *participe passé* du verbe que l'on *conjugue*. (Les verbes ÊTRE et AVOIR sont alors appelés AUXILIAIRES. Dans tout autre cas ils sont IRÉGULIERS.) Ex : *J'ai prié,—tu as écrit,—il a voyagé : Nous sommes partis,—vous êtes retardés,—ils sont arrivés.*

DU SUJET ET DU COMPLÈMENT DU VERBE.

DU SUJET.

1.—Le **SUJET** est le mot qui désigne la personne ou la chose dont on parle, et à laquelle on attribue soit l'action, soit l'état exprimé par le verbe.

EXEMPLES :

<i>Le soleil brille.....</i>		<i>Le soleil est le sujet de brille.</i>
<i>Le vice conduit à la misère...</i>		<i>Le vice est le sujet de conduit.</i>
<i>Le menteur offense Dieu...</i>		<i>Le menteur est le sujet de</i> <i>[offense.</i>
<i>La justice et la probité doivent</i>		<i>La justice et la probité sont les</i>
<i>régler nos actions.....</i>		<i>deux sujets de cette phrase.</i>

2.—Le sujet est *presque toujours* formé par un nom substantif ou par un pronom. Ex : *La gloire* qui vient de la vertu a un éclat immortel. *Dieu* est juste ; *il* punit les méchants.

La gloire, Dieu, sont des noms substantifs *sujets* des deux premières phrases : *Il* est un pronom, *sujet* de la dernière.

DU COMPLÈMENT OU RÉGIME.

3.—Le *sujet* uni au verbe ne forme pas toujours un *sens achevé* dans une phrase ; il faut quelque fois y ajouter un *complément*.

4.—On appelle **COMPLÈMENT** ce qu'on ajoute à un mot pour en mieux déterminer ou développer la signification.

EXEMPLES :

Tableaux de *grammaire*. Tableaux de *lecture*.
Tableaux pour le dessin linéaire, sont autant de complémens du substantif *tableaux*.

5.—On appelle *complément* ou *régime* d'un verbe ce qu'on ajoute à ce verbe pour compléter le sens de la phrase.

EXEMPLES :

Aimez Dieu ; craignez sa justice. Honorez vos parens.

Dieu, sa justice, vos parens, sont les complémens ou régimes des verbes *aimez, craignez, honorez*. Mourir pour LA PATRIE et LA LIBERTÉ. *La patrie et la liberté* sont les complémens du verbe *mourir*.

6.—Les verbes ont deux sortes de complémens. Le complément *direct* et le complément *indirect*.

DU COMPLÈMENT DIRECT.

1.—Le *complément direct* est celui qui se joint au verbe sans préposition exprimée ou sous-entendue.

EXEMPLES :

Je vous donne *ce livre*.

Ce livre est le *complément direct* de *donne*.

L'évangile inspire *l'esprit* de charité.

L'esprit est le *complément direct* d'*inspire*.

La religion aide beaucoup à supporter les grandes *infortunes*.

Infortunes est le *complément direct* de *supporter*.

DU COMPLÉMENT INDIRECT.

- 8.—Le *complément indirect* est celui qui se joint au verbe par une préposition exprimée ou sous-entendue.

EXEMPLES :

Vivre *à Paris*, venir *de Rome*, passer *par Lyon*.
À Paris, de Rome, par Lyon, sont des *compléments indirects* des verbes *vivre, venir, passer*.

Sachez *à vos devoirs* immoler vos plaisirs.

À vos devoirs est le *complément indirect* d'*immoler*.

Je vous ai donné un *prix* : c. à. d. j'ai donné *à vous*.

Vous est le *complément indirect* ; car on sous-entend la préposition *à*.

- 9.—Le même verbe peut avoir à la fois le *complément direct* et le *complément indirect*.

EXEMPLES :

J'ai donné *un livre* à *Théod.*—Cette phrase contient les *deux sortes* de compléments. *Un livre*, *complément direct* ; et à *Théod.*, *complément indirect*.

La conscience *nous* fournit *une preuve* de l'immortalité de l'âme.—*Nous* est pour *à nous* ; c'est le *complément indirect* : *une preuve* est le *complément direct*.

DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE VERBE.

- 1.—Il y a *cinq* espèces de verbe, savoir : Les verbes **ACTIFS**, les verbes **PASSIFS**, les verbes **NEUTRES**, les verbes **PRONOMINAUX** et les verbes **IMPERSONNELS**,

DU VERBE ACTIF.

- 2.—Tout verbe qui peut recevoir un complément direct s'appelle **VERBE ACTIF**.

- 3.—*Aimer, regarder, couvrir, prendre, &c.*, sont des verbes *actifs*, parce qu'ils peuvent recevoir un complément direct. En effet, on peut ajouter à ces verbes les mots *quelqu'un* ou *quelque chose*, sans employer de préposition. Ex : *Aimer quelqu'un, regarder quelque chose : Couvrir quelqu'un, prendre quelque chose.*
- 4.—Le verbe actif agit directement sur son complément ou régime.

DU VERBE PASSIF.

- 5.—Le verbe *PASSIF* est celui dans le quel l'action est présentée comme soufferte ou reçue par le *sujet*. Ex : Un jeune homme vertueux *est estimé* de tout le monde. *Est estimé* est un verbe *passif*.
- 6.—Le verbe passif est *l'opposé* du verbe actif. Dans le verbe actif, le *sujet fait l'action* ; dans le verbe passif le *sujet reçoit l'action*.

EXEMPLES :

Pour l'actif : *Paul frappe Jean.*

Pour le passif : *Jean est frappé par Paul.* (*lesse.*)

Pour l'actif : *Les enfans honnêtes respectent la vieil-*

Pour le passif : *La vieillesse est respectée par les enfans honnêtes.*

- 7.—Tout verbe actif *peut être changé* en verbe passif. Alors, le *complément direct* du verbe actif devient le *sujet* du verbe passif ; et le *sujet* du verbe actif devient le *complément direct* du verbe passif.
- 8.—Le verbe passif est *toujours* formé du verbe *auxiliaire ÊTRE*, et du *participe passé* d'un verbe *actif*. Ex : *Être aimé, être regardé, être pris, &c.*

DU VERBE NEUTRE.

- 9.—Le verbe NEUTRE est celui qui *ne peut avoir un complément direct, ni être changé en verbe passif*. Les verbes *marcher, agir, rester, dormir, venir, &c.*, sont des verbes *neutres*.
- 10.—Le mot *neutre* signifie *ni l'un ni l'autre*.—Le verbe neutre a reçu ce nom parce qu'il n'est ni *actif* ni *passif*.
- 11.—Tout verbe qui ne peut être changé en verbe passif est un verbe *neutre*.

EXCEPTIONS :

Je *resteraï* quinze jours à la campagne;

c. à. d. pendant *quinze jours*.

Vous avez *dormi* sept heures;

c. à. d. pendant *sept heures*.

Il a *marché* cinq jours;

c. à. d. pendant *cinq jours*.

On ne peut pas dire : $\left\{ \begin{array}{l} \text{Quinze jours ont été restés;} \\ \text{Sept heures ont été dormies;} \\ \text{Cinq jours ont été marchés.} \end{array} \right.$

Les verbes *rester, dormir, marcher*, sont donc des verbes *neutres*.

12.—Un grand nombre de verbes actifs *peuvent aussi s'employer sans complément direct*, et sous ce rapport, ils ressemblent aux verbes *neutres*. Ex : *J'ai lu, vous écrivez, il peint*.

La plus grande partie des verbes *neutres* prennent le verbe auxiliaire AVOIR dans les temps *composés*. Ex : *J'ai régné, tu auras vécu, ils auraient marché*.

D'autres prennent l'*auxiliaire ÊTRE*. Ex : *Je suis tombé, ils étaient arrivés, elles seraient mortes*. Enfin, quelques uns prennent, selon l'occurrence, tantôt l'*auxiliaire AVOIR* et tantôt l'*auxiliaire ÊTRE*.

DU VERBE PRONOMINAL.

- 13.—Le verbe PRONOMINAL est celui qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne, ou avec un pronom de la même personne que le sujet. Ex : *Je me promène ; tu t'amuses ; elle se réjouit ; Pierre se méprend. Nous nous instruisons ; vous vous aidez, ils se repentent.*
- 14.—Il y a deux sortes de verbes pronominaux : le verbe pronominal réfléchi et le verbe pronominal réciproque.
- 15.—On nomme pronominal réfléchi le verbe dont le sujet agit sur lui même.

EXEMPLES :

Je me frappe ; c. à. d : je frappe moi.

Je est le sujet, et me, qui est le complément direct du verbe, désigne la même personne que le sujet.

Tu te vantes ; c. à. d : tu vantes toi.

Tu est le sujet du verbe, et te, qui est le complément direct, désigne la même personne que le sujet.

- 16.—On nomme verbe pronominal réciproque celui qui est accompagné de différens sujets agissant les uns sur les autres. Ex : *Le frère et la sœur doivent se chérir réciproquement.—Le frère et la sœur sont des sujets différens, et se qui est le complément direct, désigne les mêmes personnes que les sujets.*

- 17.—Le verbe pronominal réciproque doit être nécessairement mis au pluriel, et ne peut s'employer qu'avec les pronoms nous, vous, se.

- 18.—Tous les temps composés des verbes pronominaux, soit réciproques, soit réfléchis, se forment avec le verbe auxiliaire être. Ex : *Je me suis promené ; je me suis repenti ; ils se sont battus : nous nous sommes réjouis.*

REMARQUE.—Il est facile de voir qu'on peut rendre *pronominaux* tous les verbes *actifs* et quelques verbes *neutres*, en faisant agir le *sujet* sur lui-même. Ex: *Je me flatte, elle s'habille*. *Flatter* et *habiller* sont dans ce cas des verbes *pronominaux accidentels*, c. à d. *par circonstance*; car ils peuvent agir sur toute autre chose que le *sujet*. En effet, on peut dire: *Je flatte l'orgueil de mon ennemi; Elle habille sa poupée*. Mais dans le verbe *pronominal essentiel*, c. à d. qui est *tel par sa nature*, le *sujet* ne peut jamais exercer d'action que *sur lui-même*. Ex: *Je me repens, tu t'abstiens*. On ne pourrait pas dire: *Je vous repens, vous m'abstenez*.

DU VERBE IMPERSONNEL.

19.—Le verbe IMPERSONNEL, (que quelques grammairiens appellent *unipersonnel*, et d'autres *monopersonnel*), est celui qui ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier avec le pronom *il*, et de manière qu'on ne puisse remplacer ce pronom ni par un nom, ni par un autre pronom. Ex: *Il pleut, il neige, il tonne, il fait, il importe*, &c.

20.—Beaucoup de verbes peuvent s'employer à la manière des verbes *impersonnels*. Ex: *Il s'éleva un grand vent; il fait beau temps; il tombe beaucoup de pluie*, &c.

CONCORDANCE DU VERBE AVEC LE SUJET.

1.—On met le VERBE au même nombre et à la même personne que le *sujet*.

EXEMPLES :

La frugalité est mère de la santé.

Les excès en tout genre sont nuisibles.

Sont, est, sont au même nombre et à la même personne que les sujets *excès* et *frugalité*.

Je suis attentif. Tu es studieux. Emile chante. Nous étudions. Vous écoutez. Ils écrivent.

Suis, es, chante, étudions, écoutez, écrivent, sont au même nombre et à la même personne que leurs *sujets*.

2.— Lorsque le *sujet* du verbe est le pronom relatif *qui*, on met le verbe au même nombre et à la même personne que le nom ou le pronom au quel le *qui* se rapporte.

EXEMPLES :

C'est moi *qui* suis venu et *qui* vous ai parlé.

C'est nous *qui* avons conquis la liberté.

C'est vous *qui* avez soutenu le despotisme.

Les verbes *suis, ai, avons, avez,* sont au même nombre et à la même personne que les pronoms personnels aux quels se rapporte le pronom relatif *qui*.

Il en est de même pour les exemples suivans : La gloire *qui* vient de la vertu a un éclat immortel.

C'est moi *qui* la première, Seigneur, vous *appelai* du doux nom de père.

C'est vous *qui*, le premier, *avez éclairci* ce point.

3.— Quand le verbe a plusieurs sujets qui sont ou peuvent être liés par la conjonction *et*; on met le verbe au *pluriel*.

EXEMPLES :

Le mensonge *et* l'honneur *sont* incompatibles.
 Le sot *et* le fou ne *voient* que par leur humeur.
 Oscar *et* Edmond *auront* sans doute combattu
 pour la liberté.
 Toi *et* moi, — vous *et* moi, — *nous* irons en ville.
 Vous, votre frère *et* Léon, *vous* resterez à la
 campagne.

- 4.—Lorsqu'un verbe a plusieurs sujets parmi lesquels se trouve un pronom de la première personne, on met le verbe à la *première personne du pluriel*.

EXEMPLES

Toi *et* moi, *nous* irons en ville.
 Mon ami *et* moi, *nous* danserons.
 Vous *et* nous, *nous* chanterons.

- 5.—Quand parmi les noms ou pronoms, sujets du verbe, il ne se trouve pas de pronom de la première personne, et qu'il s'en trouve un de la seconde, on met le verbe à la *seconde personne du pluriel*.

EXEMPLES :

Gustave *et* toi, *vous* serez laborieux.
 Ta sœur *et* toi, *vous* serez bons.
 Tous *et* eux, *vous* aimerez vos parents.

- 6.—Quand le pronom relatif *qui* se rapporte à plusieurs noms ou pronoms de différentes personnes, et qu'il s'y trouve un pronom de la première, le verbe se met à la *première personne du pluriel*.

EXEMPLES :

C'est toi et moi,
 C'est vous et moi, } qui avons fait cela.
 C'est mon fils et moi,

- 7.—Si parmi les noms et pronoms qui précèdent le pronom relatif *qui*, il se trouve un pronom de la *seconde personne*, et qu'il ne s'en trouve aucun de la *première*, le verbe se met à la *seconde personne du pluriel*.

EXEMPLES :

C'est toi et lui,
 C'est vous et les vôtres, } qui avez mis la paix.
 C'est toi et son ami,

- 8.—Quoique le verbe ait plusieurs sujets, on le met quelque fois au *singulier*, lorsqu'il est précédé d'un de ces mots : *Tout, personne, rien, nul, chacun*, qui représentent collectivement tous ces sujets.

EXEMPLES :

Lois, commerce, police, discipline militaire, sciences, beaux-arts, TOUT s'est perfectionné. *Grands et petits, riches et pauvres*, PERSONNE ne peut se soustraire à la mort.

Prières, larmes, menaces, RIEN ne put l'ébranler.

Dans ces phrases on met le verbe au *singulier*, parce que les différens sujets se trouvent réunis en quelque sorte dans un seul mot au *singulier*, comme : *Tout, personne, rien*.

- 9.—On met encore le verbe au *singulier* après plusieurs sujets, dont chacun est précédé de *tout* ou de *chaque*.

EXEMPLES :

Chaque état, chaque âge a ses devoirs.

Tout rang, tout âge aspire au bonheur.

Dans ces phrases, on considère chacun des substantifs séparément.

EXEMPLES :

Chaque état a ses devoirs.—Chaque âge a ses devoirs.

Tout rang aspire au bonheur.—Tout âge aspire au bonheur.

- 10.—Quand un sujet est lié à d'autres noms par les expressions suivantes : *de même que, ainsi que, aussi bien que, non plus que*, &c. le verbe ne s'accorde qu'avec le sujet principal.

EXEMPLES :

Cette erreur, ainsi que mille autres, a été trop suivie.

La force de l'âme, comme celle du corps, est le fruit de la tempérance.

- 11.—Après plusieurs sujets, dont le dernier est précédé de la conjonction *mais*, le verbe ne s'accorde qu'avec le dernier.

EXEMPLES :

Non-seulement le devoir et l'honneur, mais encore votre intérêt personnel vous prescrit une conduite honnête.

Non-seulement ses richesses et ses honneurs, mais encore sa gloire s'est évanouie.

- 11.—Quand plusieurs sujets sont liés par la conjonction *ou*, le verbe s'accorde généralement avec le dernier.

EXEMPLES :

Les richesses ou la gloire vous est offerte.

La gloire ou les richesses vous sont offertes.

- 13.—Mais si parmi les sujets liés par la conjonction *ou*, il se trouve un pronom de la première ou de la seconde personne, la phrase se construit comme si les sujets étaient liés par la conjonction *et*.

(Voir pages 67 et 68.)

EXEMPLES :

Toi ou moi,	}	Nous irons l'avertir.
Vous ou moi,		
Lui ou moi,		
Mon frère ou moi,		
Toi ou lui,	}	Vous lui rendrez service.
Vous ou eux,		
Vous ou votre ami,		

- 14.—Quand les mots qui indiquent la quantité, comme *beaucoup*, *peu*, *moins*, *plus*, &c. sont suivis d'un nom *singulier*, le verbe se met au *singulier*. S'ils sont suivis d'un nom *pluriel*, le verbe se met au *pluriel*.

EXEMPLES :

Beaucoup de monde est venu.—*Beaucoup de gens sont venus.*—*Peu de modestie annonce peu de mérite.*—*Moins d'argent te rendrait moins orgueilleux.*—*Moins de défauts te rendraient plus aimable.*

CONJUGAISON DES VERBES.

- 1.—CONJUGUER un verbe, c'est lui faire subir les *inflexions* ou *variations* de *nombre*, de *personnes*, de *temps* et de *modes*, et réciter ou écrire de suite ces différentes *inflexions* ou *variations*.
- 2.—On a vu, (page 60,) que les verbes irréguliers ÊTRE et AVOIR deviennent *auxiliaires* quand ils servent à *conjuguer* d'autres verbes. Cette circonstance oblige à les placer avant les quatre conjugaisons principales.

CONJUGAISON DES AUXILIAIRES

ÊTRE ET AVOIR.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

<i>Etre.</i>	<i>Avoir.</i>
Je suis.	J'ai.
Tu es.	Tu as.
Il est.	Il a.
Nous sommes.	Nous avons.
Vous êtes.	Vous avez.
Ils sont.	Ils ont.

PASSÉ INDÉFINI.

<i>Etre.</i>	<i>Avoir.</i>
J'ai été.	J'ai eu.
Tu as été.	Tu as eu.
Il a été.	Il a eu.
Nous avons été.	Nous avons eu.
Vous avez été.	Vous avez eu.
Ils ont été.	Ils ont eu.

IMPARFAIT.

<i>Etre.</i>	<i>Avoir.</i>
J'étais.	J'avais.
Tu étais.	Tu avais.
Il était.	Il avait.
Nous étions.	Nous avions.
Vous étiez.	Vous aviez.
Ils étaient.	Ils avaient.

PLUS QUE PARFAIT.

<i>Etre.</i>	<i>Avoir.</i>
J'avais été.	J'avais eu.
Tu avais été.	Tu avais eu.
Il avait été.	Il avait eu.
Nous avions été.	Nous avions eu.
Vous aviez été.	Vous aviez eu.
Ils avaient été.	Ils avaient eu.

PASSÉ DÉFINI.

<i>Etre.</i>	<i>Avoir.</i>
Je fus.	J'eus.
Tu fus.	Tu eus.
Il fut.	Il eut.
Nous fûmes.	Nous eûmes.
Vous fûtes.	Vous eûtes.
Ils furent.	Ils eurent.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

<i>Etre.</i>	<i>Avoir.</i>
J'eus été.	J'eus eu.
Tu eus été.	Tu eus eu.
Il eut été.	Il eut eu.
Nous eûmes été.	Nous eûmes eu.
Vous eûtes été.	Vous eûtes eu.
Ils eurent été.	Ils eurent eu.

FUTUR ABSOLU.

<i>Etre.</i>	<i>Avoir.</i>
Je serai.	J'aurai.
Tu seras.	Tu auras.
Il sera.	Il aura.
Nous serons.	Nous aurons.
Vous serez.	Vous aurez.
Ils seront.	Ils auront.

FUTUR PASSÉ.

<i>Etre.</i>	<i>Avoir.</i>
J'aurai été.	J'aurai eu.
Tu auras été.	Tu auras eu.
Il aura été.	Il aura eu.
Nous aurons été.	Nous aurons eu.
Vous aurez été.	Vous aurez eu.
Ils auront été.	Ils auront eu.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

<i>Etre.</i>	<i>Avoir.</i>
Je serais.	J'aurais.
Tu serais.	Tu aurais.
Il serait.	Il aurait.
Nous serions.	Nous aurions.
Vous seriez.	Vous auriez.
Ils seraient.	Ils auraient.

PASSÉ.

<i>Etre.</i>	<i>Avoir.</i>
J'aurais été. (1)	J'aurais eu. (2)
Tu aurais été.	Tu aurais eu.
Il aurait été.	Il aurait eu.
Nous aurions été.	Nous aurions eu.
Vous auriez été.	Vous auriez eu.
Ils auraient été.	Ils auraient eu.

(1) On dit aussi : J'eusse été, tu eusses été, il eut été, &c. (&c.)

(2) On dit aussi : J'eusse eu, tu eusses eu, il eut eu, nous eussions eu,

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Etre. *Avoir.* *Etre.* *Avoir.*

(Point de première personne au singulier.)

<i>Sois.</i>	<i>Aie.</i>	}	Point de temps composé.
Qu'il soit.	Qu'il ait.		
<i>Soyons.</i>	<i>Ayons.</i>		
<i>Soyez.</i>	<i>Ayez.</i>		
Qu'ils soient.	Qu'ils aient.		

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

PASSÉ.

Que je sois.	Que j'aie.	Que j'aie <i>été.</i>	Que j'aie <i>eu.</i>
Que tu sois.	Que tu aies.	Que tu aies <i>été.</i>	Que tu aies <i>eu.</i>
Qu'il soit.	Qu'il ait.	Qu'il ait <i>été.</i>	Qu'il ait <i>eu.</i>
Que nous soyons.	Que nous ayons.	Que nous ayons <i>été.</i>	Que nous ayons <i>eu.</i>
		<i>(été.)</i>	<i>(eu.)</i>
Que vous soyez.	Que vous ayez.	Que vous ayez <i>été.</i>	Que vous ayez <i>eu.</i>
Qu'ils soient.	Qu'ils aient.	Qu'ils aient <i>été.</i>	Qu'ils aient <i>eu.</i>

IMPARFAIT.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse.	Que j'eusse.	Que j'eusse <i>été.</i>	Que j'eusse <i>eu.</i>
Que tu fusses.	Que tu eusses.	Que tu eusses <i>été.</i>	Que tu eusses <i>eu.</i>
Qu'il fût.	Qu'il eût.	Qu'il eût <i>été.</i>	Qu'il eût <i>eu.</i>
Que nous fus-	Que nous eus-	Que nous eus-	Que nous eus-
<i>sions.</i>	<i>sions.</i>	<i>sions été.</i>	<i>sions eu.</i>
Que vous fussiez.	Que vous eussiez.	Que vous eussiez	Que vous eussiez
		<i>(été.)</i>	<i>(eu.)</i>
Qu'ils fussent.	Qu'ils eussent.	Qu'ils eussent <i>été.</i>	Qu'ils eussent <i>eu.</i>

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

PASSÉ.

Etre. *Avoir.* *Avoir été.* *Avoir eu.*

PARTICIPE PRÉSENT.

Étant. *Ayant.*

PARTICIPE PASSÉ SIMPLE.

PARTICIPE PASSÉ ACTIF.

Été. *Eu.* *Ayant été.* *Ayant eu.*

NOTA.—Pour faciliter aux élèves la distinction des temps *simples* et des temps *composés*, on les donne en regard les uns des autres, tant dans les deux conjugaisons ci dessus que dans celles qui suivent.

Mais comme il est nécessaire de connaître l'ordre précis dans lequel chaque temps doit être placé, afin de pouvoir conjuguer régulièrement un verbe quelconque, on donne ci-après cet ordre pour servir de règle.

INDICATIF.

Présent absolu.
Imparfait.
Passé défini.
Passé indéfini.
Passé antérieur.
Plus-que-parfait.
Futur absolu.
Futur passé.

CONDITIONNEL.

Présent.
Passé.

IMPÉRATIF.

Présent ou futur.

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.
Imparfait.
Passé.
Plus-que-parfait.

INFINITIF.

Présent.
Passé.
Participe présent.
Participe passé simple.
Participe passé actif.

VERBES ACTIFS.

- 1.—Dans les modèles de *conjugaisons* qui suivent, excepté dans celle du verbe *employer*, les terminaisons différentes des *temps* et des *personnes*, qui s'appellent *DÉSINENCES*, sont toutes distinguées par des lettres *italiques* de la partie *invariable* du verbe, qu'on nomme *RADICAL*. Ainsi pour *conjuguer* un verbe d'après un autre, on ajoute successivement au *radical* du premier toutes les *désinences* du second. Ex : J'aim *ai* ; Je chant *ai* ; J'aim *erais* ; Je chant *erais*, &c.

PREMIÈRE CONJUGAISON EN

ER.—AIMER.

TEMPS SIMPLES.	TEMPS COMPOSÉS.
-------------------	--------------------

INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU.

(Ce temps marque une chose qui est, ou qui se fait dans le moment où l'on parle.)—

PRÉSENTEMENT

J'	aim e.
Tu	aim es.
Il	aim e.
Nous	aim ons.
Vous	aim ez.
Ils	aim ent.

IMPARFAIT.

(Ce temps marque une chose faite dans un temps passé ; mais il la marque comme présente à l'égard de la chose dont on parle.)—

QUAND VOUS M'AVEZ VU

J'	aim ais.
Tu	aim ais.
Il	aim ait.
Nous	aim ions.
Vous	aim iez.
Ils	aim aient.

PASSÉ INDÉFINI.

(Ce temps marque une chose faite dans un temps que l'on ne désigne pas, ou dans un temps désigné, mais qui n'est pas encore tout à fait écoulé.)—CETTE SEMAINE

J'	ai	} aim é
Tu	as	
Il	a	
Nous	avons	
Vous	avez	
Ils	ont	

PASSÉ ANTÉRIEUR.

(Ce temps marque une chose faite avant une autre, dans un temps passé, et dont il ne reste plus de partie à écoulé.) QUAND, LORSQUE

J'	eus (1)	} aim é.
Tu	eus	
Il	eut	
Nous	eûmes	
Vous	eûtes	
Ils	eurent	

(1) On dit aussi : J'ai eu aimé ; Tu as eu aimé, &c. Ce temps est peu en usage.

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

I N D I C A T I F.

PASSÉ DÉFINI.

(Ce temps marque indéterminément une chose faite dans un temps dont il ne reste plus de parties à écouler.)

LA SEMAINE PASSÉE

J' aim ai.
Tu aim as.
Il aim a.
Nous aim âmes.
Vous aim âtes.
Ils aim érent.

FUTUR ABSOLU.

(Ce temps marque qu'une chose sera ou se fera dans un temps qui n'est pas encore.)—DEMAIN

J' aim erai.
Tu aim eras.
Il aim era.
Nous aim erons.
Vous aim eriez.
Ils aim eront.

PLUS-QUE-PARFAIT.

(Ce temps marqué qu'une chose était déjà faite, quand une autre, également passée, s'est faite.)—

QUAND VOUS M'ÉCRIVITES

J' avais
Tu avais
Il avait
Nous avions
Vous aviez
Ils avaient

} aim é.

FUTUR PASSÉ.

(Ce temps marque qu'une chose qui n'est pas encore, sera faite, lorsqu'une autre, qui n'est pas encore, sera présente.)—JE VOUS

DIRAI, QUAND

J' aurai
Tu auras
Il aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils auront

} aim é.

C O N D I T I O N N E L.

PRÉSENT.

(Ce temps marque qu'une chose serait ou se ferait dans un temps présent, moyennant une condition.)

SI JE POUVAIS

J' aim erais.
Tu aim erais.
Il aim erait.
Nous aim erions.
Vous aim eriez.
Ils aim eraient.

PASSÉ.

(Ce temps marque qu'une chose aurait été faite dans un temps passé, si certaine condition avait eu lieu.)—

SI VOUS AVIEZ VOULU

J' aurais
Tu aurais
Il aurait
Nous aurions
Vous auriez
Ils auraient

} aim é.

(1) On dit aussi : J'eusse, tu eusses, il eût : nous eussions, vous eussiez, ils eussent aim é.

**TEMPS
SIMPLES.**

I M P É R A T I F.

PRÉSENT OU FUTUR.

Ce temps marque l'action de prier, de commander ou d'exhorter ; il indique un présent, par rapport à l'action de commander, et un futur par rapport à la chose commandée.)

(Point de première personne au singulier.)

Aim e.
Qu'il aim e.
Aim ons.
Aim ez.
Qu'ils aim ent.

**TEMPS
COMPOSÉS.**

} Point de temps composé.

S U B J O N C T I F.

PRÉSENT OU FUTUR.

(Ce temps marque le désir, le souhait ou la volonté.)—

ON DÉSIRE, ON VOUDRA

Que j'aim e.
Que tu aim es.
Qu'il aim e.
Que nous aim ions.
Que vous aim iez.
Qu'ils aim ent.

IMPARFAIT.

On désirait, on désira, on a désiré, on désirerait

Que j'aim asse.
Que tu aim asses.
Qu'il aim ât.
Que nous aim assions.
Que vous aim assiez.
Qu'ils aim assent.

PASSÉ.

ON AURA DÉSIRÉ

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils aient

} aim é.

PLUS-QUE-PARFAIT.

On avait, on aurait ou on eût désiré

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils eussent

} aim é.

I N F I N I T I F.

PRÉSENT.

Aim er.

PARTICIPE PRÉSENT.

Aim ant.

PARTICIPE PASSÉ SIMPLÉ.

Aim é.

Aim ée.

PASSÉ.

Avoir aim é.

PARTICIPE PASSÉ ACTIF.

Ayant aim é.

Ainsi se conjuguent *augmenter, affronter, amener, chanter, confier, désoler, oublier, prier, créer, agréer, jouer, avouer, commencer, effacer, abroger, diriger, appeler, jeter, déceler, empiéter, &c.*

R E M A R Q U E S.

- 1.—Les verbes de la première conjugaison terminés au présent de l'infinitif par **CER**, et ceux de la troisième terminés en **CEVOIR**, prennent une cédille (1) sous le **c** toutes les fois qu'il se trouve devant **a**, **o** et **u**.—Ex : Commencer,—nous commençons ; effacer,—effaçons ; recevoir,—j'ai reçu, &c.
- 2.—Par un motif analogue, dans les verbes terminés en **GER** au présent de l'infinitif, on met un **e** muet après le **g** quand il se rencontre avec **a** ou **o**.—Ex : Je juge, il jugea ;—j'abrège, nous abrégeons, &c.
- 3.—Les verbes terminés en **ELER**, **ETER**, comme *appeler, acheter*, doublent le **l** ou le **t**, quand après une de ces lettres on entend un **e** muet ; c. à. d. lorsque **l** ou **t** est suivi de **e**, **es**, **ent**.

EXEMPLES :

Nous appelons ;—j'appelle,—tu appelles.
 Nous achetons ;—j'achette,—ils achètent.

- 4.—Dans les verbes terminés en **ÉLER**, **ÉRER**, **ÉTER**, comme *révéler, espérer, empiéter*, au lieu de doubler la consonne **l**, **r** ou **t**, on change l'*é fermé* final en *é ouvert*.

(1) La cédille est un petit signe (ç) qu'on met sous le **c** afin d'en adoucir la prononciation, quand il est suivi des voyelles **a**, **o**, **u** ; comme dans *Français, maçon*, elles *requerent*, &c. qui sans cela se prononceraient *Frankais, makon*, elles *rekerent*.

EXEMPLES :

Révéler ; — je révèle, — elles révèlent.
 Espérer ; — j'espère, — ils espèrent.
 Empiéter ; — j'empîète, — tu empîètes.

- 5.—Les verbes *venir, tenir, prendre*, et leurs composés, comme *convenir, appartenir, entreprendre*, suivent pour le redoublement de la consonne *n*, la règle N^o. 3 ci-dessus.

EXEMPLES :

Venir ; — que je vienne, — que tu viennes.
 Tenir ; — que je tienne, — que tu tiennes.
 Entreprendre ; — qu'ils ou qu'elles entreprennent

- 6.—Enfin, dans les verbes en *YER*, comme *payer, côtoyer, renvoyer, &c.* ; et dans ceux des autres conjugaisons dont le *participe présent* est en *YANT*, comme *croire, voir, fuir, asseoir, &c.* (excepté le verbe irrégulier *avoir* ;) on change l'*y* du radical en *i* simple devant *e, es, ent*.

Il résulte de ce changement qu'aux deux premières personnes plurielles de l'*imparfait de l'indicatif* et du *présent du subjonctif*, on met à la fois l'*y* et l'*i*, savoir ; l'*y* du radical, et l'*i* des désinences, *ions, iez*.

Nous donnons ici la conjugaison entière du verbe *employer* pour *paradigme* ou modèle.

**CONJUGAISON DU VERBE
E M P L O Y E R,**

**TEMPS
SIMPLES.**

**TEMPS
COMPOSÉS.**

INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU.

J' emplo *ie.*
Tu emplo *ies.*
Il emplo *ie.*
Nous emplo *yons.*
Vous emplo *yez.*
Ils emplo *ient.*

IMPARFAIT.

J' emplo *yais.*
Tu emplo *yais.*
Il emplo *yait.*
Nous emplo *yions.*
Vous emplo *yez.*
Ils emplo *yaient.*

PASSÉ DÉFINI.

J' emplo *yai.*
Tu emplo *yas.*
Il emplo *ya.*
Nous emplo *yâmes.*
Vous emplo *yâtes.*
Ils emplo *yèrent.*

FUTUR ABSOLU.

J' emplo *ierai.*
Tu emplo *ieras.*
Il emplo *iera.*
Nous emplo *ierons.*
Vous emplo *ierez.*
Ils emplo *ieront.*

PASSÉ INDÉFINI.

J' ai
Tu as
Il a
Nous avons
Vous avez
Ils ont } emplo *yé.*

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J' eus
Tu eus
Il eut
Nous eûmes
Vous eûtes
Ils eurent } emplo *yé.*

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais
Tu avais
Il avait
Nous avions
Vous aviez
Ils avaient } emplo *yé.*

FUTUR PASSÉ.

J' aurai
Tu auras
Il aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils auront } emplo *yé.*

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J' emplo *ierais.*
Tu emplo *ieras.*
Il emplo *ierait.*
Nous emplo *ierions.*
Vous emplo *ieriez.*
Ils emplo *ieraient.*

PASSÉ. (1)

J' aurais
Tu aurais
Il aurait
Nous aurions
Vous auriez
Ils auraient } emplo *yé.*

(1) On dit aussi : J'eusse, tu eusses, il eût : Nous eussions, vous eussiez, ils eussent employé.

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.			} Point de temps composé.
(Point de première personne au singulier.)			
Emplo	<i>ie.</i>	}	
Qu'il emplo	<i>ie.</i>		
Emplo	<i>yons.</i>		
Emplo	<i>yez.</i>		
Qu'ils emplo	<i>ient.</i>		

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.		PASSÉ.	
Que j'emplo	<i>ie.</i>	Que j'aie	} emplo <i>yé.</i>
Que tu emplo	<i>ies.</i>	Que tu aies	
Qu'il emplo	<i>ie.</i>	Qu'il ait	
Que nous emplo	<i>yions.</i>	Que nous ayons	
Que vous emplo	<i>yez.</i>	Que vous ayez	
Qu'ils emplo	<i>ient.</i>	Qu'ils aient	
IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Que j'emplo	<i>yasse.</i>	Que j'eusse	} emplo <i>yé.</i>
Que tu emplo	<i>yasses.</i>	Que tu eusses	
Qu'il emplo	<i>yât.</i>	Qu'il eût	
Que nous emplo	<i>yussions.</i>	Que nous eussions	
Que vous emplo	<i>yassiez.</i>	Que vous eussiez	
Qu'ils emplo	<i>yassent.</i>	Qu'ils eussent	

INFINITIF.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Emplo <i>yer.</i>	Avoir emplo <i>yé.</i>
PARTICIPE PRÉSENT.	
Emplo <i>yant.</i>	
PARTICIPE PASSÉ SIMPLE.	PARTICIPE PASSÉ ACTIF.
Emplo <i>yé,</i> emplo <i>yée.</i>	Ayant emplo <i>yé.</i>

Ainsi se conjuguent les verbes *bégayer, effrayer, payer, aboyer, déployer, employer, essuyer, appuyer, ennuyer, &c. &c.*

OBSERVATION.—Le radical du verbe ci dessus est *employ*. Cependant il est présenté dans le modèle qui précède comme s'il s'écrivait seulement *empto*. On a cru devoir agir ainsi pour faire ressortir davantage les changemens de l'*y* en *i* dans différens temps, et la réunion de ces deux lettres aux deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif.

SECONDE CONJUGAISON EN

IR.—FINIR.

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU.

Je fin *is*. (1)
Tu fin *is*.
Il fin *it*.
Nous fin *issons*.
Vous fin *issez*.
Ils fin *issent*.

IMPARFAIT.

Je fin *issais*.
Tu fin *issais*.
Il fin *issait*.
Nous fin *issions*.
Vous fin *issiez*.
Ils fin *issaient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je fin *is*.
Tu fin *is*.
Il fin *it*.
Nous fin *imes*.
Vous fin *îtes*.
Ils fin *irent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai
Tu as
Il a
Nous avons } fin *i*.
Vous avez
Ils ont }

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus
Tu eus
Il eut
Nous eûmes } fin *i*.
Vous eûtes
Ils eurent }

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais
Tu avais
Il avait
Nous avions } fin *i*.
Vous aviez
Ils avaient }

(1) Cette première personne prend un *s* final ; il en est de même à la troisième et à la quatrième conjugaison.

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

INDICATIF.

FUTUR ABSOLU.

Je fin irai.
Tu fin iras.
Il fin ira.
Nous fin irons.
Vous fin irez.
Ils fin iront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai
Tu auras
Il aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils auront

} fin i.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je fin irais.
Tu fin irais.
Il fin irait.
Nous fin irions.
Vous fin iriez.
Ils fin iraient.

PASSÉ. (1)

J'aurais
Tu aurais
Il aurait
Nous aurions
Vous auriez
Ils auraient

} fin i.

IMPÉRATIF.

(Point de première personne au
singulier.)

Fin is.
Qu'il fin isse.
Fin issons.
Fin issez.
Qu'ils fin issent.

} Point de temps composé.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je fin isse.
Que tu fin issues.
Qu'il fin isse.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

PASSÉ.

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils aient

} fin i.

IMPARFAIT.

Que je fin isse.
Que tu fin issues.
Qu'il fin it.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils eussent

} fin i.

(1) On dit aussi j'eusse, tu eusses, il eût fini; nous eussions, vous eussiez, ils eussent fini.

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

INFINITIF.

<p>PRÉSENT. Fin <i>ir.</i> PARTICIPE PRÉSENT. Fin <i>issant.</i> PARTICIPE PASSÉ SIMPLE. Fin <i>i,</i> Fin <i>te.</i></p>	<p>PASSÉ. Avoir fin <i>i.</i> PARTICIPE PASSÉ ACTIF. Ayant fin <i>i.</i></p>
---	--

Ainsi se conjuguent *applaudir, avolbir, mûrir, en-
four, démolir, bénir, &c.*

REMARQUE.—Le verbe *bénir* a deux *participes pas-
sés*: L'un, *béni, bénie*, qui entre dans la formation
des temps composés; et l'autre, *bénit, bénite*, qui
ne s'emploie que comme *adjectif* en parlant des
objets religieux consacrés par un prêtre. *Cierge
bénit; eau bénite.*

TROISIÈME CONJUGAISON EN

OIR.—RECEVOIR.

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

INDICATIF.

<p>PRÉSENT ABSOLU. Je reçois. Tu reçois. Il reçoit. Nous recevons. Vous recevez. Ils reçoivent.</p>	<p>PASSÉ INDÉFINI. J'ai Tu as Il a Nous avons Vous avez Ils ont</p>
---	---

} reçois.

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

INDICATIF.

IMPARFAIT.
Je rec *avais.*
Tu rec *avais.*
Il rec *avait.*
Nous rec *avions.*
Vous rec *aviez.*
Ils rec *avaient.*

PASSÉ DÉFINI.
Je reç *us.*
Tu reç *us.*
Il reç *ut.*
Nous reç *ûmes.*
Vous reç *ûtes.*
Ils reç *urent.*

FUTUR ABSOLU.
Je rec *aurai.*
Tu rec *auras.*
Il rec *aura.*
Nous rec *aurons.*
Vous rec *avez.*
Ils rec *auront.*

PASSÉ ANTÉRIEUR.
J'ous }
Tu eus }
Il eût }
Nous eûmes } reç u.
Vous eûtes }
Ils eurent }

PLUS-QUE-PARFAIT.
J'avais }
Tu avais }
Il avait }
Nous avions } reç u.
Vous aviez }
Ils avaient }

FUTUR PASSÉ.
J'aurai }
Tu auras }
Il aura }
Nous aurons } reç u.
Vous aurez }
Ils auront }

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.
Je rec *aurais.*
Tu rec *aurais.*
Il rec *aurait.*
Nous rec *aurions.*
Vous rec *auriez.*
Ils rec *auraient.*

PASSÉ. (1)
J'aurais }
Tu aurais }
Il aurait }
Nous aurions } reç u.
Vous auriez }
Ils auraient }

IMPÉRATIF.

(Point de première personne au }
singulier.) }
Reç *ois.* }
Qu'il reç *oive.* }
Rec *eussis.* }
Rec *evez.* } Point de temps composé.
Qu'ils reç *oivent.* }

(1) On dit aussi : J'eusse, tu eusses, il eût reçu ; nous eussions, vous eussiez, ils eussent reçu.

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je reç oive.
Que tu reç oives.
Qu'il reç oive.
Que nous rec evions.
Que vous rec eviez.
Qu'ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Que je reç usse.
Que tu reç usses.
Qu'il reçût.
Que nous reçussions.
Que vous reçussiez.
Qu'ils reçussent.

PASSÉ.

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils aient

} reç u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils eussent

} reç u.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rec evoir.

PARTICIPE PRÉSENT.

Rec evant.

PARTICIPE PASSÉ SIMPLE.

Reç u. Reç ue.

PASSÉ.

Avoir reç u.

PARTICIPE PASSÉ ACTIF.

Ayant reç u.

Ainsi se conjuguent *concevoir*, *décevoir*, *apercevoir*, *devoir*, *percevoir*, &c.

REMARQUES.—Le participe passé *masculin* du verbe *devoir* prend un accent circonflexe sur l'*û*, afin d'empêcher qu'on le confonde avec le mot *du*, article.

Le verbe *recevoir* est à consulter quand il s'agit d'en conjuguer un dont l'*infinitif présent* se termine, comme le sien, en *VOIR* : parce qu'il faut mettre une œdille sous le *ç* lorsqu'il est suivi de l'une des trois voyelles *a*, *o*, *u*. (Voir la remarque qui suit le modèle de la première conjugaison, page 78.)

QUATRIÈME CONJUGAISON EN
RE.—RENDRE.

TEMPS SIMPLES.	TEMPS COMPOSÉS.
INDICATIF.	
PRÉSENT ABSOLU.	PASSÉ INDÉFINI.
Je rend s.	J'ai
Tu rend s.	Tu as
Il rend.	Il a
Nous rend ons.	Nous avons
Vous rend ez.	Vous avez
Ils rend ent.	Ils ont
IMPARFAIT.	PASSÉ ANTÉRIEUR.
Je rend ais.	J'eus
Tu rend ais.	Tu eus
Il rend ait.	Il eut
Nous rend ions.	Nous eûmes
Vous rend iez.	Vous eûtes
Ils rend aient.	Ils eurent
PASSÉ DÉFINI.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Je rend is.	J'avais
Tu rend is.	Tu avais
Il rend it.	Il avait
Nous rend îmes.	Nous avions
Vous rend îtes.	Vous aviez
Ils rend ient.	Ils avaient
FUTUR ABSOLU.	FUTUR PASSÉ.
Je rend rai.	J'aurai
Tu rend ras.	Tu auras
Il rend ra.	Il aura
Nous rend rons.	Nous aurons
Vous rend rez.	Vous aurez
Ils rend ront.	Ils auront

CONDITIONNEL

PRÉSENT.	PASSÉ. (1)
Je rend rais.	J'aurais
Tu rend rais.	Tu aurais
Il rend rait.	Il aurait
Nous rend rions.	Nous aurions
Vous rend riez.	Vous auriez
Ils rend raient.	Ils auraient

(1) On dit aussi : J'eusse, tu eusses, il eût rendu; nous eussions, vous eussiez, ils eussent rendu.

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

IMPÉRATIVE.

(Point de première personne au singulier.)

Rend *s.*
Qu'il rend *e.*
Rend *ons.*
Rend *ez.*
Qu'ils rend *ent.*

} Point de temps composé.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je rend *e.*
Que tu rend *es.*
Qu'il rend *e.*
Que nous rend *ions.*
Que vous rend *iez.*
Qu'ils rend *ent.*

IMPARFAIT.

Que je rend *isse.*
Que tu rend *isses.*
Qu'il rend *ît.*
Que nous rend *issions.*
Que vous rend *issiez.*
Qu'ils rend *issent.*

PASSÉ.

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils aient

} rend *u.*

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils eussent

} rend *u.*

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rend *re.*

PARTICIPE PRÉSENT.

Rend *ant.*

PARTICIPE PASSÉ SIMPLE.

Rend *u.*, Rend *ue.*

PASSÉ.

Avoir rend *u.*

PARTICIPE PASSÉ ACTIF.

Ayant rend *u.*

Ainsi se conjuguent *suspendre, répondre, tordre, entendre, attendre, vendre, &c.*

VERBES QUI SE CONJUGENT

AVEC LE VERBE AUXILIAIRE ÊTRE.

1.—Dans un grand nombre de verbes *neutres*, et dans tous les verbes *pronominiaux*, le verbe *auxiliaire* ÊTRE concourt à la formation des *temps* composés.

On compose le verbe *passif* en ajoutant au verbe *auxiliaire* ÊTRE le *participe passé* du verbe *actif*.

2.—Dans tout verbe non *pronominal* dont les temps sont formés avec l'*auxiliaire* ÊTRE et un *participe*, le *participe* s'accorde en *genre* et en *nombre* avec le *sujet*. Ex: *Ils sont venus.*—*Ils sont frappés.*—*Elles sont parties.*

3.—Dans les *temps composés* des verbes *pronominaux*, si le *pronom* peut être changé en un *complément indirect*, le *participe* est *invariable*; comme dans le verbe *se nuire*, c. à. d. *nuire à soi-même*.

4.—Dans les verbes *pronominaux* dont le *pronom* est *complément direct*, le *participe* s'accorde en *genre* et en *nombre* avec le *pronom*. Ex: *Elle s'est instruite*, c. à. d. *elle a instruit elle même*.

SE NUIRE.

VERBE PRONOMINAL.

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU.

Je me nu*is*.
Tu te nu*is*.
Il se nu*it*.
Elle se nu*it*.
Nous nous nu*isons*.
Vous vous nu*isez*.
Ils se nu*isent*.
Elles se nu*isent*.

PASSÉ INDÉFINI.

Je me su*is*.
Tu t' e*st*.
Il s' e*st*.
Elle s' e*st*.
Nous nous su*mmes*.
Vous vous e*tes*.
Ils se su*nt*.
Elles se su*nt*.

} nu*it*.

**TEMPS
SIMPLES.**

IMPARFAIT.
Je me nui *sais*.
Tu te nui *sais*.
Il se nui *sait*.
Elle se nui *sait*.
Nous nous nui *savons*.
Vous vous nui *siez*.
Ils se nui *saient*.
Elles se nui *saient*.

PASSÉ DÉFINI.
Je me nui *sis*.
Tu te nui *sis*.
Il se nui *sit*.
Elle se nui *sit*.
Nous nous nui *sîmes*.
Vous vous nui *sîtes*.
Ils se nui *sirent*.
Elles se nui *sirent*.

FUTUR ABSOLU.
Je me nui *rai*.
Tu te nui *ras*.
Il se nui *ra*.
Elle se nui *ra*.
Nous nous nui *rons*.
Vous vous nui *rez*.
Ils se nui *ront*.
Elles se nui *ront*.

PRÉSENT.

Je me nui *rais*.
Tu te nui *rais*.
Il se nui *rait*.
Nous nous nui *riions*.
Vous vous nui *riez*.
Ils se nui *raient*.

(Point de première personne au singulier.)

Nui s-toi.
Qu'il se nui *se*.
Nui sous-nous.
Nui sez-vous.
Qu'ils se nui *sent*.

**'TEMPS
COMPOSÉS.**

INDICATIF.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus
Tu te fus
Il se fut
Elle se fut
Nous nous fûmes
Vous vous fûtes
Ils se furent
Elles se furent * } *nui*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m' étais
Tu t' étais
Il s' était
Elle s' était
Nous nous étions
Vous vous étiez
Ils s' étaient
Elles s' étaient } *nui*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je me serai
Tu te seras
Il se sera
Elle se sera
Nous nous serons
Vous vous serez
Ils se seront
Elles se seront } *nui*.

CONDITIONNEL.

PASSÉ.

Je me serais
Tu te serais
Il se serait
Nous nous serions
Vous vous seriez
Ils se seraient } *nui*.

IMPÉRATIF.

} Point de temps composé.

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je me nui *se*.
Que tu te nui *ses*.
Qu'il se nui *se*.
Que nous nous nui *sions*.
Que vous vous nui *siez*.
Qu'ils se nui *sent*.

PASSÉ.

Que je me sois
Que tu te sois
Qu'il se soit
Que nous nous soyons
Que vous vous soyez
Qu'ils se soient

} *nui*.

IMPARFAIT.

Que je me nui *éusse*.
Que tu te nui *éusses*.
Qu'il se nui *ût*.
Que nous nous nui *issions*.
Que vous vous nui *issiez*.
Qu'ils se nui *issent*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse
Que tu te fusses
Qu'il se fût
Que nous nous fussions
Que vous vous fussiez
Qu'ils se fussent

} *nui*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se nui *re*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Se nui *ant*.

PARTICIPE PASSÉ SIMPLE.

Nui. (Point de féminin.)

PASSÉ.

S'être *nui*.

PARTICIPE PASSÉ ACTIF.

S'étant *nui*.

Ainsi se conjuguent les verbes *se plaire*, *se déplaire*, *se complaire*, *se rire*, *se sourire*, *se parler* et *se succéder*.

Le participe passé de ces verbes est toujours *invariable* ; c.-à-d. qu'il n'a ni masculin ni féminin, ni singulier ni pluriel.

S'INSTRUIRE.

VERBE PRONOMINAL.

TEMPS

TEMPS

SIMPLES.

COMPOSÉS.

INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU.

Je	m'	instrui	s.
Tu	t'	instrui	s.
Il	s'	instrui	t.
Elle	s'	instrui	t.
Nous	nous	instrui	sons.
Vous	vous	instrui	sez.
Ils	s'	instrui	sent.
Elles	s'	instrui	sent.

IMPARFAIT.

Je	m'	instrui	sais.
Tu	t'	instrui	sais.
Il	s'	instrui	sait.
Elle	s'	instrui	sait.
Nous	nous	instrui	sions.
Vous	vous	instrui	siez.
Ils	s'	instrui	saient.
Elles	s'	instrui	saient.

PASSÉ DÉFINI.

Je	m'	instrui	sis.
Tu	t'	instrui	sis.
Il	s'	instrui	sit.
Elle	s'	instrui	sit.
Nous	nous	instrui	sîmes.
Vous	vous	instrui	sîtes.
Ils	s'	instrui	sirent.
Elles	s'	instrui	sirent.

FUTUR ABSOLU.

Je	m'	instrui	rai.
Tu	t'	instrui	ras.
Il	s'	instrui	ra.
Elle	s'	instrui	ra.
Nous	nous	instrui	rons.
Vous	vous	instrui	rez.
Ils	s'	instrui	ront.
Elles	s'	instrui	ront.

PASSÉ INDÉFINI.

Je	me	suis	}	instrui	t.
Tu	t'	es			
Il	s'	est	}	instrui	te.
Elle	s'	est			
Nous	nous	sommes	}	instrui	ts, es.
Vous	vous	êtes			
Ils	se	sont	}	instrui	ts.
Elles	se	sont			

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je	me	fus	}	instrui	t.
Tu	t'	fus			
Il	s'	fut	}	instrui	te.
Elle	se	fut			
Nous	nous	fûmes	}	instrui	ts, es.
Vous	vous	fûtes			
Ils	se	furent	}	instrui	ts.
Elles	se	furent			

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je	m'	étais	}	instrui	t.
Tu	t'	étais			
Il	s'	était	}	instrui	te.
Elle	s'	était			
Nous	nous	étions	}	instrui	ts, es.
Vous	vous	étiez			
Ils	s'	étaient	}	instrui	ts.
Elles	s'	étaient			

FUTUR PASSÉ.

Je	me	serai	}	instrui	t.
Tu	te	seras			
Il	se	sera	}	instrui	te.
Elle	se	sera			
Nous	nous	serons	}	instrui	ts, es.
Vous	vous	serez			
Ils	se	seront	}	instrui	ts.
Elles	se	seront			

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.		PASSÉ.	
Je	m' instrui rais.	Je me serais	} instrui t ou
Tu	t' instrui rais.	Tu te serais	
Il	s' instrui rait.	Il ou elle se serait	} instrui te.
Nous	nous instrui rions.	Nous nous serions	
Vous	vous instrui riez.	Vous vous seriez	} instrui ts ou
Ils	s' instrui raient.	Ils ou elles se seraient	

IMPÉRATIF.

(Point de première personne au singulier.)	} Point de temps composé.
Instrui s-toi.	
Qu'il s'instrui se.	
Instrui sons-nous.	
Instrui sez-vous.	
Qu'ils s'instrui sent.	

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.		PASSÉ.	
Que je m'	instrui se.	Que je me sois	} instrui t ou
Que tu t'	instrui ses.	Que tu te sois	
Qu'il ou qu'elle	s' instrui se.	Qu'il ou qu'elle se soit	} instrui te.
Que nous nous	instrui sions.	Que nous nous soyons	
Que vous vous	instrui siez.	Que vous vous soyez	} instrui ts ou
Qu'ils ou qu'elles	s' instrui sent.	Qu'ils ou qu'elles se [soient]	
IMPARFAIT.		PLUS-QUE-FARFAIT.	
Que je m'	instrui sisse.	Que je me fusse	} instrui t ou
Que tu t'	instrui sisses.	Que tu te fusses	
Qu'il ou qu'elle	s' instrui sit.	Qu'il ou qu'elle se fût	} instrui te.
Que nous nous	instrui sissions.	Que nous nous fussions	
Que vous vous	instrui sissiez.	Que vous vous fussiez	} instrui ts ou
Qu'ils ou qu'elles	s' instrui sissent.	Qu'ils ou qu'elles se [fussent]	

INFINITIF.

PRÉSENT.	PASSÉ.
S'instrui re.	S'être instrui t.
PARTICIPE PRÉSENT.	
S'instrui sant.	
PARTICIPE PASSÉ SIMPLE.	PARTICIPE PASSÉ ACTIF.
Instrui t, te; ts, tes.	S'étant instrui t, te; ts, tes.

Ainsi se conjuguent les verbes *se blesser, se repentir, se baigner, se coucher, se moucher, &c. &c.*

ETRE INSTRUIT.
VERBE PASSIF.

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU.

Je suis instrui *t.*
Tu es instrui *t.*
Il est instrui *t.*
Elle est instrui *te.*
Nous sommes instrui *ts, es.*
Vous êtes instrui *ts, es.*
Ils sont instrui *ts.*
Elles sont instrui *tes.*

IMPARFAIT.

J' étais instrui *t.*
Tu étais instrui *t.*
Il était instrui *t.*
Elle était instrui *te.*
Nous étions instrui *ts, es.*
Vous étiez instrui *ts, es.*
Ils étaient instrui *ts.*
Elles étaient instrui *tes.*

PASSÉ DÉFINI.

Je fis instrui *t.*
Tu fis instrui *t.*
Il fut instrui *t.*
Elle fut instrui *te.*
Nous fîmes instrui *ts, es.*
Vous fîtes instrui *ts, es.*
Ils furent instrui *ts.*
Elles furent instrui *tes.*

FUTUR ABSOLU.

Je serai instrui *t.*
Tu seras instrui *t.*
Il sera instrui *t.*
Elle sera instrui *te.*
Nous serons instrui *ts, es.*
Vous serez instrui *ts, es.*
Ils seront instrui *ts.*
Elles seront instrui *tes.*

PASSÉ INDÉFINI.

J' ai été } instrui *t.*
Tu as été }
Il a été }
Elle a été instrui *te.*
Nous avons été instrui *ts, es.*
Vous avez été instrui *ts, es.*
Ils ont été instrui *ts.*
Elles ont été instrui *tes.*

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J' eus été } instrui *t.*
Tu eus été }
Il eût été }
Elle eût été instrui *te.*
Nous eûmes été instrui *ts, es.*
Vous eûtes été instrui *ts, es.*
Ils eurent été instrui *ts.*
Elles eurent été instrui *tes.*

PLUS-QUE-PARFAIT.

J' avais été } instrui *t.*
Tu avais été }
Il avait été }
Elle avait été instrui *te.*
Nous avions été instrui *ts, es.*
Vous aviez été instrui *ts, es.*
Ils avaient été instrui *ts.*
Elles avaient été instrui *tes.*

FUTUR ANTÉRIEUR.

J' aurai été } instrui *t.*
Tu auras été }
Il aura été }
Elle aura été instrui *te.*
Nous aurons été instrui *ts, es.*
Vous aurez été instrui *ts, es.*
Ils auront été instrui *ts.*
Elles aurent été instrui *tes.*

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

C O N D I T I O N N E L.

PRÉSENT.		PASSÉ.	
Je	serais	J'aurais été	} instrui t ou
Tu	serais	Tu aurais été	
Il	serait	Il aurait été	} instrui te.
Elle	serait	Elle aurait été	
Nous	serions	Nous aurions été	} instrui ts
Vous	seriez	Vous auriez été	
Ils	seraient	Ils auraient été	} instrui tes.
Elles	seraient	Elles auraient été	

I M P É R A T I F.

(Point de première personne au singulier.)	} Point de temps composé.
Sois instrui t, te.	
Qu'il soit instrui t.	
Qu'elle soit instrui te.	
Soyons instrui ts, tes.	
Soyez instrui ts, tes.	
Qu'ils soient instrui ts.	
Qu'elles soient instrui tes.	

S U B J O N C T I F.

PRÉSENT OU FUTUR.		PASSÉ.	
Que je	sois	Que j'ai été	} instrui t ou
Que tu	sois	Que tu aies été	
Qu'il ou qu'elle	soit	Qu'il ou qu'elle ait été	} instrui te.
Que nous	soyons	Que nous ayons été	
Que vous	soyez	Que vous ayez été	} instrui ts ou
Qu'ils ou qu'elles	[soient]	Qu'ils ou qu'elles aient été	
	instrui tes.		instrui tes.
IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Que je	fusse	Que j'eusse été	} instrui t ou
Que tu	fusses	Que tu eusses été	
Qu'il ou qu'elle	fût	Qu'il ou qu'elle eût été	} instrui te.
Que nous	fussions	Que nous eussions été	
Que vous	fussiez	Que vous eussiez été	} instrui ts ou
Qu'ils ou qu'elles	[fussent]	Qu'ils ou qu'elles eussent été	
	instrui tes.		instrui tes.

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

INFINITIF.

PRÉSENT. Être instrui <i>t, te; ts, tes.</i>	PASSÉ. Avoir été instrui <i>t, te; ts, tes.</i>
PARTICIPE PRÉSENT. Êtant instrui <i>t, te; ts, tes.</i>	
PARTICIPE PASSÉ SIMPLE. Instrui <i>t, te; ts, tes.</i>	PARTICIPE PASSÉ ACTIF. Ayant été instrui <i>t, te; ts, tes.</i>

Ainsi se conjuguent *tous* les verbes *passifs*.

La manière de les former est indiquée page 63.

VERBES IMPERSONNELS.

1. Les verbes *impersonnels* se conjuguent selon les inflexions des conjugaisons auxquelles il appartiennent. Les uns se conjuguent avec l'*auxiliaire avoir*, comme il *a plu*, il *a tonné*; les autres avec l'*auxiliaire être*, comme il *EST important*, il *EST résulté*.

Le modèle suivant fera connaître les temps qui manquent dans la conjugaison de cette espèce de verbe.

NEIGER.

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU. Il <i>neige.</i>	PASSÉ INDÉFINI. Il <i>a neigé.</i>
IMPARFAIT. Il <i>neigeait.</i>	PASSÉ ANTÉRIEUR. Il <i>eut neigé.</i>
PASSÉ DÉFINI. Il <i>neigea.</i>	PLUS-QUE-PARFAIT. Il <i>avait neigé.</i>
FUTUR ABSOLU. Il <i>neigera.</i>	FUTUR PASSÉ. Il <i>aura neigé.</i>

TEMPS SIMPLES.		TEMPS COMPOSÉS.
-------------------	--	--------------------

C O N D I T I O N N E L .

PRÉSENT. Il <i>neigerait</i> .		PASSÉ. Il <i>aurait ou il eût neigé</i> .
-----------------------------------	--	--

(Point d'Impératif.)

S U B J O N C T I F .

PRÉSENT OU FUTUR. Qu'il <i>neige</i> .		PASSÉ. Qu'il <i>ait neigé</i> .
IMPARFAIT. Qu'il <i>neigeât</i> .		PLUS-QUE-PARFAIT. Qu'il <i>eût neigé</i> .

I N F I N I T I F .

PRÉSENT. <i>Neiger</i> .		PARTICIPE PASSÉ ACTIF. Ayant <i>neigé</i> .
-----------------------------	--	--

(Les autres temps de l'*infinitif* ne sont pas en usage.)

Ainsi se conjuguent *tonner*, *pleuvoir*, *résulter*, *importer*, &c.

Les explications données, (page 64,) sur les verbes *neutres*, suffiraient sans doute au plus grand nombre des élèves pour les guider sûrement dans la conjugaison de cette espèce de verbe.

Cependant, pour compléter autant que possible notre ouvrage, nous donnons ici un modèle auquel on pourra recourir dans l'occasion.

Nous pensons qu'au moyen des différens paradigmes qui précèdent, il suffira de donner la première personne singulière et plurielle de chaque temps pour faire disparaître toute espèce de difficulté.

T O M B E R.

V E R B E N E U T R E.

[CE VERBE PREND L'AUXILIAIRE ÊTRE.]

TEMPS S I M P L E S.		TEMPS C O M P O S É S.
-------------------------	--	---------------------------

I N D I C A T I F.

<p style="text-align: center;">PRÉSENT ABSOLU.</p> <p>Je tombe. Nous tombons.</p> <p style="text-align: center;">IMPARFAIT.</p> <p>Je tombais. Nous tombions.</p> <p style="text-align: center;">PASSÉ DÉFINI.</p> <p>Je tombai. Nous tombâmes.</p> <p style="text-align: center;">FUTUR ABSOLU.</p> <p>Je tomberai. Nous tomberons.</p>		<p style="text-align: center;">PASSÉ DÉFINI.</p> <p>Je suis tombé <i>ou</i> tombée. Nous [sommes tombés <i>ou</i> tombées.</p> <p style="text-align: center;">PASSÉ ANTÉRIEUR.</p> <p>Je fus tombé <i>ou</i> tombée. Nous [fûmes tombés <i>ou</i> tombées.</p> <p style="text-align: center;">PLUS-QUE-PARFAIT.</p> <p>J'étais tombé <i>ou</i> tombée. Nous [étions tombés <i>ou</i> tombés.</p> <p style="text-align: center;">FUTUR PASSÉ.</p> <p>Je serai tombé <i>ou</i> tombée. Nous [serons tombés <i>ou</i> tombés.</p>
--	--	--

C O N D I T I O N N E L.

<p style="text-align: center;">PRÉSENT.</p> <p>Je tomberais. Nous tomberions.</p>		<p style="text-align: center;">PASSÉ.</p> <p>Je serais tombé <i>ou</i> tombée. Nous [serions tombés <i>ou</i> tombés.</p>
--	--	--

I M P É R A T I F.

<p>(Point de première personne au singulier.)</p> <p>Tombe. Tombons.</p> <p>Tombez. Tombez.</p> <p>Qu'il <i>ou</i> qu'elle tombe. Qu'ils <i>ou</i> [qu'elles tombent.</p>		<p>} Point de temps composé.</p>
--	--	----------------------------------

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.		PASSÉ.	
Que je tombe.	Que nous tom- [bions.]	Que je sois tombé ou tombée.	Que nous soyons tombés ou [tombées.]
IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Que je tombassc.	Que nous tom- [bassions.]	Que je fusse tombé ou tombée.	Que nous fussions tombés ou [tombées.]

INFINITIF.

PRÉSENT.		PASSÉ.	
Tomb <i>er.</i>		Être tomb <i>é, ée; és, ées.</i>	
PARTICIPE PRÉSENT.			
Tomb <i>ant.</i>			
PARTICIPE PASSÉ SIMPLE.		PARTICIPE PASSÉ ACTIF.	
Tomb <i>é, tomb ée; tomb és, tomb ées.</i>		Etant tomb <i>é, ée; és, ées.</i>	

Conjugez de même les verbes *arriver, aller, déchoir, décider, naître, mourir, rester, sortir, &c.*

FORMATION DES TEMPS.

TEMPS SIMPLES.

- 1.—Parmi les *temps simples* d'un verbe il y en a cinq que l'on nomme **PRIMITIFS**, parce qu'ils servent à former les autres dans les quatre conjugaisons. Ce sont : Le *présent absolu* et le *passé défini* de l'*indicatif*; le *présent* de l'*infinitif*, le *participe présent* et le *participe passé simple*.
- 2.—De la première personne singulière du présent de l'*indicatif*, se forme la seconde personne singulière de l'*impératif*, en ôtant seulement le pronom JE, comme *j'aime, je souffre, je finis, je reçois, je rends* :—*impératif, aime, souffre, finis, reçois, rends.*

- 3.—Du passé défini, se forme *l'imparfait du subjonctif*, en changeant *ai* en *asse*, pour la première conjugaison, comme *j'aime*, que *j'aimasse*, et en ajoutant *se* aux terminaisons du même passé pour les autres conjugaisons, comme : *je finis*, que *je finis se* ; *je reçus*, que *je reçus se* ; *je rendis*, que *je rendis se* ; *je vins*, que *je vins se* ; *je crus*, que *je crus se*.
- 4.—Du présent de l'infinitif se forme le futur absolu de l'indicatif, c. à. d. que :
- 5.—Dans les verbes de la première conjugaison, on ajoute *ai* à la consonne finale *r* de l'infinitif. *Donner*, *oublier*, *jouer*, *prier*, *créer*, font *donner ai*, *oublier ai*, *jouer ai*, *prier ai*, *créer ai*.
- 6.—Dans les verbes de la seconde conjugaison, on ajoute également *ai* à la consonne finale *r* de l'infinitif. *Emplir*, *finir*, font *emplir ai*, *finir ai*.
- 7.—Dans les verbes de la troisième conjugaison, on retranche *oir* de l'infinitif pour y substituer *rai*. *Recevoir*, *apercevoir*, *concevoir*, font *recev rai*, *apercev rai*, *recev rai*.
- 8.—Enfin, dans la quatrième conjugaison, on change la désinence *re* de l'infinitif en *rai*. *Rendre*, *défendre*, *tordre*, font *rend rai*, *défend rai*, *tord rai*.
- 9.—Le conditionnel présent se forme, de même que le futur absolu, du présent de l'infinitif, et alors les règles données pour la formation de ce temps lui sont applicables : seulement, la désinence au lieu d'être en *ai*, est en *ais*. *Donner ais*, *emplir ais*, *recevr ais*, *rendr ais*.

10.—Du *participe présent* se forment :

1^o.—*Les trois personnes plurielles du présent de l'indicatif*, en changeant *ant* en *ons* pour la première personne ; en *ez* pour la seconde ; en *ent* pour la troisième. *Aimant*, nous aim *ons*, vous aim *ez*, ils aim *ent*.

2^o.—L'*imparfait de l'indicatif*, en changeant la désinence *ant* en *ais* ; comme *aimant*, j'aim *ais* ; *emplissant*, j'empliss *ais* ; *recevant*, je recev *ais*.

3^o.—Le *présent du subjonctif*, en changeant *ant*, selon la personne, et le nombre, en *e*, *es*, *e*, *ions*, *iez*, *ent*. Comme *aimant*, que j'aim *e*, que tu aim *es*, qu'il aim *e* ; que nous aim *ions*, que vous aim *iez*, qu'ils aim *ent*. *Rendant*, que je rend *e* ; *cousant*, que je cous *e* ; *cueillant*, que je cueill *e*, que tu cueill *es*, que nous cueill *ions*, &c.

TEMPS COMPOSÉS.

1.—Il y a *neuf temps composés* : Le *passé indéfini*, le *passé antérieur*, le *plus-que-parfait* et le *futur passé de l'indicatif* ; le *conditionnel passé* ; le *passé* et le *plus-que-parfait du subjonctif* ; le *passé de l'infinitif* et le *participe passé actif*.

2.—RÈGLE GÉNÉRALE.—Du *participe passé simple* se forment tous les *temps composés* qui se trouvent dans les verbes, en joignant à ce *participe* les différents temps des verbes *auxiliaires ÊTRE* ou *AVOIR*.

3.—Ainsi, du *participe passé simple* se forment :

1^o.—Le *passé indéfini*, en y joignant le *présent de l'indicatif* du verbe *avoir* : J'ai donné, j'ai empli, j'ai reçu, j'ai rendu.

2^o.—Le *passé antérieur*, en y joignant le *passé défini* du verbe *avoir* : J'eus donné, empli, reçu, rendu.

3^o.—Le *plus-que-parfait de l'indicatif*, en y joignant l'*imparfait* du verbe *avoir* : J'avais donné, empli, reçu, rendu.

4^o.—Le *futur passé*, en y joignant le *futur simple* du verbe *avoir* : J'aurai donné, empli, reçu, rendu.

5^o.—Le *conditionnel passé*, en y joignant le *conditionnel présent* du verbe *avoir* : J'aurais donné, empli, reçu, rendu.

6^o.—Le *passé du subjonctif*, en y joignant le *présent du subjonctif* du verbe *avoir* : que j'aie donné, empli, reçu, rendu.

7^o.—Le *plus-que-parfait du subjonctif*, en y joignant l'*imparfait du subjonctif* du verbe *avoir* : que j'eusse donné, empli, reçu, rendu.

8^o.—Le *passé de l'infinitif*, en y joignant le *présent de l'infinitif* du verbe *avoir* : avoir donné, empli, reçu, rendu.

9^o.—Enfin, le *participe passé actif*, en y joignant le *participe présent* du verbe *avoir* : ayant donné, empli, reçu, rendu.

4.—Dans les verbes *pronominaux*, et dans les verbes *neutres* qui prennent l'auxiliaire *être*, les *temps composés* se forment de même qu'il vient d'être expliqué ; mais ce sont les temps du verbe auxiliaire *être* qui se joignent au *participe*.

Ainsi, on ne dit pas : *je m'ai repenti, j'ai tombé, je m'avais repenti, j'avais tombé, &c.* : mais *je me suis repenti, je m'étais repenti, je suis tombé, j'étais tombé.*

VERBES IRRÉGULIERS ET DÉFECTIFS.

1.—Dans chacune des conjugaisons des verbes *actifs* il y a des verbes *réguliers*, des verbes *irréguliers* et des verbes *défectifs*.

2.—Un verbe est *régulier*, lorsque dans tous ses *modes* et dans tous ses *temps* il prend *exactement* toutes les formes qui appartiennent à l'une des quatre conjugaisons.

3.—Il est réputé *irrégulier*, lorsque dans *quelque temps* il prend des formes *différentes* de celles de la conjugaison à laquelle il appartient.

4.—Enfin, un verbe est *défectif* quand il *manque d'un ou de plusieurs temps*, ou seulement quand *un temps n'est point employé à toutes les personnes*.

Ainsi, comme on a pu l'observer, les verbes *impersonnels* n'ayant pas de *participe présent*, d'*impératif*, *ni de première et seconde personne*, sont *défectifs*.

Nous donnons ici le tableau des verbes *défectifs* et *irréguliers*.

Nous ne donnons que leurs *temps simples*, parce que les *temps composés* sont toujours *réguliers*.

En outre, nous nous sommes dispensés de mettre les verbes qui sont *formés* d'un autre verbe, comme *promettre*, *renvoyer* et autres, lorsque ces derniers ont les *mêmes formes* que ceux d'où ils dérivent, comme *mettre* et *envoyer*.

	INDICATIF.				IMPÉRATIF.		SUBJONCTIF.		INFINITIF.			
	PRÉSENT.	IMPARFAIT.	PASSÉ DÉFINI.	FUTUR ABSOLU. (1)	PRÉSENT OU FUTUR. 2e. Personne. 3e. Personne.		PRÉSENT OU FUTUR.	IMPARFAIT.	PRÉSENT.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ MASCULIN.	PARTICIPE PASSÉ FÉMININ.
Première Conjugaison. La terminaison est en <i>er</i> à l'infinifit.	Je vais	J'allais	J'allai	J'irai	Va	Qu'il aille	Que j'aille	Que j'allasse	Aller	Allant	Allé	Allée
	J'envoie	J'envoyais	J'envoyai	J'envverrai	Envoie	Qu'il envoie	Que j'envoie	Que j'envoyasse	Envoyer	Envoyant	Envoyé	Envoyée
Deuxième Conjugaison. La terminaison est en <i>ir</i> à l'infinifit.	J'acquiers	J'acquerais	J'acquis	J'acquerrai	Acquiers	Qu'il acquière	Que j'acquière	Que j'acquisse	Acquérir	Acquérant	Acquis	Acquise
	Je cours	Je courais	Je courus	Je courrai	Cours	Qu'il coure	Que je coure	Que je courusse	Courir	Courant	Couru	Courue
	Je cueille	Je cueillais	Je cueillis	Je cueillerai	Cueille	Qu'il cueille	Que je cueille	Que je cueillisse	Cueillir	Cueillant	Cueilli	Cueillie
	Je fuis	Je fuyais	Je fuis	Je fuirai	Fuir	Qu'il fuie	Que je fuie	Que je fusse	Fuir	Fuyant	Fui	Fuie
	Je hais	Je hairais	Je hais	Je hairai	Hais	Qu'il haisse	Que je haisse	Que je haïsse	Hair	Hayant	Hai	Haïe
	Je meurs	Je mourais	Je mourus	Je mourrai	Meurs	Qu'il meure	Que je meure	Que je mourusse	Mourir	Mourant	Mort	Morte
	Je tiens	Je tenais	Je tins	Je tiendrai	Tiens	Qu'il tienne	Que je tienne	Que je tinisse	Tenir	Tenant	Tenu	Tenue
	Je tressaille	Je tressaillais	Je tressaillis	Je tressaillerai ou [tressaillirai]	Tressaille	Qu'il tressaille	Que je tressaille	Que je tressaïlisse	Tressaillir	Tressaillant	Tressailli	Tressaillie
Je viens	Je venais	Je vins	Je viendrai	Viens	Qu'il vienne	Que je vienne	Que je vinsse	Venir	Venant	Venu	Venue	
Troisième Conjugaison. La terminaison est en <i>oir</i> à l'infinifit.	Je m'assieds	Je m'asseyais	Je m'assis	Je m'asseierai ou [m'assiérai]	Assieds-toi	Qu'il s'asseie	Que je m'asseie	Que je m'assisse	S'asseoir	S'asseyant	Assis	Assise
	Je déchois	Je déchoyais	Je déchus	Je décherrai	Déchois	Qu'il déchoie	Que je déchoie	Que je déchusse	Déchoir	Déchéant	Déchu	Déchue
	Je meus	Je mouvais	Je mus	Je mouvrai	Meus	Qu'il meuve	Que je meuve	Que je musse	Mouvoir	Mouvant	Mu	Mue
	Je pourvois	Je pourvoyais	Je pourvus	Je pourvoirai	Pourvois	Qu'il pourvoie	Que je pourvoie	Que je pourvusse	Pourvoir	Pourvoyant	Pourvu	Pourvue
	Je prévaux	Je prévalais	Je prévalus	Je prévaudrai	Prévaux	Qu'il prévaille	Que je prévaille	Que je prévâlusse	Prévaloir	Prévalant	Prévalu	Prévue
	Je prévois	Je prévoyais	Je prévis	Je prévoirai	Prévois	Qu'il prévoie	Que je prévoie	Que je prévisse	Prévoir	Prévoyant	Prévu	Prévue
	Je sais	Je savais	Je sus	Je saurai	Sache	Qu'il sache	Que je sache	Que je susse	Savoir	Sachant	Su	Sue
	Je sursois	Je sursoyais	Je sursis	Je surseoirai	Surseois	Qu'il surseoie	Que je surseoie	Que je sursisse	Surseoir	Sursoyant	Sursis	Sursise
	Je vaux	Je valais	Je valus	Je vaudrai	Vaux	Qu'il vaille	Que je vaille	Que je valusse	Valoir	Valant	Valu	Value
	Je vois	Je voyais	Je vis	Je verrai	Vois	Qu'il voie	Que je voie	Que je visse	Voir	Voyant	Vu	Vue
Quatrième Conjugaison. La terminaison est en <i>re</i> à l'infinifit.	Je bats	Je battais	Je battis	Je battraï	Bats	Qu'il batte	Que je batte	Que je battisse	Battre	Battant	Battu	Battue
	Je bois	Je buvais	Je bus	Je boirai	Bois	Qu'il boive	Que je boive	Que je busse	Boire	Buvant	Bu	Bue
	Je conclus	Je conclusais	Je conclus	Je conclurai	Conclus	Qu'il conclue	Que je conclue	Que je conclusse	Conclure	Concluant	Conclu	Conclue
	Je couds	Je cousais	Je cousis	Je coudrai	Cous	Qu'il couse	Que je couse	Que je cousisse	Coudre	Cousant	Cousu	Cousue
	Je crois	Je croyais	Je crus	Je croirai	Crois	Qu'il croie	Que je croie	Que je crusse	Croire	Croyant	Cru	Crue
	Je dis (2)	Je disais	Je dis	Je dirai	Dis	Qu'il dise	Que je dise	Que je disse	Dire	Disant	Dit	Dite
	Je fais	Je faisais	Je fis	Je ferai	Fais	Qu'il fasse	Que je fasse	Que je fisse	Faire	Faisant	Fait	Faite
	Je lis	Je lisais	Je lis	Je lirai	Lis	Qu'il lise	Que je lise	Que je lusse	Lire	Lisant	Lu	Lue
	Je mets	Je mettais	Je mis	Je mettrai	Mets	Qu'il mette	Que je mette	Que je misse	Mettre	Mettant	Mis	Mise
	Je nais	Je naissais	Je naquis	Je naîtrai	Nais	Qu'il naisse	Que je naisse	Que je naquisse	Naître	Naissant	Né	Née
	Je me repais	Je me repaisais	Je me repus	Je me repaîtrai	Repais-toi	Qu'il se repaïsse	Que je me repaïsse	Que je me repusse	Se repaître	Se repaissant	Repu	Repue
	Je prends	Je prenais	Je pris	Je prendrai	Prends	Qu'il prenne	Que je prenne	Que je prisse	Prendre	Prenant	Pris	Prise
	Je ris	Je riaï	Je ris	Je rirai	Ris	Qu'il rie	Que je rie	Que je risse	Rire	Riant	Ri	Rie
	Je romps	Je rompais	Je rompis	Je romprai	Romps	Qu'il rompe	Que je rompe	Que je rompisse	Rompre	Rompant	Rompu	Rompue
	Je suis	Je suivais	Je suivis	Je suivrai	Suis	Qu'il suive	Que je suive	Que je suivisse	Suivre	Suivant	Suivi	Suivie
Je tais	Je taisais	Je tus	Je tairai	Tais	Qu'il taise	Que je taise	Que je tussse	Taire	Taisant	Tu	Tue	
Je vaincs (3)	Je vainquais	Je vainquis	Je vaincrai	Vaincs	Qu'il vainque	Que je vainque	Que je vainquisse	Vaincre	Vainquant	Vaincu	Vaincue	
Je vis	Je vivais	Je vécus	Je vivrai	Vis	Qu'il vive	Que je vive	Que je vécusse	Vivre	Vivant	Vécu	Vécue	

(1) Nous ne mettons pas le *conditionnel présent*, attendu que ce tems se forme invariablement du *futur absolu* en ajoutant un *s*. Par le même motif, il est omis dans le tableau des verbes défectifs.
 (2) Les verbes *contredire*, *se dédire*, *interdire*, *médire*, *prédire*, font à la deuxième personne plurielle du présent de l'indicatif, et de l'impératif: *contredisez*, *dédisez*, *interdisez*, *médisez*, *prédisez*.
 (3) Dans ce verbe et ses dérivés, la lettre *c* se change en *qu* devant *a*, *e*, *i* et *o*.

INDICATIF.

IMPÉRATIF.

SUBJONCTIF.

IMPARFAIT.	PASSÉ DÉFINI.	FUTUR ABSOLU.	PRÉSENT OU FUTUR.		PRÉSENT OU FUTUR.
			2e. Personne.	3e. Personne.	
Il importait	Il importa	Il importera	Qu'il importe
Il neigeait	Il neigea	Il neigera	Qu'il neige
Il résultait	Il resulta	Il résultera	Qu'il résulte
Je faillais*	Je faillis	Je faillirai	Que je faille*
.....
Il florissait
Il gisait	J'ouïs	Qu'il gise
.....
Il saillait*	Il saillera*
Il sortissait
.....
Je vêtais*	Je vêtis	Je vêtirai	Que je vête
.....
.....
.....	J'échus	J'écherrai
Il fallait	Il fallut	Il faudra	Qu'il faille
Il pleuvait	Il plut	Il pleuvra	Qu'il pleuve
Je pouvais	Je pus	Je pourrai	Que je puisse
.....
.....
Il seyait
Il soulait*
.....

5.—RÈGLE GÉNÉRALE.—Tout verbe qui n'a point de *passé défini*, n'a point d'*imparfait du subjonctif*.

Tout verbe qui n'a point de *participe présent*, n'a point d'*imparfait de l'indicatif*, point de *pluriel au présent de l'indicatif*, et point de *présent au subjonctif*.

Tout verbe qui n'a point d'*infinitif* n'a point de *futur*.

En un mot, quand un *temps primitif* manque, les *dérivés* de ce temps manquent aussi, à très peu d'exceptions près.

ORTHOGRAPHE

DES VERBES RÉGULIERS.

PREMIÈRE PERSONNE DU SINGULIER.

Elle se termine par *e* muet, par *x*, par *s* et par *ai*.

Elle se termine par *e* muet :—1°. Au présent de l'indicatif des verbes de la première conjugaison et de quelques irréguliers de la deuxième. Ex : J'aime, j'ouvre, je couvre, je cueille, je souffre, je tressaille, &c.

2°.—Au présent du subjonctif de tous les verbes. Exemples : Que j'aime, que je finisse, que je reçoive, que je rende, (excepté le verbe *être*, que je sois.)

3°.—A l'imparfait du subjonctif de tous les verbes. Exemples : Que j'aimasse, que je finisse, que je reçusse, que je rendisse.

Lorsque la première personne qui se termine en *e*, est suivie du pronom *je*, l'*e* prend un accent aigu et l'on met un trait d'union entre le verbe et le pronom. Exemples: Aimé-je, offert je, souffré-je, au présent de l'indicatif; puissé-je, au présent du subjonctif; eussé-je, fussé-je, dussé-je, à l'imparfait du subjonctif.

Elle se termine par *x* au présent de l'indicatif des verbes *vouloir*, *pouvoir* et *valoir*. Je veux, je peux, je vaur.

Elle se termine par *s*:—1°. Au présent de l'indicatif des verbes de la deuxième, de la troisième et de la quatrième conjugaison. Exemples: Je finis, je reçois, je rends.

2°.—A l'imparfait de l'indicatif de tous les verbes. Exemples: J'aimais, je finissais, je recevais, je rendais.

3°.—Au passé défini des verbes de la deuxième, de la troisième et de la quatrième conjugaison. Ex: Je finis, je reçus, je rendis.

4°.—Au présent du subjonctif du verbe *être*, que je sois.

5°.—Au présent du conditionnel de tous les verbes. Ex: J'aimerais, je finirais, je recevrais, je rendrais.

Elle se termine par *AI*:—1°. Au présent de l'indicatif du verbe *avoir*. Ex: j'ai.

2°.—Au passé défini des verbes de la première conjugaison. Ex: J'aimai.

3°.—Au futur de tous les verbes. Ex: J'aimerai, je finirai, je recevrai, je rendrai.

DEUXIÈME PERSONNE DU SINGULIER.

Elle se termine ordinairement par *s*. Ex: Tu aimes, tu finissais, que tu reçusses, tu rendrais, &c.

Elle se termine par *x* au présent de l'indicatif des verbes *vouloir*, *pouvoir* et *valoir*. Tu veux, tu peux, tu vau*x*.

Elle se termine en *E* muet au présent de l'impératif du verbe *avoir* et des verbes de la première conjugaison et de quelques irréguliers de la deuxième.

Ex: Aie, aime, goûte, offre, cueille, souffre, tressaille. Cependant ces impératifs prennent une *s*, lorsqu'ils sont suivis du pronom *y*, ou *en*. Ex: Aies-en soin, goûtes-y, offres-en, &c.

L'impératif du verbe *aller*, *va*, se termine en *a*; mais il prend une *s* quand il est suivi du pronom *y* ou *en*. Ex: Vas-y, vas-en porter. Cependant on écrit: *va-y* voir.

TROISIÈME PERSONNE DU SINGULIER.

Elle finit ordinairement par *t*. Ex: Il finit, il aimait, qu'il reçût, il rendrait, excepté quand elle est terminée en *e*, en *a*, en *c*, en *d*.

Elle se termine par *E* muet:—1°. Au présent de l'indicatif des verbes de la première conjugaison et de quelques irréguliers de la deuxième. Ex: Il aime, il offre, il couvre, il souffre, il tressaille, &c.

2°.—Au présent de l'impératif et du subjonctif de tous les verbes. Ex: Qu'il aime, qu'il finisse, qu'il reçoive, qu'il rende, excepté les verbes *être* et *avoir*. Qu'il soit, qu'il ait.

Elle se termine par *a*.—1°. Au présent de l'indicatif du verbe *avoir* et du verbe *aller*. Ex: Il a, il va.

2°.—Au passé défini des verbes de la première conjugaison. Ex: Il aima.

3^o.—Au futur de tous les verbes. Ex : Il aimera, il finira, il recevra, il rendra.

Lorsque la troisième personne du singulier des verbes est terminée en *e* ou en *a* et qu'elle est suivie des pronoms *il, elle, on*, il faut y ajouter un *t* entre deux traits d'union, pour empêcher la rencontre des deux voyelles. Ex : Aime-*t*-il, ira-*t*-elle, chantera-*t*-on.

Elle se termine par *c* au présent de l'indicatif des verbes *vaincre* et *convaincre* : il vainc, il convainc.

Elle se termine par *d*.—1^o. Au présent de l'indicatif des verbes *seoir* et *s'asseoir* : il sied, il s'assied.

2^o.—Au présent de l'indicatif des verbes dont les infinitifs se terminent en *dre*, comme *attendre, fondre, mordre, moudre, coudre*. Ex : Il attend, il fond, il mord, il moude, il coud ; mais les verbes composés de *soudre*, comme *absoudre, dissoudre, résoudre*, et ceux qui se terminent en *aindre, cindre, oindre*, comme *craindre, peindre, joindre*, suivent la règle générale, ont un *t*, et l'on écrit : il absout, il dissout, il résout, il craint, il peint, il joint.

PREMIÈRE PERSONNE DU PLURIEL.

Elle finit ordinairement par *ons*. Ex : Nous aimons, nous finissons, que nous reçussions, nous rendions.

Elle se termine en *mes* :—1^o. Au présent de l'indicatif du verbe *être* : nous sommes.

2^o.—Au passé défini de tous les verbes. Ex : Nous eûmes, nous fûmes, nous aimâmes, nous finîmes, nous reçûmes, nous rendîmes.

DEUXIÈME PERSONNE DU PLURIEL.

- Elle finit ordinairement par EZ :—Ex : Vous aimez, vous recevez, que vous reçussiez, vous rendriez.
- Elle se termine en TES :—1°. Au présent de l'indicatif des verbes *être, dire, redire, faire*, et des composés, de *faire*. Ex : Vous êtes, vous dites, vous redites, vous faites, vous refaites, vous contrefaites.
- 2°.—Au passé défini de tous les verbes. Ex : vous fûtes, vous eûtes, vous aimâtes, vous finîtes, vous reçûtes, vous rendîtes.

TROISIÈME PERSONNE DU PLURIEL.

- Elle finit par NT :—Ex : Ils aiment, ils finissaient, ils recevront, ils rendraient, &c.

EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF.

PRÉSENT.

- 1.—Le *présent* de l'indicatif sert à marquer une action qui se fait dans l'état actuel.
Exemples :—*Je lis. Il chante. Vous travaillez.*
- 2.—Le *présent* sert encore à marquer une chose qui a lieu habituellement, une vérité de tous les temps.
Ex : Souvent un grand effet *naît* d'une faible cause.—La fortune *veut* bien ce qu'on *croit* qu'elle *donne*.—La férocité *est* naturelle au tigre.
- 3.—On emploie le *présent* pour exprimer un *futur prochain*. Ex : Je *suis* de retour dans un moment. Demain la trêve *expire*, et demain l'on *t'arrête*.—Demain Zopire *est* maître et *fait* tomber ta tête.
- 4.—Après la conjonction *si*, on emploie toujours le *présent* de l'indicatif au lieu du *futur*. Ex : *Si* la fortune vous *sourit* un jour, n'oubliez pas que vous avez été malheureux.

- 5.—On emploie aussi le *présent* au lieu du *passé défini*. Ex : Un soldat étant tombé sous le cheval de Cyrus, et étant foulé aux pieds de ce cheval, lui *donne* un coup d'épée dans le ventre, le cheval blessé *secoue* son maître, *Cyrus tombe*.

IMPARFAIT.

- 6.—L'*imparfait* marque un état, une manière d'être habituelle dans un temps passé. Ex : Les Perses *punissaient* l'ingratitude comme un crime.—Les Romains *n'étaient* pas moins barbares que les peuples auxquels ils *donnaient* ce nom.
- 7.—L'*imparfait* marque aussi qu'une chose était présente dans un temps passé. Ex : *J'écrivais* quand vous êtes entré.—On ma dit que vous *étiez* malade.
- 8.—L'*imparfait* se met après la conjonction *si*, pour un *présent conditionnel*. Ex : *Si* l'on voyait souvent de près la plupart des grands hommes, on perdrait beaucoup de l'admiration qu'on a pour eux.

PASSÉ DÉFINI.

- 9.—Le *passé défini* marque une chose faite dans un temps entièrement écoulé. Ex : *J'écrivis* hier à mon père.—Je vous *rencontrai* lundi dernier.
- 10.—Le *passé défini* s'emploie aussi dans les récits, voilà pourquoi on l'appelle quelquefois *passé historique*. Ex : Alexandre-le-Grand *gagna* la bataille du Granique ; il *vainquit* Darius, Roi de Perse ; il *s'empara* de ses états ; et *pénétra* dans les Indes.

PASSÉ INDÉFINI.

- 11.—On se sert du *passé indéfini* en parlant d'une chose faite dans un temps qui n'est pas encore entièrement écoulé ; comme cette semaine, ce mois-ci, cette année, aujourd'hui, ce matin. Ex : Je vous *ai vu* ce matin.—Je vous *ai écrit* cette semaine.—Je vous *ai payé* cette année.
- 12.—On se sert quelquefois de *passé indéfini* au lieu du *futur antérieur*. Ex : *Avez-vous bientôt fini ? J'ai fini* dans un instant.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

- 13.—Le *passé antérieur* est ainsi nommé, parce qu'il désigne ordinairement une chose faite avant une autre dans un temps passé. Ex : Quand j'*eus appris* ma leçon, j'allai me promener.—Quand j'*ai eu appris* ma leçon, j'ai été me promener.
- 14.—Le *passé antérieur défini* s'emploie ordinairement avec le *passé défini*.
- 15.—Le *passé antérieur indéfini* s'emploie avec le *passé indéfini*.
- 16.—Ces deux temps servent encore à marquer une chose qui a été entièrement faite à une époque ou dans un espace de temps déterminé. Ex : J'*eus dîné* en un instant.—J'*ai eu dîné* en un instant.

PLUS-QUE-PARFAIT.

- 17.—Le *plus-que-parfait* exprime, comme le *passé antérieur*, une chose faite avant une autre dans un temps passé ; mais avec cette différence, qu'on se sert du *passé antérieur* lorsque le membre de la phrase commence par une conjonction ou par un adverbe de temps. Ex : Nous *avions dîné* quand vous êtes venu.—Vous êtes venu quand nous *avons eu dîné*.

- 18.—Cependant si on veut parler d'une chose habituelle, on emploie toujours le plus-que-parfait. Ex: Les Romains se croyaient menacés de quelques grands malheurs quand les vestales avaient laissé éteindre le feu sacré.

FUTURS.

- 19.—Le *futur absolu* marque qu'une chose sera à une époque qui n'est pas encore. Ex: Les soldats *seront* toujours bien leur devoir, quand ils *seront* bien commandés.
- 20.—Le *futur absolu* s'emploie aussi pour l'impératif. Ex: Vous *aimerez* Dieu de tout votre cœur. Vous ne *mentirez* jamais. C'est comme si l'on disait à l'impératif: *Aimez* Dieu de tout votre cœur; ne *mentez* jamais.
- 21.—Le *futur passé* marque une chose future qui doit arriver avant une autre. Ex: J'*aurai* lu quand vous reviendrez.
- 22.—Le *futur passé* s'emploie aussi pour marquer un passé incertain. Ex: S'il a reçu votre lettre, il *n'aura pas manqué* de faire vos commissions.

EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF.

- 1.—Le PRÉSENT DU SUBJONCTIF correspond pour le sens:
- 1^o.—Au *présent de l'indicatif*.
On dit avec *l'indicatif*: Les mortels ne *sont* heureux qu'en songe;
On dit avec *le subjonctif*: Faut-il que les mortels ne *soient* heureux qu'en songe.
- 2^o.—Au *futur absolu de l'indicatif*.
On dit avec *l'indicatif*: Il *pleurera* peut-être avec
le *subjonctif*: Il est possible qu'il *pleure*.

2.—L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF correspond pour le sens :

1^o.—A l'imparfait de l'indicatif.

On dit avec l'indicatif : Je croyais qu'il *était* instruit.

On dit avec le *subjonctif* : Mais je ne croyais pas qu'il *fût* si instruit.

2^o.—Au conditionnel présent.

On dit avec l'indicatif : Je croyais qu'il *viendrait*.

On dit avec le *subjonctif* : Je ne doutais pas qu'il ne *vînt*.

3.—Le PASSÉ DU SUBJONCTIF correspond pour le sens :

1^o.—Au passé de l'indicatif.

On dira avec l'indicatif : Il n'est pas *venu*, je ne le crois pas.

On dira avec le *subjonctif* : Je ne crois pas qu'il *soit* venu.

2^o.—Au futur passé.

On dira avec l'indicatif : Vous *aurez appris* votre leçon avant de venir, il le faut absolument.

On dira avec le *subjonctif* : Il faut que vous *ayez appris* votre leçon avant de venir.

4.—Le plus-que-parfait du *subjonctif* correspond pour le sens :

1^o.—Au plus-que-parfait de l'indicatif.

On dit avec l'indicatif : Ah ! Si vous l'*aviez vu* ; je croyais qu'il *avait fini*.

On dit avec le *subjonctif* : Je voudrais bien que vous *l'eussiez vu* ; je ne croyais pas qu'il *eût* fini.

2^o.—Au conditionnel passé.

On dit avec l'indicatif : Vous l'*auriez aimé*, si vous *l'eussiez connu*.

On dit avec le *subjonctif* : Je ne doute pas que vous ne *l'eussiez aimé*, si vous *l'eussiez connu*.

5.—Le PRÉSENT DU SUBJONCTIF peut être précédé d'un verbe :

1^o. — Au présent de l'indicatif.—Obéis si tu veux qu'on t'obéisse un jour.

2^o. — Au passé indéfini.—Mon père a consenti que je suive mon choix.—Ils ont voulu du moins que je meure innocente.

3^o. — Au futur absolu.—Il faudra que vous suiviez fidèlement ses avis.

4^o. — Au futur passé.—Quand vous aurez ordonné que je vienne, j'arriverai promptement.

6.—L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF peut être précédé d'un verbe :

1^o. — Au présent de l'indicatif.—Croyez-vous qu'il osât agir ainsi, s'il n'était soutenu ?

2^o. — A l'imparfait de l'indicatif.—Que vouliez-vous qu'il fit ?

R.—Qu'il mourût.

3^o. — Au passé défini.—Il défendit qu'aucun homme entrât dans la ville.

4^o. — Au passé indéfini.—Je n'ai pas pensé que vous vinssiez sitôt.

5^o. — Au conditionnel présent.—Je voudrais que vous le vissiez.

6^o. — Au conditionnel passé.—J'aurais voulu que vous le vissiez.

7.—Le PASSÉ DU SUBJONCTIF peut être précédé d'un verbe :

1^o. — Au présent de l'indicatif.—Qu'avez-vous fait pendant mon absence ?

R.—Que voulez-vous que j'aie fait ?

2^o. — Au passé de l'indicatif.—On ne m'a pas dit que l'affaire se soit ainsi passée.

Le **PLUS-QUE-PARFAIT** DU SUBJONCTIF peut être précédé d'un verbe :

- 0°.—Au *présent de l'indicatif*.—Je ne doute pas que vous n'eussiez fait comme moi.
- 2°.—A l'*imparfait*.—Je ne croyais pas qu'il eût si bien réussi.
- 3°.—Au *passé défini*.—Je craignis qu'il ne m'eût trompé.
- 4°.—Au *passé indéfini*.—J'ai craint qu'il n'eût échoué.
- 5°.—Au *plus-que-parfait*.—J'avais craint un moment qu'on ne l'eût arrêté.

DU PARTICIPE PRÉSENT.

1.—Quand le *participe présent* marque une manière d'être *accidentelle* ou *passagère*, ou lorsqu'il faut un *complément* pour achever le sens, il est *invariable*.

Exemples :—1°. Une personne *aimant* son prochain, *séduisant* tous les cœurs.

Son prochain, complément d'*aimant*.

2°—Tous les cœurs, complément du *participe séduisant*.

Nous vîmes les ennemis *pliant* de tous côtés.

Pliant exprime une manière d'être *passagère* ou *accidentelle*. Ce *participe* a aussi un complément de *tous côtés*.

3°.—Je vis un foule de serpens *rampant* au tour de moi.

Rampant exprime une manière d'être *passagère*.

4°.—Je les ai vu *édifiant* l'assemblée par leurs discours.

Édifiant exprime une manière d'être *passagère*.

5^o.—J'ai vu des personnes *insultant* les passans.
Insultant exprime une manière d'être passagère.

2.—Le participe présent est toujours *invariable* quand on peut le faire précéder de la préposition *en*.

Exemples :—1^o. Les flatteurs, *rampant* auprès des grands, en obtiennent les faveurs : C'est-à-dire ; *en rampant*.

2^o.—Son innocence, *éclatant* au grand jour, confondra l'envie : c'est-à-dire ; *en éclatant*.

3^o.—Les sages se corrigent en observant les fous.

3.—Quand le participe présent marque une manière d'être *constante* ou *habituelle*, et qu'il n'a pas besoin de *complément* pour achever le sens de la phrase, il est *adjectif* ou *variable*, et se met au même genre et au même nombre que le nom auquel il se rapporte.

4.—On reconnaît que le participe présent est variable, en ce qu'il peut toujours s'employer avec le verbe *être*.

5.—On l'appelle aussi *adjectif verbal*, parce qu'il vient du verbe.

Exemples :—1^o. Une personne *séduisante*, *aimante*.

On peut dire : cette personne est *séduisante* ;
est *aimante*.

2^o.—Le cheval sur ses jarrets *plians*, se balance avec grâce.

On peut dire : se balance sur ses jarrets qui sont *plians*.

3^o.—Les serpens sont des animaux *rampans*.

On peut dire : sont des animaux qui sont *rampans*.

4^o.—Je les ai vus tenant des discours *édifiants*.

Des discours qui étaient *édifiants*.

5°.—Les hommes bas et rampans sont incapables d'une action généreuse.

Les hommes qui sont rampans.

PARTICIPE PASSÉ.

1.—Le *participe passé* joint comme *adjectif* à un nom, se met toujours au même genre et au même nombre que le nom.

Exemples :—Je me sens l'âme *émue*.

Il a eu l'épaulé *démise*.

J'ai vu votre sœur tout *interdite*.

Je crois ces dames fort *instruites*.

2.—Le *participe passé* précédé du verbe *être* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

Exemples :—Ma résolution est *prise*.

Toutes leurs espérances sont *détruites*.

Ils sont *venus*, elles sont *parties*.

DU PARTICIPE PASSÉ DES VERBES ACTIFS.

3.—Dans les temps composés du verbe actif, le *participe passé* précédé du verbe *avoir* est invariable lorsque le *complément direct* est après le verbe.

Exemples :—Vous avez fait beaucoup de fautes.
Plus il a livré de combats, plus il a remporté de victoires.

Autant il a fait de lois, autant il a ouvert de sources de prospérité.

On a promis des récompenses aux enfans studieux.

4.—Dans les temps composés du verbe actif, le *participe passé* précédé du verbe *avoir* s'accorde en genre, et en nombre avec son *complément direct*, lorsque le *complément* est avant le *participe*.

Exemples :— Quelles ~~fautes~~ vous avez faites.

Plus de combats il a livrés, plus de victoires il a remportées.

Autant de lois il a faites, autant de sources de prospérité il a ouvertes.

Dans les verbes pronominaux, l'auxiliaire être tient lieu de l'auxiliaire avoir.

- 5.— Si dans les verbes pronominaux le second pronom *me, te, se, nous* ou *vous*, est complément indirect, le participe ne s'accorde pas avec le pronom.

EXEMPLES :

Il se sont jeté des pierres ; c'est-à-dire, ils ont jeté des pierres à eux.

Nous nous sommes rendu des services, c-à-d : nous avons rendu à nous.

Ils se sont servi un repas splendide, c-à-d : Ils ont servi à eux.

Elle s'est piquée la main, c-à-d : Elle a piqué la main à elle.

Ils se sont percé le cœur, c-à-d : Ils ont percé le cœur à eux.

- 6.— Si dans les verbes pronominaux le pronom *me, te, se, nous* ou *vous*, est complément direct, le participe passé s'accorde avec le pronom.

EXEMPLES :

Ils se sont jetés à la rivière, c-à-d : Ils ont jeté eux-mêmes à la rivière.

Nous nous sommes rendus à notre poste, c-à-d : Nous avons rendus nous-mêmes.

Ils se sont servis, c-à-d : Ils ont servi eux-mêmes.

Elle s'est piquée à la main, c-à-d : Elle a piqué elle à la main.

Ils se sont percés de leurs épées, c-à-d : Ils ont percé eux-mêmes.

- 7.— Si le second pronom ne peut se changer en complément indirect, le participe du verbe pronominal s'accorde en genre et en nombre, comme si ce pronom était un complément direct.

EXEMPLES :

Elle *s'est écriée*, on ne peut pas dire : Elle a écrié à elle.

Ils *se sont prévalu* de leurs forces, on ne peut pas dire : Ils ont prévalu à eux de leurs forces.

Elles *se sont emparées* de tout, on ne peut pas dire : Elles ont emparé à elles.

Elles *se sont tués*, on ne peut pas dire : Elles ont tu à elles.

Ils *s'en sont allés*, on ne peut pas dire : Ils sont allés à eux.

8.— Lorsque le verbe pronominal est employé pour le verbe passif, le participe s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

EXEMPLES :

Vos habits *se sont déchirés*.— Vos ardoises *se sont cassées*.

La paix *s'est heureusement conclue*.— La nouvelle *s'est répandue*.

On peut dire avec le verbe passif : Vos habits *ont été déchirés*.

On peut dire avec le verbe passif : Vos ardoises *ont été cassées*.

On peut dire avec le verbe passif : La paix *a été* heureusement *conclue*.

On peut dire avec le verbe passif : La nouvelle *a été répandue*.

DU PARTICIPE PASSÉ DANS LES VERBES
NEUTRES.

1.— Le *participe passé* est invariable dans les verbes neutres, dont les temps composés sont formés avec l'auxiliaire *avoir*, parce que ces verbes n'ont pas de complément direct et ne peuvent se changer en verbes passifs.

EXEMPLES :

Combien d'années *avez-vous demeuré* à Paris?

On ne peut pas dire : Combien d'années *ont été demeurées*?

Lorsque les participes *coûté* et *valu* sont employés comme verbes neutres, ils sont invariables ; mais quand ils sont employés comme verbes actifs, ils sont variables s'ils sont précédés de leur complément direct. Dans ce dernier cas, *valoir* signifie *procurer*, *rapporter* ; et *coûter* signifie *exiger*, *occasionner*.

AINSI. ON ÉCRIRA :

AVEC ACCORD.	SANS ACCORD.
1.—Les honneurs que m'a <i>valu</i> mon habit (m'a procurés).	1.—Ce cheval ne vaut pas cent louis; il les a <i>valu</i> .
2.—Les peines que cette affaire m'a <i>coûtées</i> (m'a occasionées.)	2.—Les sommes que cette maison a <i>coûté</i> .

PARTICIPE PASSÉ DES VERBES
IMPERSONNELS.

- 2.—Les *participes passés* des verbes impersonnels sont toujours *invariables*, parce qu'ils ne peuvent se changer en verbes passifs.

IL FAUT ÉCRIRE :

Les grandes chaleurs qu'il a *fait*, et non pas *faites*.
 Les grandes pluies qu'il y a *eu*, et non pas *eues*.
 Toutes les sommes qu'il a *fallu*, et non pas *fallues*.

Car on ne peut pas dire : { Des chaleurs *ont été faites*.
 { Des pluies *ont été eues*.
 { Des sommes *ont été fallues*.

PARTICIPE PASSÉ PRÉCÉDÉ D'UN COMPLÉMENT
ET SUIVI D'UN VERBE.

- 3.—Lorsque le *participe passé* précédé d'un complément est suivi d'un verbe, il faut distinguer si le nom ou pronom qui *précède* le participe en est le complément direct, ou s'il l'est du second verbe. S'il est complément direct du participe, le participe est variable. S'il est complément du second verbe, le participe est *invariable*.

Nom ou pronom complé-
ment du second verbe.

EXEMPLES:

- 1.—Je connais cette femme, je l'ai vu peindre; c-à-d: J'ai vu quelqu'un peindre cette femme.
- 2.—Je connais cette romance; je l'ai entendu chanter, c-à-d: J'ai entendu quelqu'un chanter cette romance.
- 3.—La place que vous aviez dit que j'obtiendrais est vacante, c-à-d: Vous aviez dit que j'obtiendrais la place qui est vacante.
- 4.—Les engagements que j'ai déterminé mon ami à contracter sont avantageux;— c-à-d: J'ai déterminé mon ami à contracter des engagements qui sont avantageux.
- 5.—Les difficultés que vous avez pris l'habitude de surmonter; c-à-d: Vous avez pris l'habitude de surmonter les difficultés.

Nom ou pronom complé-
ment du participe.

EXEMPLES:

- 1.—Je connais cette femme, je l'ai vue peindre; c-à-d: Je l'ai vue pendant qu'elle peignait.
- 2.—Je connais cette femme; je l'ai entendue chanter, c-à-d: Je l'ai entendue qui chantait.
- 3.—La personne que vous avez vue qui travaillait est très-aimable, c-à-d: vous l'avez vue qui travaillait.
- 4.—Les personnes que j'ai déterminées à contracter des engagements avantageux me sont connues, c-à-d: Ces personnes me sont connues; je les ai déterminées à contracter des engagements avantageux.
- 5.—L'habitude que vous avez prise de surmonter les difficultés vous rend le travail facile; c-à-d: L'habitude de surmonter les difficultés vous rend le travail facile, vous l'avez prise.

4.—Si le nom ou le pronom qui précède le *participe passé* est complément d'un verbe sous-entendu, le participe reste invariable.

E X E M P L E S :

On vous a donné tous les secours que l'on a *pu* ; c'est-à-dire ; que l'on a *pu* vous donner.—J'ai eu plus de joie que je n'aurais *cru* ; c'est-à-dire : que je n'aurais *cru* avoir.

- 5.—Le *participe passé* est invariable lorsqu'il a pour complément direct le pronom *le* ou *l'*, et que ce pronom ne remplace pas un substantif.

E X E M P L E S :

Tous ces événemens se sont passés comme je l'avais *prévu* ;—c'est-à-dire : comme j'avais *prévu* qu'ils se passeraient.—Ces personnes se sont recommandées comme je l'avais *prédit* ;—c'est-à-dire : comme j'avais *prédit* qu'elles se recommanderaient.

La saison a été plus belle qu'on ne l'aurait *cru* ;—c'est-à-dire : qu'on n'aurait *cru* qu'elle serait belle. La perte a été plus grande qu'on ne l'a *dit* ;—c'est-à-dire : qu'on n'a *dit* qu'elle a été grande.

- 6.—Quelquefois dans la même phrase le *participe passé* peut varier ou ne pas varier, selon que l'on fait rapporter le pronom *le* ou *l'* à un substantif ou à une autre espèce de mot, ce qui change le sens.

E X E M P L E S :

1.—Vous avez obtenu une place comme vous l'avez *désiré* ;—c-à-d : comme vous avez *désiré* obtenir une place quelconque.

2.—Cette campagne est belle comme vous l'avez *vue* ;—c-à-d : vous avez *vu* qu'elle est belle, ou bien, vous êtes *assuré* qu'elle est belle.

E X E M P L E S :

1.—Vous avez obtenu une place comme vous l'avez *désirée* ;—c-à-d : telle que vous l'avez *désirée*.

2.—Cette campagne est belle comme vous l'avez *vue* ;—c-à-d : cette campagne est belle lorsqu'elle est dans l'état où vous l'avez *vue*.

- 7.—Le pronom *en* placé avant un *participe passé* est considéré comme complément indirect, alors le participe reste invariable.

EXEMPLES:

Je vous ai offert des pêches.—*En* avez-vous pris ?—*En* avez-vous mangé ?—Je n'*en* ai pas pris.

Remarquez que dans ces phrases, le véritable complément est sous-entendu après le participe. C'est comme si l'on disait : *En* avez-vous pris quelques-unes ?—*En* avez-vous mangé quelques-unes ?—Je ne *en* ai pas pris une seule.

- 8.—Lorsque le pronom *en* est précédé de *combien*, le *participe passé* s'accorde avec le nom auquel *en* se rapporte.

EXEMPLES:

Combien en n-t-on *vus* qui du soir au matin sont pauvres devenus ?—C'est-à-dire : *combien d'hommes* on n'*vus*, &c.

Et de ce peu de jours si long-temps *attendus*, ah ! malheureux ! *combien* j'*en* ai déjà *perdus*.—C'est-à-dire : *combien de jours* j'ai déjà *perdus*.

ADVERBE.

- 1.—L'*Adverbe* est une partie invariable du discours qu'on joint quelquefois aux verbes, ou aux adjectifs, pour augmenter, diminuer, ou modifier l'étendue de leur signification. Exemples : Un enfant *bien* studieux, *très*-studieux, *peu* studieux. Il travaille *mal*, il travaille *bien*, il travaille *peu*, il travaille *assidument*.

Ces mots *bien*, *mal*, *très*, *peu*, *assidument*, sont des adverbes.

- 2.—L'*Adverbe* peut servir à modifier un autre *adverbe*. Exemples: *Bien peu, très-bien, très-assidument.*
- 3.—Les adverbes *véritablement, vraiment*, peuvent aussi se joindre à un nom substantif *qualificatif*, c'est-à-dire, à un nom qui exprime une qualité, comme *roi, orateur, médecin, &c.* Exemples: Il est *véritablement* roi, *vraiment* orateur, *vraiment* médecin.
- 4.—L'*Adverbe* peut être souvent remplacé par une préposition suivie d'un nom substantif. Exemples: *Avec sagesse*, au lieu de *sagement*.—*Avec lenteur*, au lieu de *lentement*.—*Avec prudence*, au lieu de *prudemment, &c.*

ADVERBES FORMÉS D'UN ADJECTIF OU D'UN PARTICIPE.

- 5.—Le plus grand nombre des adverbes terminés en *ment* sont formés d'un *adjectif* ou d'un *participe*.
- 6.—Quand l'*adjectif* est terminé au masculin par une *voyelle*, on y ajoute la syllabe *ment* pour former l'*adverbe*. Exemples: *Modéré, modérément. Aisé, aisément. Sensé, sensément. Sage, sagement. Sensible, sensiblement, Vrai, vraiment. Gai, gaïment. Ingénu, ingénument.*
- Exception:—D'*impuni*, on a fait *impunément*.
- 7.—Lorsque l'*adjectif* est terminé par une *consonne*, on forme l'*adverbe* avec l'*adjectif féminin* en y ajoutant la syllabe *ment*. Exemples: *Grand, grande, grandement.*—*Fort, forte, fortement.*—*Franc, franche, franchement.*—*Frais, fraîche, fraîchement.*—*Doux, douce, doucement.*—*Généreux, généreuse, généreusement.*

- 8.—Observation :—Quoique *beau, nouveau, fou, mou*, soient terminés par une voyelle, c'est du féminin de ces adjectifs qu'on forme l'*adverbe*, en ajoutant la syllabe *ment*. Exemples : *Beau, belle, belle-ment*.—*Nouveau, nouvelle, nouvellement*.—*Fou, folle, follement*.—*Mou, molle, mollement*.
- 9.—Des adjectifs *lent* et *présent*, on forme suivant la règle indiquée, les adverbes *lentement* et *présentement*.
- 10.—Mais dans tous les autres adjectifs terminés en *ant* ou en *ent*, on forme l'*adverbe* en changeant *ant* en *amment*, et *ent* en *emment*, que l'on prononce *amment*.—*Constant, constamment*.—*Obligéant, obligamment*.—*Evident, évidemment*.—*Diligent, diligemment*.
- 11.—Dans les adjectifs suivans l'e muet se change en é fermé pour former l'*adverbe*. Exemples : *Commode, commodément*.—*Incommode, incommodément*.—*Enorme, énormément*.—*Conforme, conformément*.—*Aveugle, aveuglément*.—*Opiniâtre, opiniâtrément*.—*Obscur, obscure, obscurément*.—*Exprès, expresse, expressément*.—*Profond, profonde, profondément*.—*Profus, profuse, profusément*.—*Commun, commune, communément*.
- Il ne faut pas confondre l'*adverbe* *aveuglément* avec le substantif *aveuglement*.

On a rangé les adverbes en différentes classes.

- 12.—1°. Adverbes de temps.... *Aujourd'hui, demain, hier, quelquefois, à trois fois, jadis, jamais, souvent, tard, bientôt, &c.*
- 13.—2°. Adverbes de lieu.... *Après, dedans, dehors, dessous, dessus, autour, ici, là, loin, où, partout, &c.*
- 14.—3°. Adverbes d'ordre et d'arrangement.... *Premièrement, secondement, à l'abord, ensuite, puis, &c.*

- 15.—4°. Adverbes de quantité....*Assez, beaucoup, bien, davantage, peu, que* (mis pour *combien*,) *si* (pour *tellement*,) *tant, trop, tout, &c.*
- 16.—5°. Adverbes de qualité et de manière....*Sagement, poliment, promptement, bien, mal, exprès, &c.*
- 17.—6°. Adverbes de comparaison....*Comme, de même, ainsi, aussi, autant, plus, moins, mieux, ne, fort, &c.*
- 18.—7°. Adverbes d'affirmation, de négation et de doute....*Assurément, vraiment, oui, nullement, non, peut-être, &c.*
- 19.—8°. Adverbes d'interrogation....*Combien, pourquoi, comment, quand, où, &c.*
- 20.—Quelques adjectifs sont employés comme *adverbes*, et alors ils sont invariables. Exemples : Les dames chantent *juste*.—Elles parlent *bas*.—Tenez *ferme*.—Elle ne voit pas *clair*.—Elle reste *court*.—Ces fleurs sentent *bon*.
- 21.—L'adjectif employé comme *adverbe* est variable dans les expressions suivantes : Un *nouveau* venu, une *nouvelle* mariée, une rose *fraîche* éclose, des fleurs *fraîches* cueillies.
- 22.—*Tout* s'emploie quelquefois comme *adverbe* ; alors il signifie *tout-à-fait, entièrement, quoique*.
- 23.—*Tout* adverbe est toujours invariable devant un adjectif au masculin et devant un autre adverbe. Exemples : *Tout* séduisant qu'est le plaisir, il est souvent suivi de regrets.—Si vous voulez réussir, il faut vous livrer *tout* entier à ce que vous faites. La joie de faire le bien est *tout* autrement douce que la joie de le recevoir.

24.—*Tout* adverbe est aussi invariable devant un adjectif au féminin qui commence par une voyelle ou un *h* non aspiré. Exemples: Elle est *tout* éblouie, *tout* enchantée.—La compagnie était *tout* attentive et *tout* émue.—Suivons les sentiers de l'honneur avec une constance *tout* héroïque.

25.—*Tout* adverbe est variable devant un adjectif au féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré. Exemples: L'espérance, *toute* trompeuse qu'elle est, sert à embellir notre existence.—Ces personnes sont *toutes* honteuses.

26.—*Tout* adverbe joint à un substantif du genre masculin ou féminin est invariable. Exemples: Elle est *tout* feu, *tout* yeux, *tout* oreilles.

27.—Il y a des mots invariables qui sont employés tantôt comme *adverbes*, tantôt comme *prépositions*.

28.—Ils sont *prépositions* lorsqu'ils sont suivis d'un complément. Exemples: Il marchait *devant* moi. Je marchais *derrière* lui.—Il regardait *autour* de lui.—Cela n'est ni *dessous* ni *dessus* la table, ni *dehors* ni *dedans* la maison.

29.—Ils sont *adverbes* lorsqu'ils ne sont pas suivis d'un complément. Exemples: Il marchait *devant*, je marchais *derrière*.—Il regardait *tout* *autour*, je l'ai cherché *dessous* et *dessus*, *dehors* et *dedans*.

30.—REMARQUE:—*A l'entour* est toujours *adverbe*, et n'a jamais de complément.

On ne doit pas dire: *à l'entour de la table, de la maison, du jardin*; mais il faut dire: *autour de la table, de la maison, du jardin*.

31.—Quoique les adverbes *davantage* et *plus* aient une même signification, on ne peut cependant pas les employer l'un pour l'autre.

32.—L'adverbe *davantage* ne doit jamais être suivi ni d'un adjectif, ni d'une préposition, ni de la conjonction *que*.

ON NE DOIT PAS DIRE:	MAIS IL FAUT DIRE:
Il est <i>davantage</i> instruit	Il est <i>plus</i> instruit que
que vous.	vous.
Il a <i>davantage</i> de talens.	Il a <i>plus</i> de talent.

33.—On ne doit pas non plus employer *davantage* au lieu du superlatif *le plus*.

Il ne faut donc pas dire: Le mensonge est de tous les vices celui que je méprise *davantage*.

Mais il faut dire: Le mensonge est de tous les vices celui que je méprise *le plus*.

PRÉPOSITION.

1.—La *préposition* est une partie invariable du discours placée entre deux termes qu'elle lie ensemble, et qu'elle met en rapport l'un avec l'autre. Exemple: Le frère *de* Jean ira *dans* huit jours *avec* ses enfans *à* la campagne *pour* sa santé.

Les mots *de, dans, avec, où, pour,* sont des prépositions qui servent à lier les divers termes de cette phrase et à les mettre en rapport les uns avec les autres.

Mais si l'on dit: *Frère Jean ira huit jours ses enfans la campagne sa santé,* on ne verra plus les rapports qui lient les mots.

2.—Les principaux rapports qu'expriment les *prépositions* sont indiqués dans le tableau suivant.

1°. *Rapports de lieu, de situation et d'ordre.*

<i>A.....</i>	<i>Etre à Paris.</i>
<i>Chez.....</i>	<i>Chez son père.</i>
<i>Dans.....</i>	<i>Dans un beau quartier.</i>
<i>De.....</i>	<i>Arriver de la frontière.</i>
<i>Avant.....</i>	<i>Etre placé avant les autres.</i>
<i>Devant.....</i>	<i>Marcher devant quelqu'un.</i>
<i>Derrière.....</i>	<i>Se cacher derrière un mur.</i>
<i>En.....</i>	<i>Voyager en Suisse.</i>
<i>Entre.....</i>	<i>Bâtir entre cour et jardin.</i>
<i>Parmi.....</i>	<i>Vivre parmi les hommes.</i>
<i>Proche.....</i>	<i>Loger proche le temple.</i>
<i>Près.....</i>	<i>Près des boulevards.</i>
<i>Sous.....</i>	<i>Tout ce qui est sous le ciel.</i>
<i>Sur.....</i>	<i>Sur la terre.</i>
<i>Vers.....</i>	<i>Se tourner vers le pôle.</i>

2°. *Rapports de temps.*

<i>A.....</i>	<i>À dix heures.</i>
<i>Avant.....</i>	<i>Avant midi.</i>
<i>Après.....</i>	<i>Après l'étude.</i>
<i>Dans.....</i>	<i>Dans un mois.</i>
<i>De.....</i>	<i>De jour, de nuit.</i>
<i>Depuis.....</i>	<i>Depuis un an.</i>
<i>Durant.....</i>	<i>Durant la guerre.</i>
<i>En.....</i>	<i>En deux ans.</i>
<i>Pendant.....</i>	<i>Pendant la trêve.</i>
<i>Vers.....</i>	<i>Vers le soir.</i>

3°. *Rapports de but et d'attribution.*

<i>A.....</i>	<i>Donner à quelqu'un.</i>
<i>De.....</i>	<i>Parler d'une affaire.</i>
<i>Envers.....</i>	<i>S'engager envers son ami.</i>
<i>Pour.....</i>	<i>Travailler pour la patrie.</i>
<i>Touchant.....</i>	<i>Ne rien savoir touchant une chose.</i>

4°. *Rapports d'union.*

Avec.....Causer avec ses amis.
Attenant.....Sa maison est *attenant* la mienne.
Concernant...Des écrits *concernant* une affaire.
Joignant.....Ma maison est tout *joignant* le jardin.
Selon.....Agir *selon* l'occasion.
Suivant.....*Suivant* la loi.

5°. *Rapports de séparation et d'exception.*

Excepté.....*Excepté* cela, je ne lui reproche rien.
Hormis.....Avoir tous les suffrages, *hormis* un ou deux.
Hors.....Tout est perdu *hors* l'honneur.
Outre.....*Outre* cela.
Sans.....Vertueux *sans* efforts.

6°. *Rapports d'opposition.*

Contre.....Plaider *contre* quelqu'un.
Malgré.....Il est parti *malgré* moi.
Nonobstant...*Nonobstant* toute opposition.
Sauf.....*Sauf* erreur.

7°. *Rapports de qualification, d'appartenance, de cause, de moyen.*

De.....Une statue *de* marbre, la maison *de* mon père.
Par.....Plaire *par* son esprit.
Moyennant.....Il est libre, *moyennant* caution.
Vu.....On a différé le jugement, *vu* l'état des affaires.
Attendu.....*Attendu* son absence.

3.—Une même préposition peut servir à exprimer un grand nombre de rapports différens.

- Exemples : à marque
- 1^o. le lieu . . . à Paris.
 - 2^o. le but . . . aller à Lyon.
 - 3^o. l'union . . . aller deux à deux.
 - 4^o. la succes-
(sion . . . pas à pas, c'est-à-dire un pas après l'autre.
 - 5^o. la position à gauche, c'est-à-dire au côté gauche.
 - 6^o. la manière. prier à mains jointes, c'est-à-dire avec les mains jointes.
 - 7^o. la cause . . . moulin à vent, c'est-à-dire moulin mu par le vent.
 - 8^o. la destina-
(tion . . . sac à ouvrage, c'est-à-dire sac pour mettre l'ouvrage.

4.—On a employé comme préposition :

1^o.—Plusieurs mots qui sont de véritables participes, comme *durant*, *concernant*, *touchant*, *suivant*, *joignant*, *vu*, *attendu*, *excepté*.

2^o.—Des noms précédés d'une préposition, comme *au prix de*, *à l'opposition*, *au travers*.

3^o.—Des noms avec une préposition sous-entendue, comme *faute*, c'est-à-dire, *par faute*, *le long*, c'est-à-dire : *selon la longueur*.

5.—La plupart des prépositions ne sont pas séparées de leur complément.

EXEMPLES :

<i>Après la maison.</i>	<i>Envers ses amis.</i>
<i>Avant l'hiver.</i>	<i>Malgré lui.</i>
<i>Avec mon frère.</i>	<i>Moyennant une récom- pense.</i>
<i>Chez son père.</i>	<i>Nonobstant ses cris.</i>
<i>Contre lui.</i>	<i>Par force.</i>
<i>Dans le jardin.</i>	<i>Selon moi.</i>
<i>De Lyon à Paris.</i>	<i>Sous nos pieds.</i>
<i>Depuis un mois.</i>	<i>Sur la table.</i>
<i>Dès la pointe du jour.</i>	<i>Vers le nord.</i>
<i>Derrière la maison.</i>	

- 6.—Il y a quelques prépositions qui sont toujours suivies de la préposition *de*. Exemples : *Auprès de la maison.*—*Autour de la ville.*—*Le long de la rivière.*
- 7.—*Hors*, signifiant *à l'extérieur*, est toujours suivi de la préposition *de*. Exemples : *Hors de la ville.*—*Hors de la maison.*
- 8.—*Hors*, signifiant *excepté*, n'est suivi de la préposition *de*, que devant un infinitif. Exemples : *Tout est perdu hors l'honneur.*—*Hors de le battre,* on ne pouvait le traiter plus mal.
- 9.—*Près* signifiant *non loin de*, s'emploie avec la préposition *de*, ou avec l'article *le, la, les*. Ex : *Près des boulevards.*—*Près les boulevards.*—*Près l'église.*—*Près de l'église.* Il est plus correct et de dire *près de*.
- 10.—Devant un complément d'une seule syllabe ou d'un adverbe de lien, il faut toujours dire *près de*. Exemples : *Près du pont.*—*Près du bac.*—*Près de là.*—*Près d'ici.*
- 11.—*Près*, signifiant *environ*, est toujours suivi de la préposition *de*. Exemples : Il y a *près de six mois,* *près de quarante jours.*

- 12.—*Au travers* est toujours suivi de la préposition *de*. Exemples : *Au travers des périls*, un grand cœur se fait jour.—Le soldat Français se jette *au travers* des ennemis sans les compter.
- 13.—*A travers* ne doit pas être suivi de la préposition *de*. Exemples : Il courait *à travers* les champs.—Nous n'apercevons la vérité qu'*à travers* le voile de nos passions.—*A travers* les murmures flatteurs des courtisans, Sully faisait entendre la voix de la vérité.
- 14.—*Dessous* et *dessus*, *dedans* et *dehors* sont ordinairement *adverbes* ; mais ils sont employés comme *prépositions*, lorsqu'ils sont réunis par une conjonction, et qu'ils ont le même complément. Ex : Je l'ai cherché *dessus* et *dessous* la table.—Je l'ai poursuivi *dedans* et *dehors* la maison.
- 15.—Ils sont encore employés comme *prépositions* lorsqu'ils sont précédés d'une autre préposition. Exemples : Otez cela *de dessus* la table.—Jetez cela *par dessus* le mur.—Passez *par dehors* le pré, et non *par dedans* la salle.
- 16.—Il ne faut pas confondre l'expression *à la campagne* et *en campagne*.
- À la campagne* signifie dans les champs, hors de la ville. Exemples : Il est *à la campagne*, je vais *à la campagne*.
- En Campagne* ne se dit que du mouvement des troupes en temps de guerre, et par extension, d'un homme qui est en poursuite, en recherche. Ex : Les armées sont *en campagne*, elles entreront bientôt *en campagne*.—Les gardes sont *en campagne* à la poursuite des voleurs.
- 17.—*Vis-à-vis de*, ne marque qu'un rapport de lieu, de situation, et ne doit jamais être pris pour *envers*, à l'égard.

On dit *vis-à-vis de l'église, vis-à-vis de vos fenêtres* ; il est assis *vis-à-vis de moi* ; nous demeurons *vis-à-vis de lui*.

Mais ce serait une faute de dire : Coupable *vis-à-vis de nous*.—Ingrat *vis-à-vis de ses maîtres*.—Il s'est mal comporté *vis-à-vis de moi*.

Il faudrait dire : Coupable *envers nous*.—Ingrat *à l'égard de ses maîtres*.—Il s'est mal comporté *envers moi*.

18.—*Voici*, sert à marquer une chose qui est plus proche ; et *voilà*, sert à indiquer une chose plus éloignée. Exemples : *Voici mon crayon, voilà le vôtre*.

19.—*Voici* et *voilà* se disent aussi des choses qui ne tombent pas sous les yeux. Alors *voici* a rapport à ce qu'on va dire, et *voilà* a rapport à ce qu'on vient de dire. Exemples : *Voici mes raisons, c'est-à-dire, je vais vous exposer mes raisons*.—*Voilà mes raisons, c'est-à-dire, je vous ai exposé mes raisons*.

DES CONJONCTIONS.

- 1.—La *conjonction* est une partie invariable du discours qui sert à lier un mot à un autre mot, une phrase à une autre phrase.
- 2.—Il y a des *conjonctions simples*, c'est-à-dire : formées d'un seul mot, comme *et, mais, car, si*.
- 3.—Il y en a de *composées*, c'est-à-dire : formées de plusieurs mots réunis en un seul, comme *lorsque, quoique, parceque*.
- 4.—Il y en a enfin qui sont formées de plusieurs mots séparés, comme *à moins que, pourvu que, bien que, lors même que, &c.*

5.—On a rangé les conjonctions en douze classes, savoir :—

6.—1°. Les conjonctions *copulatives*, qui ne servent qu'à lier les mots ou les phrases, sans ajouter aucune autre modification ; tels sont : *et, ni*. Ex : Le sage est citoyen : il respecte à la fois, *et* le trésor des mœurs *et* le dépôt des lois ; son sommeil n'est troublé *ni* par les craintes, *ni* par les désirs honteux.

7.—2°. Les conjonctions *augmentatives*, qui lient en indiquant augmentation ou accroissement ; telles que : *de plus, d'ailleurs, outre que, au surplus*.—Exemples : L'oisiveté étouffe les talens, *et de plus*, engendre les vices.—*Outre qu'il faut être homme de bien*, il faut encore exciter les autres à le devenir.

8.—3°. Les conjonctions *alternatives* ou *disjonctives*, qui lient en marquant une alternative ou une distinction ; telles sont : *ou, ou bien, sinon, tantôt, soit*. Exemples : Pratiquez la vertu, *sinon* vous serez malheureux.—La loi est la même pour tous, *soit* qu'elle protège, *soit* qu'elle punisse.

9.—4°. Les conjonctions *conditionnelles* ou *hypothétiques*, qui lient en marquant une condition ou une supposition ; telles sont : *si, soit, pourvu que, à moins de, à moins que, quand, quand même*. Ex : Une âme honnête qui a des torts, ne saurait être en paix avec elle-même, *à moins qu'ils* ne soient réparés.—Vous vous instruirez *si* vous aimez l'étude.

- 10.—5°. Les conjonctions *adversatives*, qui lient en marquant une opposition ou une restriction entre ce qui précède et ce qui suit; telles sont : *mais, quoique, bien que, encore que, loin que, cependant, néanmoins, toute fois, au contraire, au lieu de, au moins*. Exemples : L'envie honore le mérite, *encore qu'elle s'efforce de l'avilir*.—On recherche les richesses, et *néanmoins* on voit peu de riches heureux.
- 11.—6°. Les conjonctions *extensives*, qui lient en marquant une addition ou en étendant le sens; telles sont : *jusque, encore, aussi, même, tant, non plus, enfin*. Exemples : Il faut conserver un vénérable ami *jusqu'à* la mort.—On doit tout sacrifier, *même* sa vie, pour son honneur.
- 12.—7°. Les conjonctions *périodiques* ou *de temps*, lient en marquant une circonstance de temps; telles sont : *lorsque, quand, dès que, tandis que*—Exemples : L'amitié ne subsiste guères *dès que* l'estime réciproque est détruite.—*Dès qu'on* sent qu'on est en colère, il ne faut ni parler, ni agir.
- 13.—8°. Les conjonctions *motivales* ou *causatives*, qui lient en marquant le motif, la cause ou le but; telles sont : *afin, parceque, puisque, car, d'autant que, comme, aussi, attendu que, de même que*. Ex : Laissez vos ennemis *comme* si vous deviez les aimer un jour.—*Puisque* nous tenons tout de Dieu, il est juste de lui rapporter toutes nos actions.
- 14.—9°. Les conjonctions *conclusives*, qui lient en indiquant une conséquence qu'on déduit d'une proposition précédente; telles sont : *donc, par conséquent, ainsi, partant*. Ex : L'envie est un sentiment triste et bas, un noir chagrin du bonheur d'autrui; elle est *par conséquent* le supplice des âmes viles, comme l'émulation est la passion des âmes nobles.—Cet homme est honnête, *ainsi* comptez sur sa promesse.

15.—10°. Les conjonctions *explicatives*, qui lient en annonçant une explication qui va suivre; telles sont: *comme, autant que, savoir, surtout, de sorte que, c'est-à-dire, ainsi que, de façon que, d'ailleurs, et puis*. Ex: Il y a trois choses à consulter; *savoir* le juste, l'honnête et l'utile. Soyez sincère, franc et loyal, et conduisez-vous *de sorte que* vos parens puissent se glorifier de vous avoir pour fils.

16.—11°. Les conjonctions *transitives*, qui lient en marquant les passages ou une transition d'une chose à une autre; telles sont: *au reste, du reste, or, pour, quant à, après tout, delà*. Exemples: Gagnons l'estime des gens de bien, *quant à* l'opinion de la multitude, ménageons-la sans la flatter. Je dis cette nouvelle comme je l'ai apprise, *au reste*, je ne la garantis pas.

17.—12°. La conjonction *conductive* que lie et sert à conduire le sens d'une phrase à sa perfection, ou à marquer que la proposition qui suit est complément. Ex: Je crois fermement *que* l'âme est immortelle.—Je doute *que* l'on puisse être heureux, lorsqu'on a quelque chose à se reprocher.

REMARQUE.

18.—Il ne faut pas confondre la conjonction *quoique* qui s'écrit d'un seul mot, avec le pronom indéfini *quoi que*, signifiant *quelque chose*, et qui s'écrit en deux mots. Exemples: *Quoique* le sort vous ait affligé, soyez toujours vertueux.—Soyez toujours vertueux, *quoique* le sort vous afflige,—*Quoique* dans ces phrases est conjonction.—*Quoi que* l'on fasse, on ne contentera jamais tout le monde.—*Quoi que* est ici pronom indéfini et signifie *quelque chose que*.

19.—Il ne faut pas non plus confondre la conjonction *parce que*, qui s'écrit d'un seul mot, avec *par ce que* signifiant *par la chose* ou *par les choses que*, et s'écrivant en plusieurs mots. Exemples : Vous êtes récompensé *parce que* vous avez été sage.— *Parce que* est ici conjonction.—Vous voyez *par ce que* je vous ai dit ; c'est-à-dire, vous voyez par les choses que je vous ai dites, *que* je veux seulement votre bonheur.

20.—La conjonction *que* se met quelquefois pour les conjonctions suivantes : *afin que, pour, avant que, si, quand, quand même, cependant, soit que, depuis, pour quoi, combien, de telle sorte, en sorte que, à moins que, sans que, quoi que*. Exemples : Venez *que* je vous apprenne une nouvelle. C'est-à-dire, *pour que* je vous apprenne une nouvelle.—Je ne vous quitte pas *que* vous ne consentiez à ma demande.—C'est-à-dire, *à moins que* vous ne consentiez à ma demande.

INTERJECTION.

- 1.—L'*interjection* est un mot qui sert à peindre d'un seul trait les affections subites de l'âme. Ce n'est pour ainsi dire qu'un cri que nous arrachent nos sensations, telles que la joie, la douleur, la crainte l'étonnement, &c.
- 2.—Il y a autant d'espèces d'interjections qu'il y a de passions différentes.
- 3.—L'interjection est mêlée dans le langage, sans liaison avec les autres parties de la phrase.
- 1.—Les interjections qui expriment la joie, et le désir, sont *Ah, bon*.
- 5.—Les interjections qui expriment la douleur, sont *ah, aïe, ouf, ahi, hé, hélas*.

- 6.—Les interjections qui expriment la crainte, sont
..... *ah, hé.*
- 7.—Les interjections qui expriment l'aversion, le dégoût, le mépris, sont *fi, fi donc.*
- 8.—Les interjections qui expriment la dérision, sont
..... *oh, hé, zest.*
- 9.—Les interjections qui expriment l'admiration, sont
..... *ah, eh, ho, ô, bravo.*
- 10.—Les interjections qui expriment le consentement, sont *volontiers, soit.*
- 11.—Les interjections qui expriment la surprise, l'étonnement, sont *ah, bah, oh, bon Dieu, miséricorde.*
- 12.—Les interjections qui expriment l'encouragement, sont *ça, allons, courage, oh ça, tenez.*
- 13.—Les interjections qui expriment l'avertissement, sont *gare, holdà, hem.*
- 14.—Les interjections qui expriment l'appel, sont
..... *holdà, hé.*
- 15.—Les interjections qui expriment le silence, sont
..... *chut, paix, st.*

ANALYSE GRAMMATICALE.

- 1.—L'analyse grammaticale se fait en prenant chaque mot d'une phrase pour le considérer à part, en déterminer l'espèce, et en établir les rapports.
- 2.—Titus, à la fin d'un jour qu'il n'avait pu signaler par un bienfait, dit : Hélas ! j'ai perdu entièrement ma journée.
- 3.—*Titus*.... Nom substantif propre, au masculin, et singulier. Sujet de la phrase.
- 4.—à..... Préposition dont le complément est *la fin.*
- 5.—*la*..... Art. défini, au féminin et au singulier parce qu'il s'accorde avec son substantif *fin.*

- 6.—*fin*.....Non substantif commun au féminin et au singulier, complément de la préposition *à*.
- 7.—*d'*.....Pour *de*, préposition qui marque les rapports entre le substantif *fin* et le substantif *jour*.—Pour éviter la rencontre des deux voyelles, on supprime l'*e*, et on indique cette suppression par une apostrophe (').
- 8.—*un*.....Article indéfini au masculin et au singulier à cause de son substantif *jour* avec lequel il doit s'accorder en genre et en nombre.
- 9.—*jour*.....Nom substantif au masculin et au singulier, complément de la préposition *de*.
- 10.—*qu'*.....Pour *que*, pronom relatif. On a supprimé l'*e* à cause de la voyelle qui suit, et on l'a remplacé par une apostrophe.
- 11.—*il*.....Pronom personnel, au masculin et au singulier; troisième personne, sujet du verbe *n'avait pu*.
- 12.—*n'*.....Pour *ne*, adverbe de négation. On remarquera la suppression de l'*e* et son remplacement par une apostrophe.
- 13.—*avait pu*. Verbe *pouvoir*, troisième conjugaison, plus-que-parfait du mode indicatif, troisième personne du singulier, le sujet de ce verbe, *il*, étant à la troisième personne et au singulier.
- 14.—*signaler*. Verbe de la première conjugaison, à l'infinitif présent; complément du verbe *n'avait pu*.
- 15.—*par*.....Préposition. Cette préposition exprime les rapports qui existent entre le verbe *signaler* et le régime indirect *bienfait*.

- 16.—*un*.....Article indéfini au masculin et au singulier, à cause de son substantif *bienfait*, avec lequel il doit s'accorder en genre et en nombre.
- 17.—*bienfait*.Nom substantif, au masculin et au singulier, complément de la préposition *par*.
- 18.—*dit*.....Verbe *dire*, quatrième conjugaison, troisième personne du singulier, au présent du mode indicatif. Ce verbe prend le nombre et la personne du sujet *Titus* auquel il se rapporte.
- 19.—*hélas*.....Interjection de douleur.
- 20.—*j'*.....Pour *je*. Pronom personnel de la première personne, au masculin et au singulier, sujet de la phrase qui suit.
- 21.—*ai perdu*.Verbe *perdre*, quatrième conjugaison, passé indéfini du mode indicatif, à la première personne et au singulier.— Ce temps est composé du prétérit défini du verbe *avoir*, et du participe passé du verbe *perdre*. Il est mis au singulier et à la première personne parce qu'il doit s'accorder en nombre et en personne avec le sujet *je*.
- 22.—*entièrement*.Adverbe de quantité ; cet adverbe modifie l'étendue de signification du verbe *j'ai perdu*.
- 23.—*ma*.....Pronom possessif au féminin et au singulier, parce qu'il doit s'accorder avec son substantif *ournée*.
- 24.—*ournée*.Nom substantif commun au féminin et au singulier. Régime direct du verbe *j'ai perdu*.

ANALYSE LOGIQUE.

- 1.—Cinq espèces de parties logiques peuvent entrer dans la composition d'une phrase : 1^o. le sujet ; 2^o. le verbe ; 3^o. le régime ou complément direct ; 4^o. le régime ou complément indirect ; 5^o. le déterminatif.
 - 2.—Le déterminatif est une expression adverbiale qui détermine le sens du verbe et qui exprime une circonstance de temps, de lieu, de qualité, de quantité, de moyen, de condition ou de restriction.
 - 3.—Une phrase, pour être complète, peut se passer de régime et de déterminatif, mais on ne saurait concevoir un sens complet sans un sujet et un verbe.
 - 4.—Le sujet et le verbe sont donc les parties logiques indispensables d'une phrase.
 - 5.—Chacuné des parties logiques d'une phrase peut être seule ou accompagnée d'autres mots qu'on nomme *modifications*.
- PHRASE SANS MODIFICATION.—*L'union soutient les familles.*
- PHRASE DONT LE VERBE ET LE COMPLÉMENT DIRECT SONT MODIFIÉS.—*Je n'admire jamais la gloire de l'impie.*—*Jamais* modifie le verbe et de *l'impie* modifie le complément direct *gloire*.
- 6.—Il y a des modifications de sujet, de verbe, de complément direct, de complément indirect et de déterminatif ; mais il n'est point nécessaire dans la composition d'une phrase que ses parties logiques aient des modifications.
 - 7.—Chacune des *parties logiques* d'une phrase est distinguée par un mode d'interrogation qui lui est propre.
 - 8.—Pour trouver le *sujet*, on interroge par ces mots : *qui ?* ou *quoi ?* *qui* pour les personnes, *quoi* pour les choses.
 - 9.—Pour trouver le *verbe*, on interroge par ces mots : *qu'est-il ?* *qu'a-t-il ?* *que fait-il ?*
 - 10.—Le *complément direct* se trouve par la question suivante : *qu'est-ce que ?* nous conseillons cette formule d'interrogation, même pour les noms de personnes, comme un moyen sûr de ne pas confondre le *sujet* avec le *complément*.
 - 11.—Le *complément indirect* répond aux questions suivantes : *de qui ?* *de quoi ?* *à qui ?* *à quoi ?* *par qui ?* *par quoi ?* *pour qui ?* *pour quoi ?*
 - 12.—Le *déterminatif* se reconnaît au moyen des questions suivantes : *quand ?* *où ?* *comment ?* *combien ?* *pour quoi ?* *par quel moyen ?* *dans quel cas ?* *malgré quoi ?*
 - 13.—Les phrases sont *directes* ou *inverses*.

- 14.—Une phrase est *directe* quand ses parties sont rangées dans l'ordre naturel :—1^o. le sujet ; 2^o. le verbe ; 3^o. le complément direct ; 4^o. le complément indirect ; 5^o. le déterminatif.
- 15.—Elles sont *inverses*, quand l'arrangement des parties ne suit pas l'ordre que nous venons d'indiquer, comme lorsque le *déterminatif* ou le *verbe* est mis avant le *sujet*.
- 16.—Les phrases peuvent être *simples*, *complexes*, *composées*.
- 17.—Une phrase est *simple* quand aucune de ses parties logiques n'est répétée, c'est-à-dire, lorsqu'elle n'a qu'un seul *sujet*, qu'un seul *verbe*, qu'un seul *complément*, ou qu'un seul *déterminatif*.
- 18.—Elle est *complexe*, quand une de ses parties logiques est répétée, c'est-à-dire, lorsqu'elle a plusieurs *sujets*, ou plusieurs *verbes*, ou plusieurs *complémens*, ou plusieurs *déterminatifs*.
- 19.—Les phrases *composées* sont celles où il y a réunion de plusieurs phrases parmi lesquelles on distingue : 1^o. une, qu'on nomme *principale* et qui forme seule un sens complexe ; 2^o. et les autres, appelées *subordonnées*, dont le sens dépend de la *principale* à laquelle elles sont liées par le pronom relatif ou une conjonction.

ANALYSE LOGIQUE DES PHRASES.

1.—PHRASES SIMPLES ET DIRECTES AVEC UN *sujet* ET UN *verbe*.

« *Les ennemis reculèrent.* »

Qui ? *Les ennemis* sujet.
 Que firent-ils ? *reculèrent* verbe.

« *Le ciel menace.* »

Quoi ? *Le ciel* sujet.
 Que fait-il ? *menace* verbe.

2.—PHRASES SIMPLES ET DIRECTES, AVEC UN *sujet*, UN *verbe*, ET UN *complément direct*.

« *Dieu punit l'imposteur.* »

Qui ? *Dieu* sujet.
 Que fait-il ? *punit* verbe.
 Qu'est-ce qu'il punit ? *l'imposteur* complément direct.

« *L'union soutient les familles.* »

Quoi ? *L'union* sujet.
 Que fait-elle ? *soutient* verbe.
 Qu'est-ce qu'elle soutient ? *les familles* complément direct.

Ce *déterminatif* placé entre le verbe et le complément direct...
rend la phrase inverse.

3.—PHRASE COMPLEXE dans le *sujet* et INVERSE dans le
complément direct.

« *La gloire et la réputation se perdent enfin dans les abîmes
d'un éternel oubli.* »

[Premier sujet, *la gloire*.—Deuxième sujet, *la réputation*.]

Quoi?.....*La gloire*.....premier sujet.
Que fait-elle?.....*perd enfin*.....verbe au singulier
dans l'analyse, par
ce qu'il ne se rap-
porte qu'à un seul
sujet. Ce verbe
est modifié par
l'adverbe *enfin*.
Qu'est-ce qu'elle perd?.. *se* (ou *elle*).....complément direct
mis avant le verbe.
Ce qui rend la
phrase inverse.
Où?.....*dans les abîmes*.....déterminatif. *Un*
d'un éternel oubli.....*éternel oubli* modi-
fie ce déterminatif.
Et quoi?.....*La réputation*.....second sujet.
Que fait-elle?.....*perd enfin*.....verbe également au
singulier dans l'a-
nalyse par ce qu'on
ne le fait rapporter
qu'à un seul sujet.
Qu'est-ce qu'elle perd?.. *se* (ou *elle*).....complément direct
mis avant le verbe.
Où?.....*dans les abîmes*.....déterminatif modi-
d'un éternel oubli.....fié.

1.—PHRASE COMPLEXE dans le verbe.

« *L'oisiveté étouffe les talents, et de plus, engendre les vices.* »
(*L'oisiveté*) étouffe, premier verbe.—(*L'oisiveté*) engendre,
second verbe.

Quoi?.....*L'oisiveté*.....sujet.
Que fait-elle?.....*étouffe*.....verbe.
Qu'est-ce qu'elle étouffe?.. *les talents*.....complément direct.
Que fait-elle encore?.....*engendre de plus*.....verbe modifié par
l'adverbe *de plus*.
Qu'est-ce qu'elle en- }
gendra? } .. *les vices*complément direct.

4.—PHRASE DIRECTE COMPLEXE dans le *déterminatif*.

« Cultivez la terre pour avoir une grande abondance de blés,
de vins, de fruits. »

Qui?	(Vous)	} sujet toujours sou- entendu dans les phrases impératives.
Que faites-vous?	cultivez	
Qu'est-ce que vous devez cultiver? }	.. la terre ... }	} complément direct.
Pourquoi?	pour avoir une grande abon- dance de blés, }	
Pourquoi encore? . }	pour avoir une grande abon- dance de vins, }	} 2me. déterminatif.
Pourquoi encore? . }	pour avoir une grande abon- dance de fruits. }	

ANALYSE DES PHRASES COMPOSÉES, dont seulement la *princi-
pale* est modifiée par une *subordonnée relative*.

1.—PHRASE RELATIVE qui modifie le *sujet*.

« Tout ce que le globe enferme célèbre un Dieu créateur. »

Quoi?	Tout ce que le globe enferme }	} sujet avec ses modi- fications.
Que fait-il?	célèbre un Dieu créateur. }	

2.—PHRASE RELATIVE qui modifie le *verbe*.

« Les ouvrages bien écrits seront les seuls qui passeront à la
postérité. »

Quoi?	les ouvrages bien écrits }	} sujet avec ses mo- difications.
Que seront-ils? . . . }	seront les seuls qui passeront à la postérité. }	

« Il ne peut cacher les remords qui déchirent ses entrailles. »

Qui?	Il (lui)	} sujet.
Que fait-il?	ne peut cacher ..	
Qu'est ce qu'il ne peut cacher? }	les remords qui déchirent ses entrailles. }	} complément direct modifié par la phra- se subordonnée, qui déchirent ses en- trailles.

4.—Les signes de la ponctuation sont les suivans :

- 1^o.—La virgule (,)
- 2^o.—Le point-virgule (;)
- 3^o.—Les deux points (:)
- 4^o.—Le point (.)
- 5^o.—Le point d'interrogation (?)
- 6^o.—Le point d'exclamation ou d'admiration (!)
- 7^o.—Le trait de séparation (—)
- 8^o.—Le trait d'union (-)
- 9^o.—Les points de suspension (.....)
- 10^o.—Les parenthèses ()
- 11^o.—Les guillemets ("")
- 12^o.—L'alinéa.

5.—Lorsqu'on parle ou qu'on lit, on a besoin de pauses pour respirer; de là une des premières règles de la ponctuation.

6.—On a besoin aussi, pour se faire comprendre, de distinguer les divers sens du langage; de là une deuxième règle de ponctuation.

7.—Enfin la troisième règle de ponctuation repose sur les différens degrés de subordination qui conviennent à chacun des sens partiels du langage.

DE LA VIRGULE.—(,)

8.—La virgule (,) indique la moindre de toutes les pauses, une pause presque insensible.

9.—La virgule (,) sert surtout à séparer et à faire distinguer toutes les parties d'une phrase complexe.

10.—Toutes les parties complexes d'une phrase doivent donc être séparées par des virgules, à moins que ces parties ne soient unies par des conjonctions.

- 11.—S'il y a plusieurs sujets, plusieurs verbes, plusieurs complémens ou plusieurs déterminatifs, tous les sujets, les verbes, les complémens ou les déterminatifs, sont séparés par la virgule (,).

EXEMPLE D'UNE PHRASE COMPLEXE AVEC PLUSIEURS
SUJETS.

La richesse, le plaisir, la santé, deviennent des maux pour qui ne sait pas en user.

EXEMPLE D'UNE PHRASE COMPLEXE DANS LE VERBE.

Il alla dans cette caverne, trouva des instrumens, abattit des peupliers, et mit en un seul jour un vaisseau en état de voguer.

- 12.—S'il y a des modifications dans les parties logiques d'une phrase complexe, on ne met la virgule qu'après chaque modification, pour ne pas la séparer de la partie logique à laquelle elle est subordonnée.
- 13.—Si deux parties logiques d'une phrase complexe sont liées par une des conjonctions *et, ni, ou*, la conjonction suffit pour marquer la diversité des parties, alors la virgule se retranche. Exemples: *Un style toujours noble et rapide distingue les écrits de Bossuet.—Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.*
- 14.—Cependant si ces deux propositions de même nature, ou deux parties complexes d'une phrase, excèdent la portée commune de la respiration, alors on fait usage de la virgule, qu'on place avant la conjonction. Exemples: *Tout reconnaît ses loix, ou trigue son appui.—Nul n'est content de sa fortune, ni mécontent de son esprit.*
- 15.—Si une phrase est simple et directe, et que son étendue n'excède pas la portée commune de la respiration, elle doit s'écrire de suite sans aucun signe de ponctuation.

E X E M P L E S :

Un malheureux est une chose sacrée.—La punition d'un scélérat est sa conscience.

16.—Lorsque l'ordre direct des parties d'une phrase est dérangé par une inversion, la partie logique totalement déplacée doit être terminée par une virgule, si elle commence la phrase.

E X E M P L E S :

De tous les plaisirs, il n'en est guères de plus délicieux que ceux que l'on goûte après une bonne action.—A tous les discours qu'on peut tenir de moi, je préfère le témoignage de ma conscience.

Si la phrase était directe, on l'écrirait sans virgule :—
Je préfère le témoignage de ma conscience à tous les discours qu'on peut tenir de moi.

17.—Il faut mettre entre deux virgules toute phrase ou proposition incidente, purement explicative, c'est-à-dire, toute phrase qui se place entre les parties logiques d'une phrase principale à laquelle elle n'appartient pas.

E X E M P L E :

Les passions, qui sont les maladies de l'âme, ne viennent que de notre révolte contre la raison.

On voit que la phrase incidente, *qui sont les maladies de l'âme*, est bien indépendante de la phrase principale, puisqu'on peut dire fort bien : *Les passions ne viennent que de notre révolte contre la raison.*

18.—Quand une phrase est composée, il est rare que la *subordonnée relative* soit séparée de la *principale* par une virgule.

E X E M P L E S :

Ne vous fiez pas aux hommes qui outragent la vérité dans leurs discours.—La gloire des grands hommes doit toujours se mesurer aux moyens dont ils se sont servis pour l'acquérir.

- 19.—On sépare par une virgule les prépositions avec leur complément qui se trouvent au commencement ou à la fin de la phrase, mais qui forment une partie logique qu'on peut retrancher sans nuire à l'intégrité de la phrase.

EXEMPLES :

- Il faut payer ses dettes, le salaire des artisans, les gages des domestiques, *avant que de faire des charités.*—Ses gardes affligés imitaient son silence, *autour de lui rangés.*
- 20.—A moins qu'elles n'excèdent la portée ordinaire de la respiration, les parties logiques d'une phrase simple et directe ne doivent pas être séparées par des virgules.

EXEMPLES :

Il adressa ses prières à Dieu pour le sauver.—Dieu tient le cœur des rois entre ses mains puissantes.

- 21.—On sépare par une virgule, ou l'on met entre deux virgules, les mots en apostrophe, selon qu'ils se trouvent au commencement, dans le corps, ou à la fin de la phrase.

EXEMPLES :

- O mortels, l'espérance enivre.—Français, vous savez vaincre et chanter la victoire.*
- 22.—La virgule s'emploie aussi pour remplacer le verbe qui est sous-entendu dans le second membre d'une phrase.

EXEMPLES :

On a toujours raison, le destin, toujours tort.

Ici, la virgule placée après le mot *destin* remplace le verbe *a*. C'est comme si l'on disait : *Le destin a toujours tort.*

L'éloge de Démosthènes revient sous la plume de Cicéron, comme l'éloge de Racine sous celle de Voltaire. C'est-à-dire, comme l'éloge de Racine revient sous celle de Voltaire.

DU POINT-VIRGULE.—(;)

- 1.—Le *point-virgule* (;) indique, et une pause plus considérable que la virgule seule, et une plus grande séparation entre les parties principales qui constituent les phrases complexes ou une proposition.
- 2.—Lorsque les parties principales d'une proposition composée sont subdivisées en parties subalternes, celle-ci doivent être séparées par de simples virgules, tandis que les parties principales seront séparées par le *point-virgule* (;).

E X E M P L E :

Platon et Cicéron, chez les anciens ; Clark et Leibnitz, chez les modernes, ont prouvé métaphysiquement et presque géométriquement, l'existence du souverain être. Les plus grands génies, dans tous les siècles, ont cru à ce dogme consolateur.

- 3.—Lorsque plusieurs propositions incidentes sont subordonnées au même sujet, et que toutes ou quelques-unes d'entr'elles sont subdivisées par des virgules qui y marquent des repos ou des distinctions, il faut séparer chaque proposition de la suivante par un *point-virgule* (;).

E X E M P L E :

Politesse noble, qui sait éprouver sans fadeur, louer sans jalousie, railler sans aigreur ; qui saisit les ridicules avec plus de netteté que de malice ; qui jette de l'agrément sur les choses les plus sérieuses, soit par le sel de l'ironie ; soit par la finesse de l'expression ; qui passe légèrement du grave à l'enjoué, sait se faire entendre en se faisant deviner, montre de l'esprit sans en chercher, et donne à des sentimens vertueux le ton et les couleurs d'une joie douce.

- 4.— Dans le style coupé, si quelqu'une des propositions détachées qui forment le sens total, est divisée par quelque cause que ce soit, en parties subalternes distinguées par des virgules, il faut séparer par un *point-virgule* (;) les propositions partielles du sens total.

EXEMPLE :

Cette persuasion, sans l'évidence qui l'accompagne, n'aurait pas été si ferme et si durable ; elle n'aurait pas acquis de nouvelles forces en vieillissant ; elle n'aurait pu résister au torrent des années, et passer de siècle en siècle jusqu'à nous.

- 5.— Dans l'énumération de plusieurs choses opposées ou seulement différentes que l'on compare deux à deux, il faut séparer les unes des autres par un *point-virgule* (;).

EXEMPLE :

Là, (dans le ciel,) brillent d'un éclat immortel, les vertus morales et chrétiennes des Lamoignon, des Pascal, des Fénelon ; là, les reines, les princesses, les héroïnes chrétiennes reçoivent une couronne de louanges qui ne périra jamais ; là, Turenne paraît aussi grand qu'il l'était à la tête des armées, et dans le sein de la victoire.

DES DEUX POINTS.—(:)

- 1.— Les *deux points* (:) marquent une pause encore plus considérable que le point-virgule.
- 2.— On emploie les *deux points* (:) après une phrase finie, mais suivie d'une autre, qui sert à l'étendre ou à l'éclaircir.

E X E M P L E :

Il est de la sagesse de tout gouvernement de ne souffrir de bras oisifs que le moins qu'il est possible : peut-être ne faudrait-il pour cela qu'adopter la loi de Solon, qui notait d'infamie tous les citoyens oisieux.

3.—On met les deux points après une proposition qui annonce une énumération.

E X E M P L E :

Il y a dans la nature de l'homme deux principes opposés ; l'amour-propre, qui nous rappelle à nous ; et la bienveillance qui nous répand.

4.—On met les deux points (:) avant la proposition qui est précédée d'une énumération.

E X E M P L E :

Du lait, du pain, des fruits, de l'herbe, une onde pure : C'étaient de nos aïeux la saine nourriture.

5.—On met les deux points (:) lorsque l'on a annoncé un discours direct, soit qu'on le cite comme ayant été dit ou écrit, soit qu'on le propose comme pouvant être dit par un autre ou par soi-même.

E X E M P L E :

La mort n'effraie point l'homme vertueux qui, satisfait du rôle qu'il a joué, se retire de la scène avec tranquillité, et dit : J'ai vécu, j'ai bien fourni la carrière que le sort m'avait tracée.

DU POINT SIMPLE.—(.)

Le point simple ou absolu (.) indique le repos le plus complet, et se met à la fin de toute phrase qui a un sens tout-à-fait indépendant de ce qui suit.

E X E M P L E :

Le temps passe si rapidement, qu'à peine avons-nous le loisir de former des projets, bien loin d'avoir celui de les exécuter.

DU POINT D'INTERROGATION.—(?)

Le *point d'interrogation* (?) se met après toute proposition qui interroge, soit qu'elle soit pleine ou elliptique, soit qu'elle fasse partie du discours où elle se trouve, soit qu'elle y soit seulement rapportée comme prononcée directement par une autre.

EXEMPLES :

Qu'y a-t-il de plus beau ? ... L'univers.
De plus fort ? La nécessité.
De plus difficile ? De se connaître.
De plus facile ? De donner des avis.
De plus rare ? Un tyran qui parvient à la
(vicillesse.

DU POINT D'EXCLAMATION

O U

D'ADMIRATION.—(!)

Le *point d'exclamation* ou *d'admiration* (!) se met après les phrases qui expriment la surprise, la terreur, la pitié, la tendresse, la joie, ou tout autre sentiment.

EXEMPLES :

O mon fils ! ô ma joie ! ô l'espoir de mes jours !—
Que les sages sont en petit nombre ! qu'il est rare
d'en trouver !—O suprême plaisir de pratiquer la
vertu !—O si la sagesse était visible, de quel amour
les hommes s'enflammeraient pour elle !

DU TRAIT DE SÉPARATION.—(—)

Le *trait de séparation* (—) s'emploie pour éviter la répétition de *dit-il*, *répondit-il*, et pour annoncer le changement d'interlocuteur.

EXEMPLE :

L'homme, sourd à la voix du sage, ne dira-t-il jamais : C'est assez, jouissons ? Je le ferai, dit-il ;—Mais quand donc ?—Dès demain.—Eh ! mon ami, la mort peut te prendre en chemin ;—Jouis dès aujourd'hui.

DU TRAIT D'UNION.—(-)

Le *trait d'union* (-) est, quant à sa forme, semblable au trait de séparation (—). Il sert à lier les mots composés.

EXEMPLES :

Coup-d'Œil.—Hôtel-Dieu.

Le *trait d'union* (-) se met aussi entre les verbes et les pronoms placés après les verbes.

EXEMPLES :

Vrai-je ? — Viens-tu ? — Donne-lui ? — Allez-y.

Il lie aussi les monosyllabes *là, ci*.

EXEMPLES :

Celle-ci.—Celui-là.—Cœur-là.

DES POINTS DE SUSPENSION.—(.....)

Les *points de suspension* (.....) annoncent une interruption dans le discours, il s'emploient dans les grands mouvements de l'âme, lorsqu'on laisse échapper des phrases interrompues et sans suite.

E X E M P L E :

*Tu vas ouvrir le comble des horreurs :
 J'aime.....à ce mot fatal je tremble, je frissonne.
 J'aime.....*

Les *points suspensifs* s'emploient aussi dans le genre plaisant, lorsqu'on interrompt son discours pour laisser quelque chose à deviner, ou pour faire attendre quelque chose d'extraordinaire.

E X E M P L E :

*J'ai vu.....sans mourir de douleur,
 J'ai vu.....siècles futurs ! vous ne le pourrez croire !
 Ah ! j'en frémis encor de dépit et d'horreur !
 J'ai vu.....mon verre plein, et je n'ai pu le boire.*

DE LA PARENTHÈSE.—()

La *parenthèse* est formée par deux crochets (), ou demi-cvales, qui servent à renfermer une note ou une phrase courte qui ne s'enchaîne pas avec les autres.

E X E M P L E :

*L'homme doit discerner (s'il veut se rendre heureux,)
 Du plaisir innocent le plaisir dangereux.*

DES GUILLEMETS.—(“ ”)

Les *guillemets* (“ ”) servent à indiquer les parties du discours que l'on emprunte aux autres, ou ce que l'on cite d'eux, ou ce que l'on suppose. Ils se mettent avant le premier mot (“), après le dernier (”), ou au commencement de chaque ligne empruntée ou supposée.

E X E M P L E :

Quel plaisir de penser et de dire en vous-même :
 “ Partout en ce moment on me bénit, on m’aime.
 “ On ne voit point le peuple à mon nom s’alarmer ;
 “ Le ciel dans tous leurs pleurs ne m’entend point nom-
 mer ;
 “ Leur sombre inimitié ne fuit point mon visage :
 “ Je vois voler partout les cœurs à mon passage.”

D E L’A L I N É A .

Ecrire *alinéa* ou à la ligne, c’est abandonner la ligne où l’on vient de terminer une phrase, pour recommencer une autre ligne. Ce qui arrive quand on change de sujet.

La nouvelle ligne, pour devenir plus sensible, et marquer la plus grande de toutes les pauses, comme aussi la plus grande distinction des sens des phrases, rentre un peu, et ne commence pas au niveau des autres.

F I N .

IMPRIMÉ PAR LUDGER DUVERNAY,

A L’IMPRIMERIE DE LA MINERVE,

No. 29, Rue St. Paul.

